

AUJOURD'HUI Pour une politique nationale de l'énergie

Au cours de la conférence des premiers ministres provinciaux tenue à huis clos à Charlottetown, Ile-du-Prince-Édouard, du 9 au 11 août dernier, le chef du gouvernement ontarien a prononcé un discours très ferme sur la nécessité, pour le Canada, de définir au plus tôt sa politique nationale en matière d'énergie. LA PRESSE a obtenu une copie de ce discours, qu'elle a traduit et qu'elle présente en exclusivité.

— page A 4

pleins feux sur l'actualité

Serait-ce le glas de l'expérience d'Allende ?

— page A 5

Les délégations du QUÉBEC en EUROPE

Le Québec se fait beau, mais le faste, c'est une légende !

Depuis quelques années, le Québec a intensifié sa présence dans les pays du Marché commun européen en y créant des délégations permanentes. Il existe quatre délégations ayant leurs sièges à Paris, Londres, Milan et Francfort. Claude Beauchamp, de LA PRESSE, s'est entretenu avec leurs dirigeants au cours d'un séjour récent en Europe. Il livre ses impressions dans une série de quatre articles.

— page A 6

Pour David Lewis, une balance du pouvoir plutôt embarrassante

La conférence de presse : une opération où les dés sont toujours pipés

— page A 7

NOS CAHIERS DU WEEK-END

ARTS ET LETTRES

Jean-Marie Poupard est-il dangereux ?

TOURISME

La Campanie, ce n'est pas toute l'Italie, ... mais presque

PERSPECTIVES

Vivre à New York et ... survivre !

TÉLÉ-PRESSE

Jacques Normand : une émission d'une heure en trente minutes

SOMMAIRE

Arts et Lettres : E 1 à E 14 Bandes dessinées : B 6 Bâtir au Québec : F 1 Bricolage : F 2 Bridge : B 7 Cinéma : E 6 Décès, naissances, etc. : H 11 "Dites-moi, docteur" : B 3 Echecs : B 7 Economie : D 10 à D 12 Editorial : A 4 Êtes-vous observateur ? : G 7 Horoscope : B 3 Informations étrangères : H 1 Informations nationales : G 1 Jardinage : F 2 Loisirs et récréation : B 5 "Mot-mystère" : H 5 Mots croisés : H 2 Petites annonces : F 3 à F 7, /G 2 à G 8, H 2 à H 9 Radio et télévision : E 14 Religion : B 5 Sciences : B 4 Sports : D 1 à D 6 SYBIL : F 7 Timbres : B 7 Tourisme : C 1 à C 7 Vivre aujourd'hui : B 1 à B 1

A cause de la grève du rail L'usine GM de Sainte-Thérèse renvoie ses 1,700 ouvriers

par Mario FONTAINE

Les 56,000 employés non itinérants du rail ont déclenché la grève générale il y a moins de 48 heures, et déjà leur arrêt de travail entraîne de sérieuses complications à travers tout le pays.

A Ste-Thérèse, près de 1,700 travailleurs de la General Motors ne rentreront plus au travail, faute de pièces.

Plusieurs autres industries réduiront leurs activités dès la semaine prochaine, mettant des milliers d'employés à pied.

A Terre-Neuve, 1,500 personnes attendent en vain l'arrivée d'un traversier

sier pour les ramener sur le continent.

Montréal manquera peut-être de viande de bœuf à la fin de la semaine prochaine si aucune solution n'intervient rapidement.

La grève qui paralyse complètement les activités de onze compagnies ferroviaires canadiennes nous frappe donc tous, et durement. Les pertes entraînées par le conflit s'élèvent déjà à \$2 millions par jour pour le Canada, et à \$750,000 seulement pour le Québec.

Les entreprises de transport par camions, si elles font des affaires en or, ne parviennent pas à répondre à la

demande des compagnies, lesquelles manquent soit de matières premières, soit de possibilités de livrer leur production.

Mais une grève du rail évoque tout d'abord, aux yeux du public, les difficultés qu'éprouvent les usagers de ce moyen de transport, privés de leur moyen de locomotion habituel.

Afin d'y remédier, Air Canada propose 14 vols supplémentaires pour les jours à venir, dont quatre au départ de Montréal : deux pour Toronto et deux autres pour Halifax. Cette compagnie de la Couronne a d'ailleurs vu son coefficient d'occupation des sièges disponibles passer de 65 à 82 p. cent

depuis le 26 juillet, date du début des grèves tournantes.

— Mais, vous deviendrez riches comme Crésus !

— "Pas autant que cela, rétorque un porte-parole de la compagnie. Ces vols spéciaux bouleversent quelque peu nos horaires, et nous obligent à payer beaucoup de temps supplémentaire."

La situation se corse davantage à CP Air, alors que cette firme n'assure, au contraire, qu'une couverture minimale de ses lignes régulières. On n'ajoute pas d'avions, on en retranche à cause de la grève de ses mécaniciens.

Les compagnies d'autobus sont complètement débordées. Tous les 192 véhicules de la firme Voyageur parcourent les routes du Québec. De 20 à 25 autobus ont été loués pour le week-end, afin de desservir le surplus de passagers.

Un représentant de la compagnie, M. Plamondon, évalue l'augmentation de la clientèle à 30 p. cent, voire 35

Voir L'USINE, page A 2

Ultime effort pour éviter la coercition

— page A 3

Colloque libéral

Trois plaidoyers pour la liberté de l'information

par Daniel L'HEUREUX envoyé spécial de LA PRESSE

MONT-ORFORD — Sans jamais faire spécifiquement allusion à l'affaire Saulnier-Laporte et aux rapports tendus qu'elle a engendrés entre la presse et le gouvernement du Québec, les trois premiers conférenciers invités au colloque que tient en fin de semaine le Parti libéral, ont tous trois plaidé en faveur du droit du public à l'information.

Le plus prestigieux d'entre eux, M. Pierre Salinger, ancien secrétaire de presse des présidents américains Kennedy et Johnson, a notamment déclaré : "Le gouvernement ne doit pas avoir peur de dire la vérité et ne doit pas avoir peur d'écouter."

M. Salinger s'en est notamment pris à "l'utilisation abusive du prétexte de la sécurité nationale" que les gouvernements invoquent pour "cacher ou déformer des nouvelles essentielles à la marche d'une société démocratique".

Le même thème a été repris par le

président du Conseil de presse, M. Jean-Marie Martin : "On sait bien, a-t-il dit, jusqu'à quel point les administrations publiques modernes abusent du mot "confidentiel" sur les documents publics".

Le troisième conférencier à cette première partie du colloque consacre aux droits du citoyen face à l'administration publique, l'universitaire Jean-Charles Bonenfant a lui aussi fait une allusion dans le même sens : "Je suis persuadé qu'actuellement le secret est souvent pratiqué plus dans l'intérêt des administrateurs que des administrés", a-t-il dit.

En réponse à une question, M. Salinger a qualifié de "dangereuse" la concentration des entreprises de presse entre les mains d'un même groupe.

Voir PLAIDOYERS, page A 2

Bourassa réaffirme sa foi en un Canada uni

— page G 1

Sidbec: de vastes projets d'expansion

par Robert POULIOT

Quelle garantie de rentabilité une sidérurgie comme Sidbec-Dosco, avec un déficit accumulé de \$20.1 millions au cours des quatre derniers exercices annuels, peut-elle offrir à ses actionnaires, c'est-à-dire le gouvernement québécois et tous les payeurs de taxes, en réclamant des investissements additionnels d'au moins \$100 millions pour poursuivre son programme d'expansion ?

Dans le rapport annuel de Sidbec-Dosco, dévoilé hier, le président, M. Jean-Paul Gignac, annonce que l'entreprise compte :

— tripler sa production d'acier d'ici 1976, soit de 510,000 tonnes d'acier brut en 1972 à 1,600,000 tonnes quatre ans plus tard ;

— élargir son éventail de produits finis ;

— et se ravitailler de plus en plus en minerai de fer produit au Québec.

Ce programme en trois points vise à intégrer totalement la sidérurgie d'Etat en la rendant autonome tant vis-à-vis des grands fournisseurs nord-américains d'acier primaire et de ferraille qu'après de sa clientèle québécoise et ontarienne qui réclame des produits de plus en plus sophistiqués.

Au-delà de ces indices, M. Gignac n'a pas précisé les termes de l'expansion que l'entreprise entend soumettre à l'approbation du conseil des ministres.

Voir SIDBEC, page A 2

Autres informations en page A 2



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

De la musique avant toute chose

La petite Caroline Potvin, 4 ans, appartient à l'une des familles de musiciens dont parle Lily Tasso dans un article en page B 1. Elle se fait la main actuellement sur un xylophone, mais elle se destine au violon. Dans un autre article, Claude Gingras parle des grandes familles musicales.

Le coup de fil d'un député libéral suffit à arrêter une saisie d'alcool dans un hôtel

par Michel AUGER

Par suite d'un coup de fil du député libéral de Rouville, M. Marcel Ostiguy, le président de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec, le juge Jacques Trahan, est intervenu auprès de la Sûreté du Québec, le 28 octobre 1971, pour "suspendre" une saisie de boissons alcooliques dans un hôtel. L'établissement, "Le Château", situé à Marieville, fonctionnait pourtant sans permis d'alcool depuis 14 jours.

Ces faits trouvent confirmation dans

une lettre signée par le juge Trahan lui-même et dont LA PRESSE a obtenu copie. Avec une telle affaire, on comprend mal la belle assurance avec laquelle le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a pu affirmer dans sa conférence de presse de dimanche dernier que sa politique est de "refuser toute intervention politique ou autre dans l'administration de la loi des alcools".

Un ex-proprétaire du "Château", M. Guy Soulière, saisissait la Commission de contrôle des permis d'al-

cool du Québec, en 1971, de sa décision de cesser d'exploiter son commerce hôtelier. Et la CCPAQ confirmait par ordonnance, le 14 octobre de la même année, l'annulation des permis d'alcool liés au "Château".

Avisée de cette annulation selon les règles, la Sûreté du Québec à Saint-Jean décidait d'aller saisir l'alcool en vente dans l'établissement, à l'occasion d'une descente faite 14 jours après l'émission de l'ordonnance, soit le 28 octobre.

Le rapport d'enquête de la Sûreté

du Québec à ce sujet révèle qu'une fois sur place, les policiers ont "reçu un appel téléphonique d'une personne se disant être député pour le comté de Rouville soit M. Ostiguy".

"Cet appel, poursuit le rapport, était pour nous expliquer qu'il y avait une erreur dans le cas présent."

Le document ajoute : "Une seconde personne entre en communication avec nous, se nommant comme M. Trahan Jacques (président de la CCPAQ). Il demanda de suspendre l'ordonnance jusqu'à éclaircissement de

l'affaire. Le Cpl Breton ayant dialogué avec cette personne, prit la décision de suspendre ladite ordonnance pour un temps limité."

Les policiers dépêchés sur place ont alors demandé au juge Trahan de confirmer par lettre la "demande de suspension de l'ordonnance".

Et le lendemain, soit le 29 octobre 1971, le juge Trahan adressait au policier Breton la lettre suivante :

"Monsieur, Hier soir, j'ai communiqué avec

Voir DEPUTE, page A 2

mini-loto Tirage 21 Vendredi, 24 août 1973 21e tirage - 90,000 chances 11572 — 23 gagnants de \$5,000. 1572 — 184 gagnants de \$500. 572 — 1863 gagnants de \$100.

LOTO PERFECTA

21e course, le 23 août 1973 ORDRE \$992.40 (145 prix) DÉSORDRE: \$30.00 (4,790 prix) VENTES TOTALES \$599,580.00 RÉSULTAT A B C D 9 3 5 1

L'USINE

SUITE DE LA PAGE A 1

p. cent au départ de Montréal vers Ottawa, Toronto, Québec et les Maritimes.

La compagnie Métropolitain Provincial offre quant à elle six départs supplémentaires à chaque jour. Les maisons Métropolitain-Sud et Autobus Laurentides, qui ne subissent à peu près pas la concurrence du rail en temps normal, se contentent de louer leurs véhicules en surplus.

Les touristes... en dernier

Si les voyageurs québécois ne subissent pas la grève avec trop de rigueur, on ne saurait en dire autant de leurs confrères des Maritimes, où les bacs du Canadien National ont cessé toute activité depuis jeudi soir.

Le représentant de la compagnie à Moncton nous a confirmé hier par téléphone qu'il n'y a plus aucun ferry pour relier Port-aux-Basques, Terre-Neuve, à North Sydney, en Nouvelle-Ecosse.

Avec, comme résultat, que 1.500 touristes se trouvent dans l'impossibilité de joindre le continent. Deux cent d'entre-eux avaient déjà pris place à bord du John Hamilton Gray au moment de l'arrêt de travail, et durent redescendre devant la tournure des événements.

Normalement, huit navires effectuent la navette entre Terre-Neuve et le continent, dont trois transportent des marchandises. La Chambre de commerce de Saint-Jean estime que la rupture du trafic risque de priver de travail entre 3.000 et 5.000 ouvriers de la construction.

L'Ile-du-Prince-Edouard se trouve dans une situation analogue, à cette exception près qu'une compagnie privée, la Northumberland Ferries, maintient un lien avec la terre ferme grâce à trois bacs qui relient Wood Island à Caribou, en Nouvelle-Ecosse.

Devant la paralysie des cinq traversiers du Canadien National, le premier ministre de l'île, M. Alex Campbell, a décidé d'établir une liste de priorités: tout d'abord les produits pharmaceutiques, suivis du courrier, du bétail, et enfin... des touristes!

Par ailleurs, les huit navires côtiers qui assurent l'unique contact avec l'extérieur de centaines de petits villages du Labrador et de la Côte-Nord demeurent également à quai. Des difficultés d'approvisionnement pourraient en résulter si la grève se poursuivait.

Encore le boeuf

Mais ces difficultés affecteraient la Belle Province dès la semaine prochaine si aucune solution n'est apportée au conflit d'ici là.

D'après le directeur d'une salaison indépendante de Montréal, 40 wagons ont été chargés de viande de boeuf dans l'ouest hier et jeudi, ils restent bloqués. Notre informateur, qui tient à garder l'anonymat, se dit assuré que les camions-remorques ne suffiront pas à la tâche, et qu'un manque de boeuf sera nettement perceptible la fin de semaine prochaine si rien ne change.

Il nous assure également qu'une entente est intervenue entre les syndicats et les compagnies ferroviaires, entente qui permettra à 50 ou 60 wagons de boeuf d'arriver à Montréal aujourd'hui ou lundi.

Soixante wagons, cela représente beaucoup de viande, si l'on considère que de 40 à 60.000 livres de boeuf prennent place dans un seul d'entre-eux. Mais ces chiffres prennent toute leur signification quand on les oppose aux 150-200 wagons de boeuf qui arrivent de l'ouest en temps normal chaque semaine.

Les poids-lourds devraient combler une partie de la différence, mais les consommateurs déboursent un cent la livre de plus pour bénéficier de ce mode de transport. Et dire que tout cela survient alors qu'une grande chaîne d'alimentation, qui préfère aussi taire son identité, devait lancer une offensive de grande envergure sur la baisse du prix du boeuf lundi. Mais tous les espoirs sont permis, et la campagne sera peut-être lancée malgré tout.

Les camions ne chôment pas, et chômeuront encore moins maintenant puisqu'Air Canada annonçait hier un embargo total sur la marchandise vivante transportée à bord de ses services express.

Un porte-parole de CP Rail nous a confirmé hier que les camions de Smith Transport travaillent 24 heures par jour. Cette filiale du Canadien Pacifique répond difficilement à la demande, tellement celle-ci est forte. Cette situation se retrouve en outre chez la plupart des compagnies de camionnage.

1,700 mises à pied à Ste-Thérèse

Toujours dans le domaine des véhicules automobiles, la compagnie General Motors of Canada Ltd. annonçait hier matin la mise à pied de 1.680 travailleurs de son usine de Ste-Thérèse, au nord de la métropole.

Ces employés des chaînes de montage des équipes de jour et de nuit ont été remerciés de leurs services de façon temporaire depuis cette nuit, par suite de ce que la compagnie qualifie de "manque de pièces maitresses" à cause de la grève du rail. Ils assemblent les modèles Vega et Astre.

L'usine devrait pouvoir reprendre le travail environ 48 heures après la reprise des opérations normales de transport par rail.

Par ailleurs, les principaux manufacturiers de voiture affirment que l'activité des usines automobiles du Canada sera presque réduite à néant à la fin de la semaine prochaine si la grève se poursuit jusque là.

Les choses évoluent en ce sens dans la plupart des grands secteurs industriels. C'est ce que constate M. Peter Daves, de l'Association des importateurs canadiens: "La plupart des industries majeures sont déjà affectées ou le seront la semaine prochaine".

Ce qui permet à M. Ricard, de l'Association des Pâtes et papiers, de qualifier la situation de "vraiment mauvaise". Les moulins de l'est du Canada sont dépendant du rail pour leurs approvisionnements et leurs expéditions, de telle sorte que nos journaux perdront des plumes si la situation ne s'améliore pas.

Un moulin du nord de l'Ontario a déjà fermé ses portes, et d'autres pourraient l'imiter d'ici peu.

Par contre, l'industrie minière s'accommode assez bien de cet état de chose. A la Steelco, la production reste normale. Et l'Association des mines de métaux du Québec nous assure que seul le transport des concentrés de cuivre et de zinc risque de subir les contrecoups du conflit.

L'Association des mines d'amiant ne s'inquiète pas trop non plus, même si elle s'attend à ce que les compagnies déboursent 2 p. cent de plus à cause de la hausse des frais d'expédition que crée l'utilisation des camions.

DEPUTE

SUITE DE LA PAGE A 1

vous par téléphone à la suite d'un appel téléphonique qui avait été fait au secrétaire intermédiaire de la Commission, monsieur Jean Prud'homme, par monsieur Marcel Ostiguy, député de Rouville.

"Comme il y avait quelque chose de spécial dans ce dossier, je vous ai demandé de bien vouloir suspendre la saisie qui n'avait pas été demandée par l'ordonnance.

"Jusqu'à demande spéciale, auriez-vous l'obligeance de laisser ce dossier en suspens car les analystes de la Commission vont étudier la demande faite par Réjean Messier pour qu'une ordonnance soit rendue, lui donnant les permis nécessaires pour exploiter la salle à manger et le bar auparavant opérés par M. Guy Soulière.

Je fais parvenir photocopie de la présente lettre à votre supérieur, l'inspecteur Maurice Baril.

Bien à vous, etc."

Interrogé sur cette affaire dans ses bureaux de la rue Fullum jeudi après-midi, le juge Trahan a refusé de confirmer qu'il y ait eu intervention du député de Rouville.

Bien plus: comme en témoigne l'enregistrement que nous avons fait de la conversation avec le juge (avec l'approbation de ce dernier), le magistrat a spontanément donné lecture de la lettre ci-haut mentionnée à un certain moment, en omettant toutefois de lire les mots suivants du premier paragraphe: "...par monsieur Marcel Ostiguy, député de Rouville." Le juge Trahan ignorait à ce moment-là que nous avions copie de cette lettre.

Cette omission, à première vue, surprend, de la part d'un juge qui par ailleurs affirmera à plusieurs reprises au cours de la conversation qu'il n'a "rien à cacher".

A un certain moment, le juge sent néanmoins le besoin d'expliquer: "Nous autres, dirait-il, avec le ton bonhomme qui le caractérise, on se sert de notre tête et non de nos pieds, autant que possible."

Il reconnaît alors que l'hôtel "Le Château" vend de l'alcool effectivement sans permis au moment où la descente de police a lieu, au moment donc où il intervient lui-même, pressé par le député de Rouville, pour empêcher les policiers d'agir. Le nouveau propriétaire, M. Réjean Messier, dont le nom est mentionné dans la lettre du juge Trahan, n'obtiendra ses permis que 15 jours après la descente "suspendue", soit le 11 novembre, en vertu d'une nouvelle ordonnance de la Commission de contrôle.

Nous étions mal organisés, explique alors le juge Trahan, ajoutant qu'aujourd'hui, deux ans après, la CCPAQ est en mesure administrativement d'annuler les permis d'un ex-détenteur et d'accorder les nouveaux permis le même jour.

Quant au secrétaire général de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec, M. Jean Prud'homme, qui assiste à la rencontre avec le juge Trahan, il parle spontanément de l'affaire du Château en ces termes: "Je la sais par coeur celle-là."

Jolie mémoire: l'affaire remonte à deux ans. Et de l'aveu même de MM. Trahan et Prud'homme, la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec reçoit quelque 200 demandes de permis par mois.

PLAIDOYERS

Pour M. Salinger, qui a vécu les problèmes de l'information des "deux côtés de la barrière", c'est-à-dire tantôt comme journaliste, tantôt comme attaché de presse, ni le gouvernement ni la presse ne détient le monopole du bien et du mal.

"C'est à la frontière diffuse de leurs rapports, a-t-il déclaré, que se situent les problèmes de l'information, problèmes qui sont à la source du déclin de la confiance et de l'espoir que la politique et les gouvernements devraient inspirer."

Perte de \$10.1 millions pour Sidbec-Dosco

par Ian RODGER

La sidérurgie d'Etat Sidbec-Dosco a essuyé une perte d'exploitation de \$10.1 millions l'an dernier, par rapport à \$11.3 millions en 1971.

Ces chiffres masquent toutefois le progrès que la sidérurgie a enregistré dans ses activités au cours de 1972.

Le chiffre d'affaires, par exemple, s'est élevé à \$117.4 millions, soit une augmentation de 22 pour cent sur 1971. Avec la mise en service au printemps de 1972 de la aciérie de Contrecoeur, la production a également connu une hausse considérable, passant de quelque 400.000 tonnes en 1971 à 510.000 tonnes d'acier brut l'an dernier.

Profit au premier trimestre

L'exercice de 1973 a bien commencé avec la réalisation d'un bénéfice net \$25,000 par Sidbec au premier trimestre. Plus récem-

ment, les choses ont mal tourné, à cause d'une grève subie au printemps et d'un accident qui a endommagé l'usine de Montréal il y a deux semaines.

Commentant les résultats de 1972, M. Jean-Paul Gignac a signalé l'importance de la décision des administrateurs de traiter comme frais courants les coûts de démarrage des nouvelles usines.

(Il est pratique courante chez les entreprises d'amortir à travers quelques années ce genre de frais, mais il est évidemment plus prudent de s'en décharger toute de suite, comme a fait Sidbec.)

Malheureusement, M. Gignac n'a pas révélé l'envergure de ces frais de démarrage.

L'analyse des états financiers suggère que ces coûts pourraient atteindre \$2 millions.

M. Gignac a également remarqué que la mise en service tardive de l'usine de réduction de minéral de fer en avril dernier a eu pour effet

de "perturber considérablement nos prévisions pour 1973."

En effet, ce retard n'a pas soulagé Sidbec de la responsabilité de payer à Gaz Métropolitain quelque \$250,000 par mois de gaz naturel qui devait nourrir l'usine de réduction du 1er décembre 1972 au 11 avril 1973. Sidbec a donc déboursé près de \$1 million à fonds perdus.

Malgré cette perte importante, Sidbec n'est pas la seule aciérie à traverser un imbroglio du genre. La société Quebec Steel Products Ltd. (QSP), qui compte exploiter une aciérie à Longueuil dès le début de l'an prochain, est coupable de l'excès contraire.

La compagnie montréalaise réclame 2 millions de pieds cubes de gaz par jour (comparativement à 16 millions pour Sidbec) dès décembre prochain, mais, à cause du retard mis à conclure l'accord, elle ne recevra au début que 10 pour cent de ce total ou 200,000 pieds cubes de gaz par jour.

Redevenu journaliste (pour l'hédomadaire français "L'Express"), M. Salinger estime que les médias, de par leur nature même, contribuent à la déformation de l'information. Il a particulièrement cité le cas de la télévision qui "ne présente de chaque événement que le côté photographiable" ne donnant ainsi qu'une image incomplète ou déformée de ce qui se passe.

Selon M. Salinger, "un public mal informé soit par la faute du gouvernement, soit à cause de la mauvaise qualité des informations qu'il reçoit, est un public volatile".

Quant au président du Conseil de presse, M. Jean-Marie Martin, il s'est plaint de l'inconscience que l'on retrouve dans l'administration publique de la nécessité de renseigner le citoyen.

"Tout gouvernement qui ne veut pas respecter cette exigence primordiale se coupe rapidement du peuple", de dire M. Martin.

Tandis qu'il attribue à la presse l'obligation d'être diligente et authentique, le président du Conseil de presse estime que le gouvernement devrait faire davantage pour la reconnaissance, dans les lois et les règlements, de la liberté de la presse.

Le professeur Jean-Charles Bonenfant, en plus de traiter du droit à l'information, a aussi évoqué les thèmes de la participation et de la protection du public.

Selon lui, il y a très peu de vérités qui ne soient pas bonnes à dire et c'est pourquoi, à la phrase de Machiavel gouverner c'est faire croire, il préfère la suivante: "gouverner, c'est faire comprendre et pour cela informer".

Sur la question de la participation, M. Bonenfant estime que l'Assemblée nationale s'est engagée dans la bonne voie en référant en commission parlementaire certains projets de loi. Mais il est par contre d'avis que le régime parlementaire, au Québec, devra être profondément transformé pour "déramatiser le parlement".

Au sujet de la protection du citoyen face à l'administration publique, le professeur Bonenfant a suggéré d'accorder plus de pouvoirs au protecteur du citoyen et l'élaboration d'une charte québécoise des droits de l'homme qui puissent être efficacement invoqués devant les tribunaux.

SIDBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

tres au cours des prochaines semaines.

Projets envisagés

Toutefois, avant que Sidbec-Dosco ne dévoile ses projets à la mi-septembre prochain, il demeure possible d'extrapoler sur les leviers de rentabilité dont le président veut doter son entreprise.

Au secteur des produits finis et de l'augmentation de la capacité de production, deux projets majeurs ont été à l'étude depuis l'automne dernier.

Il s'agit en premier lieu d'un projet de tuberie de \$75 millions, qui a fait l'objet d'études aussi bien au ministère de l'Industrie et du Commerce qu'au sein même de la sidérurgie. Par ailleurs, le sous-ministre de l'Indus-

trie, M. Robert de Coster, qui agissait alors comme membre du conseil d'administration et porte-parole du gouvernement, le projet a été rejeté par les administrateurs de la société au début de cette année.

Outre la nouvelle filiale de ferraille, Feruni, dont la responsabilité sera de recueillir à travers le Québec et d'entasser à Boucherville carcasses de voitures et résidus de fer de toutes sortes, Sidbec-Dosco veut participer à l'exploitation d'une mine de fer québécoise.

Cette participation pourrait prendre la forme d'une association avec des consortiums miniers déjà actifs, dont Québec Cartier Mining par exemple qui est actuellement contrôlée par le premier producteur mondial d'acier, la US Steel Corporation.

Mais Sidbec étudie également la possibilité de développer de nouveaux gisements miniers, tel le gigantesque bassin ferreux du Lac Albanel, au Saguenay, près desquels plusieurs sociétés canadiennes et américaines songent déjà à construire une usine de boulettes de fer.

AU PIED DU MONT ST-HILAIRE

de plus en plus d'adultes de tout âge déménagent au pied de la montagne à MONT-ST-HILAIRE

Il nous reste quelques logements avec services: des 4 1/2 et 5 1/2 pièces, au bas prix de \$117.50 à \$147.50 pour occupation immédiate.

Bâtisses neuves. À l'épreuve du feu, chapelle, salle à manger, salles communautaires avec foyer. Une visite vous enchantera.

Renseignements: 280, rue Radisson (Route 9, face à l'Hotel de Ville), Mont-St-Hilaire.

Téléphone: 467-2767

P.S. — Il y aura des 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 disponibles en avril '74.

LA MÉTÉO

La chaleur revient: un répit?

Au cours de la fin de semaine, les températures vont s'élever progressivement dans le grand ciel bleu. Mais ce n'est qu'un répit.

Car ça commence à baisser, de ce côté-là et je ne suis pas loin de croire qu'il va faire froid sous peu. A mon avis, le Parlement devrait intervenir.

Je le dis tout rond: cette institution s'en va à vau-l'eau. Jadis utile, elle s'occupait de choses préoccupantes: les bouts de chemin, par exemple. Ça, ça comptait. Mais aujourd'hui... Des choses petites, mineures et sans importance: l'inflation, le chômage, la grève du rail. Et puis quoi? Et puis rien. On

ne lève pas le petit doigt pour empêcher le refroidissement de la température.

Si j'en avais le courage, j'écrirais à mon journal préféré pour protester avec une énergie qui en précipiterait plusieurs dans l'épouvante. Mais enfin, c'est que ça doit cesser. Les députés sont là, ils se croisent les bras et échantent des propos plaisants.

On ne fait rien pour prévenir l'automne et ses conséquences désastreuses sur la fibre morale de la nation. Je vous dis que nous avons là un Watergate en puissance.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 75 — Minimum 50
Généralement ensoleillé

DEMAIN
Beau

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	40	65	Général. ensoleillé	Averses
Abitibi	40	65	Averses	Averses
Outaouais	50	75	Général. ensoleillé	Beau
Laurentides	40	65	Général. ensoleillé	Averses
Cantons de l'Est	50	75	Général. ensoleillé	Beau
Québec	40	65	Averses	Averses
Rimouski	50	65	Averses	Risque d'averse
Lac-Saint-Jean	40	65	Averses	Averses
Baie Comeau	45	60	Averses	Passages ensoleillés
Sept-Îles	45	60	Averses	Passages ensoleillés
Gaspé	50	64	Averses	Risque d'averse

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux			Vancouver	48	67
Alberta	Averses			Edmonton	46	63
Saskatchewan	Pluie			Régina	58	72
Manitoba	Averses			Winnipeg	60	65
Ontario	Ensoleillé			Toronto	55	80
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé			Saint-Jean	48	70
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé			Halifax	52	72
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé			Charlottetown	52	65
Terre-Neuve	Ensoleillé			Saint-Jean	49	65

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	—	—	Chicago	62	75	New Orleans	—	—
Washington	64	85	San Francisco	53	—	Miami	76	86
Boston	65	76	Los Angeles	62	—			

Vers les capitales

Paris	—	82	Moscou	—	61	Hong Kong	—	81
Londres	—	73	Stockholm	—	61	Lisbonne	—	88
Rome	—	82	Tokyo	—	79	Sydney	—	55
Berlin	—	75	Athènes	—	86	Tunis	—	97
Amsterdam	—	64	Casablanca	—	77	Vienne	—	73
Bruxelles	—	73	Genève	—	75	Varsovie	—	72
Madrid	—	84	Le Caire	—	93			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

CINE-PARCS

OUVERT TOUS LES SOIRS, 6:30 P.M. du 24 au 30 AOUT TOUS

JEAN GARNI
ALAIN DELON
LINO VENTURA

LE CLAN DES SICILIENS

2 FILMS SCOPE COULEUR

AUGUSTE LE BRETON
AMEDEO NAZZARI

ENFANTS GRATUITS

John Wayne
Rock Hudson
les Géants de l'Ouest

CINE-PARC 691-1310

CHATEAUGUAY

5 MILLES DU PONT MERCIER, ROUTE 4

LE PLUS GRAND ÉCRAN CINEMASCOPE AU QUÉBEC

DÉPOSITAIRES

Vilas

Vous avez vu notre annonce en page 7 de Perspectives. Venez faire un tour pour voir notre choix complet de MEUBLES VILAS

Ameublement Baldwin Ltée
15757 boul. Gouin ouest, Ste-Genevieve

T. Eaton Co. Ltd.
Cavendish Mall, 5800 boul. Cavendish, Côte St-Luc

Bedford Interiors
1850 boul. Hymus, Dorval

A. Forget Inc.
boul. Saint-Laurent, Montréal

Bertrand Crépeau & Fils Enr.
68 boul. Ant.-Barrette, Joliette

Fournier Furniture Ltd.
253 rue Pitt, Cornwall, Ont.

Champion du Meuble
St-Luc, Cte St-Jean

Ameublement Hénault Ltée
300 rue St-Charles, Dorion

Champion du Meuble
260 boul. Taschereau, Greenfield Park

Julius Miller Furn. Co. Ltd.
136 est. rue Fourth, Cornwall, Ont.

Lionel Clermont Inc.
315 boul. St-Martin, Ville Laval

J.O. Desjardins
boul. Laurentien, Cartierville

Lefebvre & Robert Inc.
7635 rue Central, LaSalle

T. Eaton Co. Ltd.
Les Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou

Jos Malaket & Fils Inc.
25 av. Argenteuil, Lachute

T. Eaton Co. Ltd.
677 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

Plante & Clairmont Inc.
17 rue du Marché, Valleyfield

T. Eaton Co. Ltd.
Pointe-Claire, Fairview Centre, Pointe-Claire

M.D. Vaillancourt Ltée
317 rue Montmorency, Laval-des-Rapides



Ça donne le goût de rentrer chez soi.

Contre le congédiement de 4 employés Bâtiment: 6,000 ouvriers débrayent



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Un quartier de Saint-Henri en fête

Les environs de l'Imperial Tobacco, à Saint-Henri, n'ont jamais été réputés comme un endroit vraiment gai. Mais cela a complètement changé, hier, quand des centaines de personnes se sont mises à danser et à chanter. C'était vraiment la fête! Plusieurs personnes ont collaboré au succès de la fête justement parce qu'elle était gratuite, sans raison et qu'elle avait été mise sur pied seulement pour le plaisir de voir ses voisins dans une nouvelle ambiance. Même Lise Payette, l'animatrice bien connue de la télévision, était l'invitée d'honneur. Joyeuse, elle a dit: "Je reviens chez moi".

Grève du rail: ultime effort pour éviter de recourir à la coercition

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail, M. John Munro, a fait un effort de dernière heure hier soir pour éviter la rupture totale des négociations en vue de régler le conflit qui paralyse le réseau ferroviaire du pays depuis jeudi, par suite de la décision du juge Alan Gold de mettre fin à son mandat de médiateur.

Après trois heures de conversations téléphoniques avec des "personnes intéressées" qui pourraient probablement faire reprendre les pourparlers entre les représentants des compagnies ferroviaires et ceux des 56,000 employés non itinérants du rail, le ministre a fait savoir, par l'entremise d'un porte-parole, qu'il ferait une déclaration à ce sujet aujourd'hui même.

Au nombre des personnes avec lesquelles s'est entretenu M. Munro au téléphone figure le juge Gold.

Le porte-parole a ajouté qu'on tentait de déterminer si le conflit peut

être réglé sans qu'on soit obligé de recourir à la coercition.

Le juge Gold a mis fin à ses efforts de médiation hier malgré l'appel lancé par M. Munro, qui aurait voulu que les parties impliquées dans le conflit discutent encore pendant au moins une autre journée.

Après s'être entretenu pendant une heure et quinze minutes avec les négociateurs des compagnies ferroviaires et des syndicats, le juge Gold a déclaré qu'il ne voyait pas l'utilité de poursuivre sa tâche.

Un vice-président du Canadien Pacifique, M. J. C. Anderson, a affirmé lui aussi qu'une autre journée de médiation ne servirait à rien. La veille, un porte-parole syndical avait émis la même opinion.

Le premier ministre Trudeau, informé de tous les aspects du conflit, n'a pas l'intention de modifier son projet de vacances avec sa famille dans l'Arctique, la semaine prochaine.

Le porte-parole du Parti conservateur en matière de travail, M. James McGrath, a répété pour sa part la demande de son chef, qui voudrait que le Parlement soit convoqué dès demain si le conflit n'est pas réglé.

par Huguette LAPRISE

Le silence s'est fait sur les plus importants chantiers de construction à Montréal, hier, quand les ouvriers les ont abandonnés pour protester contre le congédiement de quatre d'entre eux. Avant de mettre sous presse, aucune indication permettait de supposer qu'ils reprendraient le travail lundi.

L'arrêt de travail touche les chantiers d'une dizaine de projets, dont la Place Desjardins, la Place Dupuis, l'édifice de l'Aviation internationale, le Carrefour Laval, l'édifice du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, la station de métro Cavendish, l'édifice de Dominic Support & Forms. Quelque 6,000 ouvriers ont débrayé.

Le conflit a effectivement débuté jeudi matin quand les quelque 650 ouvriers du chantier de construction de la Place Desjardins — un vaste projet de plus de \$100 millions compris dans le quadrilatère formé des rues Jeanne-Mance, Saint-Urbain, Dorchester et Sainte-Catherine — ont refusé de travailler parce que quatre journaliers venaient d'être congédiés. Hier matin, ça faisait bouillir de la neige: d'autres ouvriers emboîtaient le pas.

Les journaliers ont été congédiés après que le délégué de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique eut exigé que l'employeur respecte une décision de la Commission de l'industrie de la construction à savoir que "l'assemblage et l'érection des coffrages à béton, la prise à terre du vérin et le soulèvement pour la mise en place approximative et finale du vérin ainsi que l'assemblage et l'érection des échafaudages servant de dispositifs de rétention des coffrages relevaient du charpentier-menuisier".

Ces travaux étaient effectués habituellement par les journaliers, c'est-à-dire des ouvriers non spécialisés. L'employeur s'est plié aux exigences des menuisiers et il a fait savoir aux quatre journaliers concernés qu'il n'y avait plus de travail pour eux.

Les ouvriers acceptent de retourner au travail à trois conditions: 1) que l'employeur leur verse le plein salaire malgré leur arrêt de travail et qu'il se fasse rembourser par la Fraternité des menuisiers qu'ils estiment responsables du conflit; 2) que les journaliers congédiés soient réengagés; 3) que la Fraternité des menuisiers s'engage par écrit à ne pas enlever à l'Association unie des journaliers la juridiction sur les travaux précités.

Tandis que les ouvriers croient que leur grève est légale, le décret n'ayant pas encore été publié, un porte-parole de l'Association de la construction qui regroupe les employeurs a déclaré qu'elle est illégale parce que certaines clauses du décret — dont celles sur les arrêts de travail et les lock-out — sont applicables après la première publication du décret. Elle remonte au 27 juin.

Les parties peuvent également avoir recours à certains mécanismes prévus dans le décret pour régler les litiges. Dans le cas de la juridiction contestée, l'Association de la construction a confié au conseil d'arbitrage le soin de trancher la question. Elle déplore que les syndicats n'aient pas voulu utiliser cette procédure.

La Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux — qui, on le sait, sont divisés sur les chantiers de construction — ont fait connaître leur version des faits. Précisons que près de 70 p. cent des ouvriers de la construction de la région de Montréal sont groupés au sein de la FTQ et que les autres sont affiliés à la CSN.

Pour le Syndicat de la construction de Montréal et la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (CSN), le local des menuisiers de la FTQ a indirectement congédié ses propres membres. Le président de la Fédération, M. Michel Bourdon, a déclaré que les menuisiers eux-mêmes pensent que les travaux (à l'origine

du conflit) devraient encore être faits par les journaliers.

Cependant, M. Bourdon croit qu'il y a une raison plus profonde, plus importante, à ce débrayage massif.

"Les journaliers, a-t-il dit, qu'ils soient membres de la CSN ou de la FTQ, mettent en cause leur sécurité d'emploi depuis que le ministre du Travail, M. Cournoyer, a aboli leurs permis de travail."

M. Bourdon a dénoncé le fait que, cette année, les chantiers de construction sont remplis d'étudiants embauchés à la place des journaliers. "Les employeurs engagent des étudiants, a-t-il expliqué, parce qu'ils les paient moins cher, le permis n'existant plus et le travail des journaliers pouvant être fait sans expérience préalable." Il y aurait également le fait, toujours selon M. Bourdon, que le gouvernement du Québec donne aux employeurs \$45 par semaine pour chaque étudiant embauché.

M. Bourdon a sollicité une rencontre avec M. Cournoyer pour discuter de ce problème du permis de travail des journaliers.

Quant au Conseil des métiers de la construction (FTQ), il estime que la CSN ne fait que poursuivre la campagne de salissage de la FTQ entreprise il y a quelques mois.

Le président, M. Guy Dumoulin, qui est également directeur général de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers, a déclaré que les quatre journaliers congédiés étaient membres de la FTQ, mais qu'il n'avait pas eu le choix: il n'avait fait que respecter la décision de la Commission de l'industrie de la construction et exiger que l'employeur en fasse autant. M. Dumoulin regrette que la CSN profite encore de la situation et en fasse un conflit inter-syndical.

"Je ferai tout mon possible, a-t-il précisé, pour que le travail reprenne dès lundi."

Les policiers auraient été mal renseignés?

par Jeanne DESROCHERS

Dans LA PRESSE de mardi dernier, sous le titre "Rien à faire avant lundi", nous avons fait état du cas pitoyable de M. R. L., décédé au cours de la fin de semaine après que sa fille eut alerté les policiers et que ceux-ci eurent vainement tenté de trouver une institution pouvant accueillir ce grand malade.

Avec les meilleures intentions du monde — celles de démontrer que le manque de places pour malades chroniques crée des situations pathétiques — les policiers qui ont rapporté cette situation et LA PRESSE qui y a fait écho, ont causé un tort considérable à la famille de M. R. L.

Les initiales et la description du malade, amputé d'un oeil et d'une

jambe, ont suffi à faire reconnaître ce dernier à ses familiers, qui n'ont pas manqué de reprocher à la femme et aux enfants de M. R. L. de l'avoir laissé mourir seul dans un logement miteux.

Or sur ce point, si l'on en croit la famille de M. R. L., les policiers ont été mal renseignés.

La police a quitté M. R. L. et sa fille vendredi soir, concluant après plusieurs démarches pour le faire placer dans un hôpital pour malades chroniques, qu'il n'y avait rien à faire avant lundi.

Mais samedi, le malade se trouvant plus mal, c'est sa femme et deux de ses enfants qui l'ont accompagné à l'hôpital en ambulance, qui ont passé

la journée à son chevet, et qui ont assisté à sa mort le soir même.

L'absence de Mme L. auprès de son mari lors de la visite de la police s'explique par le fait que le médecin avait recommandé à cette dernière de prendre quelques jours de congé, après tant de mois épuisants passés à soigner un grand malade.

Mme L. insiste sur le fait qu'elle revenait chaque jour mettre de l'ordre dans la maison et préparer de la nourriture.

Quand un malade n'a plus de contrôle sur ses fonctions d'élimination, il suffit de peu de temps pour qu'une odeur nauséabonde s'installe, sans qu'il y ait preuve de négligence.

Les apparences sont souvent trompeuses, dit le proverbe.

Les inspecteurs du Revenu dénoncent les lenteurs du système judiciaire

En mars dernier, le ministre Jérôme Choquette avait blâmé le ministère du Revenu pour sa piètre collaboration avec le ministère de la Justice au chapitre du dépistage des fraudes fiscales. Aujourd'hui, ce sont les inspecteurs du ministère du Revenu qui se plaignent des lenteurs du système judiciaire.

En effet, les inspecteurs du ministère du Revenu et les percepteurs de la taxe de vente affirment qu'ils éprouvent de plus en plus de difficultés à instruire les procès des gens qu'ils accusent de fraudes fiscales. "Nos causes sont constamment remises, déclarent-ils, à cause des rouages administratifs trop lents."

Et c'est sans la moindre réticence

qu'ils citent en exemple le cas de Harvey's Drive in et de cinq concessionnaires, accusés de ne pas avoir remis un montant de \$30,487 perçu en taxes au cours des années 1967 et 1968.

Les plaintes ont été portées en mai dernier, mais les enquêtes préliminaires n'ont pas encore eu lieu. Déjà remise à quelques reprises, cette procé-

dure l'a été une fois de plus, hier, jusqu'au 10 septembre. Elle sera vraisemblablement remise une autre fois, le 10 septembre, puisque l'enquête fixée pour cette date l'a été "pro forma".

Les accusés sont Peter Strenberg, Marian Wyskowsky, Graziano Valente, Pierre Lalonde et Jean Lalonde.

LIVRES DE CLASSE USAGÉS

Achat, vente, échange.

Librairie

MÉNARD

222 est, rue Ste-Catherine, entre St-Denis et St-Laurent.

861-5621

BARILS à VIN

Capacité de 5 à 160 gallons. Aussi pratiques que décoratifs. Garantis utilisables.



BOUTIQUE DU BARIL

15, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval

625-0481

Agence "Detect of Canada Ltée"

PIERRE-D. MASSUE,

DÉTECTIVE

"Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec"

Licencié par la Cité de Montréal

• INVESTIGATIONS • INFIDÉLITÉ CONJUGALE • SURVEILLANCE

• FILATURE • TOUTES PREUVES POUR LA COUR

CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSURÉE

387-8757

L'HOMME ET SA MAISON CONSEIL DE LA SEMAINE

SUGGESTION #26

Avant d'effectuer tout travail de peinture, assurez-vous que la surface à peindre est bien propre, lisse, sans aspérités ni poussières.

Faites appel à un conseiller en chauffage de S. Albert & Cie Ltée, pour un examen expert à votre domicile, du système de chauffage à l'huile, sans obligation de votre part.

COURTOISIE DE

S. ALBERT

CIE LTÉE • CO. LTD.

CHÉQUE CASHIER

appeler 273-6361



Daniel J. Albert

Norman Spector

L'HOMME ET SA MAISON — maintenant disponible dans un livre de 320 pages.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ENSEIGNEMENT CULTUREL ET PROFESSIONNEL

COURS DU JOUR

- L'art au XXe siècle
- Comment acquérir une méthode de travail
- Droit et famille au Québec
- L'éducation: une impasse ou un tournant?
- Introduction à l'anthropologie
- Introduction à la psychologie
- Introduction à la politique canadienne et québécoise
- Le Refus global et le mouvement autonomiste
- Relations internationales au XXe siècle
- Les romans autobiographiques
- La vie des arts à Montréal
- Langue espagnole

Brochure sur demande

service d'éducation permanente

3333, chemin de la Reine-Marie



Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir).

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR

SESSION AUTOMNE 73

COURS DU D.E.C.

B.A.



ANGLAIS 201

ANGLAIS 401

ART 101:

ART 201:

ART 303:

BIOLOGIE 301:

CINÉMA 900:

ÉCONOMIQUE 920:

ESPAGNOL 101

ESPAGNOL 301

FRANÇAIS 902:

FRANÇAIS 202:

FRANÇAIS 321:

GÉOGRAPHIE 903:

HISTOIRE 922:

PHILOSOPHIE 101:

PHILOSOPHIE 301:

PHILOSOPHIE 912:

POLITIQUE 940:

PSYCHOLOGIE 101:

PSYCHOLOGIE 901:

SOCIOLOGIE 960:

mardi

merc.

merc.

jeudi

mardi

lundi et merc.

lundi

jeudi

jeudi

merc.

mardi

merc.

mardi

jeudi

mardi

lundi

jeudi

merc.

mardi

lundi

jeudi

jeudi

A451

A351

A152

A451

A051

A151

A352

A251

A352

A454

A351

A353

A354

A351

DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 10 SEPTEMBRE
DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION: 3 SEPTEMBRE

Renseignements, demande de prospectus:

SECRÉTARIAT DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

1001 EST, CRÉMAZIE, MONTRÉAL 352

TÉL.: 381-4293

la presse

PAUL DESMARAI
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Y a-t-il eu démocratisation?

Les dernières élections de juin dans les hôpitaux sont déjà presque oubliées. Mais un regard sur l'analyse que vient de faire le Conseil régional de santé et des services sociaux prouve au moins une chose: l'effort de démocratisation tenté au sein des conseils d'administration d'hôpitaux n'a pas produit les fruits escomptés. Au point que l'on peut se demander si la loi 65 a vraiment changé quelque chose au plan de la représentation dans les conseils. Ou si l'on ne s'illusionne pas un peu sur nos capacités de démocratisation.

Rappelons d'abord que dans 17 institutions, le quorum exigé pour l'élection des représentants des usagers n'a pas été atteint. Il a donc fallu que le ministère des Affaires sociales nomme lui-même ceux qui devaient être élus. Les groupes intéressés, comme les syndicats, pouvaient faire des recommandations. Mais après les tentatives de percée de certains syndicalistes, tentatives parfois mêlées de projets de contrôle, on peut penser que les gens du ministère n'ont pas dû être très portés à favoriser des syndiqués.

Pour élire les deux représentants de chacun des 33 autres hôpitaux, seulement 8.891 personnes se sont présentées. Dans ce nombre, il faut compter ceux qui habitent sur les lieux, ou presque, comme les religieuses, de même que ceux qui travaillaient à l'hôpital ce jour-là. Tous ces gens pouvaient facilement remplir les conditions d'usager.

Résultat: les usagers sont souvent représentés par des gens de l'establishment hospitalier. Ainsi, 333 des 631 qui, au total, sont membres des conseils d'administration, sont des médecins, des administrateurs, des hommes d'affaires ou des religieuses. C'est donc dire que ces gens sont les mêmes qui formaient les conseils d'autrefois. Si l'on ajoute à ce nombre les 19 retraités, qui peuvent aussi bien être d'anciens financiers ou administrateurs, et les "ménagères", dont certaines peuvent être les épouses des administrateurs, on se demande quelle force les vrais usagers pourront avoir dans une telle structure.

Ces situations extrêmes n'ont rien d'hypothétique: qu'on se rappelle, par exemple, que les représentants des usagers de l'Hôtel-Dieu sont un médecin, directeur du département d'administration de la santé, et une religieuse.

elle-même administratrice de l'hôpital. Par ailleurs, une quarantaine de professions sont représentées parmi les gens qui n'ont pas été choisis par la corporation de l'institution. Ce qui signifie que les hôpitaux qui ont voulu jouer pleinement le jeu démocratique ont pu le faire; et ceux qui n'ont pas voulu le jouer ne l'ont pas fait.

On ne peut discuter ici des intentions de ceux qui ont reformé des conseils nouveaux semblables aux anciens. Il est fort possible que de bonnes raisons de souci d'efficacité et de bonne marche d'une équipe ont pu les influencer. Mais il ne faut pas, par ailleurs, s'illusionner au point de croire que la structure nouvelle est démocratique par rapport à l'ancienne qui, elle, ne l'était officiellement pas.

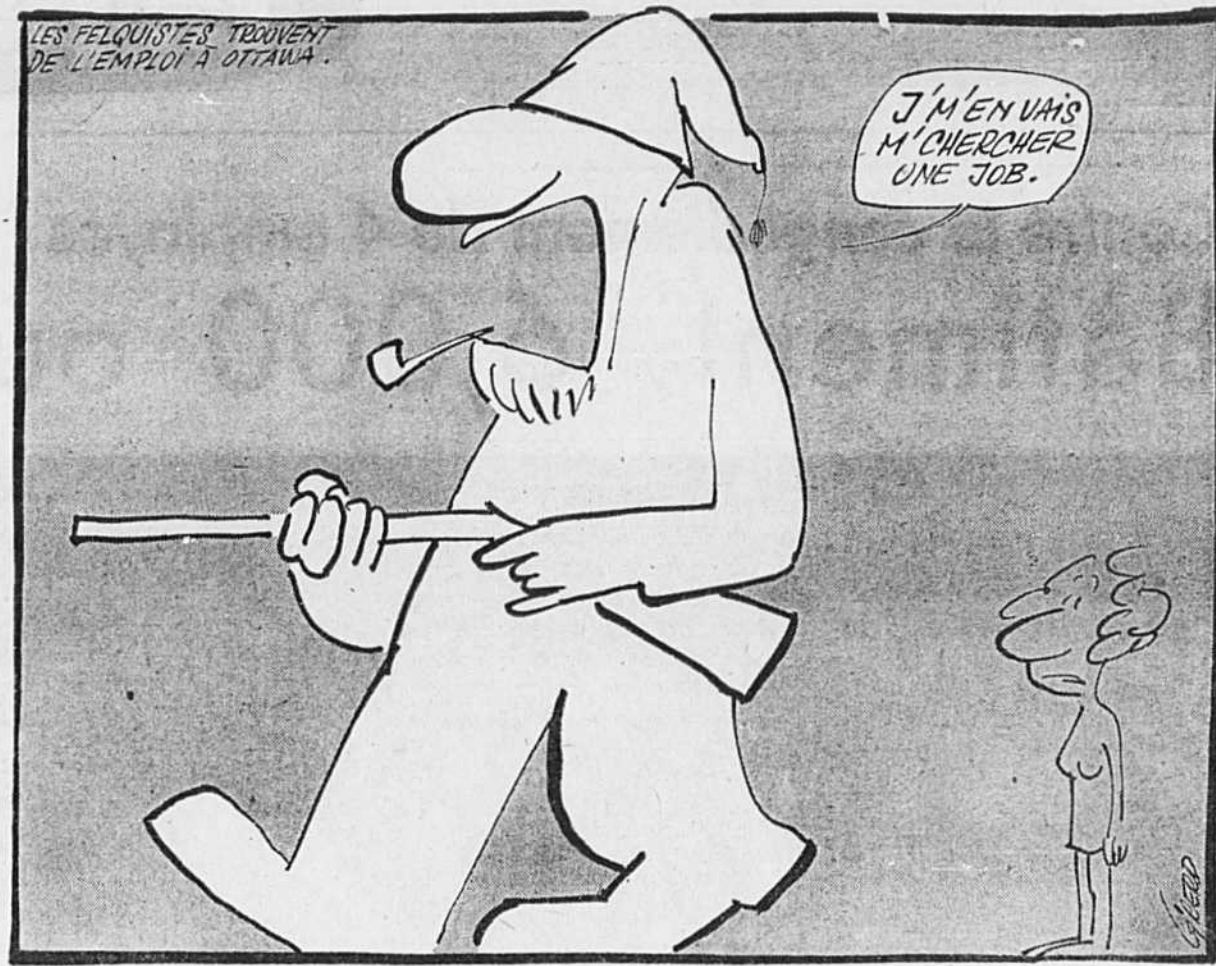
De plus, les représentants des usagers ne sont élus que pour un an. Or, les plus "purs" d'entre eux sont probablement ceux qui en connaissent le moins dans l'administration d'un hôpital. Quand ils commenceront à en comprendre les premiers rudiments, ils auront terminé leur terme: ils seront alors remplacés par des plus habiles moins "purs" ou par des moins habiles plus "purs". Par ailleurs, ceux qui sont nommés par le gouvernement et par l'ancienne corporation remplissent un terme de deux ans, ce qui leur permet de travailler avec beaucoup plus de facilité.

Sans vouloir boudier cet effort de démocratisation des structures hospitalières, il faut quand même en signifier les limites.

Il faudra, pour la prochaine élection qui se tiendra dans neuf mois, que deux genres d'action se préparent. D'abord, que le ministère travaille à des modes de participation plus justes; et que ceux qui font partie des structures acceptent de jouer pleinement le jeu.

Où alors, que ceux qui refusent la participation le disent franchement, que le gouvernement retire sa loi et que l'on retourne aux modes de nomination d'autrefois. Le résultat sera semblable et le procédé plus simple. L'étape franchie jusqu'à maintenant est tellement petite que l'on peut douter, à l'heure actuelle, de nos véritables capacités de démocratisation dans de telles structures. Trop peu de gens la désirent vraiment.

Jean-Guy DUBUC



Tous droits réservés

La mouche du coche

Prenant, en l'absence du Grand Maître à Penser, la relève du roquet de service, Laurent Laplante pondait hier, dans "Le Devoir", un très long Bloc-notes pour dénoncer et empêcher l'achat du "Soleil" par LA PRESSE. Comme il fallait s'y attendre, l'éditorialiste de l'hebdomadaire qui paraît quotidiennement sous la houlette de Claude Ryan est monté sur ses grands chevaux. Si l'on voulait imiter son style souvent plus que familier, on dirait qu'il "a grimpé dans les rideaux".

Maniant tour à tour le sérieux, l'ironie, l'argot parisien de mauvais goût et un certain persiflage "maison" bien caractéristique, l'ancien directeur de l'O.I.P.Q. (pour "Office d'Information et de Publicité du Québec") mué en Don Quichotte a pénétré à grands coups de sabre de bois le gouvernement du Québec, passif devant les fusions et regroupements de journaux, les propriétaires actuels du "Soleil", incapables de résister à l'attrait des millions, enfin, MM. Desmarais et Lemelin qui projetteraient de faire main basse bientôt sur l'un des tout derniers quotidiens indépendants du Québec.

M. Laplante consacre la plus

grande partie de son article à échauffer une thèse archi-convenue qui, sous certaines plumes alarmistes comme la sienne, prend vite l'allure d'un épouvantail. A en croire ces chevaliers à la triste figure, la liberté de presse et d'information serait déjà au cachot ou dangereusement menacée au Québec. Voire! Et, bien entendu, comme un certain gouvernement du début des années '60 qui se disait "en possession tranquille de la vérité", eux seuls ont la mission et la capacité de la défendre...

Ces bons apôtres oublient ou feignent d'oublier qu'au sein des moyennes et petites entreprises de presse, une certaine insécurité, l'insuffisance des moyens matériels et l'autoritarisme presque inévitable d'une direction jalouse et toujours présente constituent autant de menaces pour la liberté de presse et d'information. En d'autres termes, il est beaucoup plus facile au "Devoir" qu'à LA PRESSE de contrôler ou d'orienter l'information. Point n'est besoin d'une longue expérience dans l'un ou l'autre journal pour le savoir.

Il faut constater enfin avec une certaine surprise que la

conclusion, à laquelle en arrive M. Laplante après une si belle thèse, gâte et même détruit son argumentation. Après avoir fulminé contre les méfaits réels et imaginaires de la concentration, l'éditorialiste du "Devoir" n'a qu'un moyen à proposer pour maintenir en vie les journaux indépendants: le recours aux subventions du gouvernement! Il paraît que ça marche, en Suède, où l'Etat se montre plus généreux pour les journaux plus modestes ou plus faibles, qu'ils soient capitalistes ou communistes. Belle prime à la faiblesse et à la modestie.

Mais nous sommes loin de la Scandinavie. Si l'on veut être logique, "Le Devoir" serait-il prêt à accepter les subventions du gouvernement Bourassa, qu'il méprise? Comme l'a dit récemment Roger Lemelin, il serait plus normal pour "Le Devoir" d'obtenir, au besoin, une telle aide de LA PRESSE, où l'on apprécie la valeur de l'institution fondée par Henri Bourassa et où l'on déplorerait, du fait de son isolement, de la voir descendre au niveau qu'elle semble toucher parfois, celui de la simple mouche du coche.

Cyrille FELTEAU

DOCUMENT

Le Canada doit définir au plus tôt sa politique nationale de l'énergie

— William Davis, premier ministre de l'Ontario

Les premiers ministres provinciaux de même que des observateurs fédéraux se sont rencontrés entre le 9 et le 11 août dernier à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard. L'un des principaux thèmes de cette rencontre était l'énergie, dont l'évolution des formes au cours des prochaines années menace de bouleverser tout le Canada, un peu comme la construction des chemins de fer nationaux au sortir du XIXe siècle. Au cours de discussions à huis clos, le premier ministre de l'Ontario, M. Williams G. Davis, a soumis un exposé de toute première importance. En présence de M. D'Arcy McKeough, devenu ministre ontarien de l'Énergie en juin dernier, M. Davis a tracé, à l'intention de ses collègues provinciaux, les objectifs que poursuit sa province et énoncé les principales critiques de son gouvernement à l'égard d'Ottawa. LA PRESSE a obtenu une copie de l'exposé de M. Davis et publie aujourd'hui, en exclusivité, le contenu de cette intervention. La traduction et les commentaires en italique ont été préparés par notre division de l'économie.

L'Ontario a été invité à ouvrir la discussion portant sur l'énergie. Notre position est claire et nos préoccupations à ce sujet s'inspirent de sources bien documentées.

Franchement, je me demande où nous allons comme nation dans une sphère où le choix des politiques est de première importance. Je m'interroge sur le manque de leadership fédéral dans un contexte de points de vue et d'ambitions aussi contradictoires, divisés comme nous le sommes entre régions productrices (l'Ouest) et régions consommatrices (l'Est).

J'en suis même rendu à me demander s'il est possible de trouver une solution nationale au chapitre des prix et du ravitaillement en énergie en se fiant à l'arbitrage constitutionnel.

La voie constitutionnelle n'est peut-être pas la meilleure

Je mets en doute même la gestion de nos richesses naturelles après avoir constaté que le gouvernement fédéral n'a pas voulu aller au-delà d'un "programme d'information" sur le sujet.

Je m'interroge quant à l'issue d'une conférence (fédérale-provinciale) sur une nouvelle politique nationale de l'énergie que j'ai réclamée, requête que le premier ministre Lougheed (de l'Alberta) a endossée le 3 avril dernier. Je crois toujours fermement que cette conférence doit être jugée prioritaire.

Pourtant, jusqu'ici, aucune initiative en ce sens n'a encore été prise par Ottawa (au-delà des consultations tenues par le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald S. MacDonald, auprès de ses vis-à-vis provinciaux durant le mois de juillet).

let pour connaître leurs réactions au Livre Vert publié un mois plus tôt par Ottawa sur l'énergie). Le retard, mis à organiser ce forum national, capable d'interpréter et de concilier les diverses préoccupations en matière d'énergie exprimées par tous les segments du pays, nous plonge aujourd'hui dans un vide politique.

L'un des principaux symptômes de ce vide politique est apparu récemment: c'est la perspective d'audiences publiques itinérantes que se propose de tenir la Commission nationale de l'énergie sur l'exportation du pétrole. (Le mandat de la Commission nationale de l'énergie est double: après avoir examiné à huis clos en juin avec les principales sociétés pétrolières de l'Ouest canadien la part que chacune d'elles pourra conserver dans le total des exportations de pétrole aux États-Unis, l'agence fédérale étudiera cet automne les arguments en faveur et contre le plafonnement des exportations.)

Le mandat accordé aux enquêteurs, qui commenceront à siéger cet automne, est, d'après l'Ontario, beaucoup trop vaste et implique trop de facteurs politiques pour un tel mode d'approche.

La méthode de confrontation devant une agence fédérale n'est pas appropriée à la conciliation des points de vue nationaux sur une question aussi canadienne.

Mandat trop vaste de la Commission de l'énergie

Comment voulez-vous qu'un tel forum soit fertile lorsque certains partenaires de la Confédération, de façon très compréhensible, ne jugent pas utile d'intervenir ou même de participer à ces audiences?

(Le premier ministre ontarien doit faire allusion aux provinces maritimes qui, à l'instar du Québec et du sud-est de l'Ontario, ne consomment que du pétrole importé du Venezuela, du Moyen-Orient ou de l'Afrique. Pour sa part, le Québec soumettra un mémoire avant le 15 octobre prochain en insistant sur deux points majeurs: les conséquences d'un double système de prix — un pour le Canada et un autre plus élevé pour le pétrole exporté aux États-Unis — et l'urgence d'abolir la frontière de l'Ouest canadien en stabilisant les prix.)

La discussion de sujets tels que l'exportation du pétrole, à vrai dire l'étude globale de toutes nos exportations de gaz naturel, de pétrole, d'uranium et de charbon, devrait conduire à des efforts sérieux pour trouver une nouvelle formule permettant d'élaborer une politique nationale.

Ce sont là des problèmes de politique, de politique intergouvernementale. Nous ne devrions pas soumettre ces problèmes à de simples régies.

Nous réclamons de nouveau la tenue d'une conférence pour créer un meilleur mécanisme fédéral-provincial, dont la responsabilité appartiendra aux représentants élus des assemblées nationale et provinciales.

Sans contredit, le gouvernement fédéral envisage cette conférence comme une session qui lui permettra de connaître davantage nos réactions au Livre Vert (publié en juin par Ottawa sur la question de l'énergie). Je dois souligner ici que ma déclaration du 7 juin de même que le rapport de M. McKeough (c'est-à-dire la politique ontarienne de l'énergie dévoilée le 1er juin à Toronto) répondaient à la plupart des questions abordées dans ce Livre Vert.

L'Ontario pourrait prendre des mesures unilatérales

L'Ontario doit protéger les intérêts de ses citoyens au chapitre de l'énergie contre les effets corrosifs de la conjoncture internationale et de l'absence de toute politique nationale. Si l'Ontario doit prendre

des mesures unilatérales dans certains secteurs, alors nous ne devons pas hésiter à le faire.

Mais nous le ferons bien malgré nous.

(Le premier ministre ontarien fait allusion à des mesures comme une société provinciale des pétroles qui pourrait investir en Alberta ou en Saskatchewan, à une participation directe de l'Ontario dans l'exploration d'uranium au Canada ou encore l'importation de produits comme l'essence à l'ouest de l'Ontario, en dépit de la Politique nationale de pétrole.)

Nous avons soumis un certain nombre de mesures à l'attention des Ontariens et de tous les Canadiens.

La politique ontarienne de l'énergie qui surgira de ces mesures s'inspire de quatre facteurs importants:

1 — La reconnaissance de l'intérêt national et de ce que cela signifie pour l'Ontario en regard de ses ressources de tous ordres.

2 — La nécessité d'exprimer cette politique de l'énergie en fonction d'une stratégie industrielle nationale.

3 — L'affirmation de notre préoccupation — mieux, de notre confiance — que le Canada peut, grâce à une gestion clairvoyante et des discussions utiles, dépasser tous les autres pays dans l'administration de ressources énergétiques.

4 — La conviction que la clef de voûte de cette administration est la capacité de prendre des décisions à l'échelon national.

Ces considérations me convainquent de la justesse d'une remise en question de la politique actuelle du Canada en matière de pétrole et, dans l'intérêt de notre sécurité nationale, de prolonger vers l'est, de façon réversible, le pipeline actuel.

(M. William G. Davis se réitère ici à deux projets: le prolongement éventuel jusqu'en Ontario du pipeline de pétrole brut que le gouvernement québécois se propose de construire du bas du fleuve jusqu'à Montréal, en marge du complexe portuaire pour super-pétroliers près de Rivière-du-Loup, et l'usage du pipeline de la Trans-Northern qui transporte actuellement des produits raffinés de Montréal jusqu'à Ottawa. Le caractère réversible du premier pipeline permettrait au Québec de s'approvisionner de pétrole canadien ou américain au cas où les pays du Moyen-Orient suspendraient leurs approvisionnements alors que celui de la

Trans-Northern pourrait abreuver Montréal de pétrole raffiné dans la région de Sarnia ou de Toronto si les raffineries québécoises se trouvaient privées de leurs ravitaillements de pétrole importé.)

Je suis certain qu'il faille déployer tous les efforts nécessaires pour transporter des quantités massives de charbon de l'Ouest canadien en Ontario, à des fins d'énergie thermique (centrales nucléaires) et de production métallurgique.

Les difficultés traditionnelles éprouvées dans le transport du charbon et d'autres marchandises doivent être sérieusement analysées. En vérité, de nombreux modes de transport du charbon sont déjà à l'étude en Ontario.

Ces facteurs persuadent également l'Ontario de la nécessité pour tous les consommateurs d'énergie d'utiliser les sources actuelles avec plus de prudence. Il faut également les encourager et les récompenser pour tout effort en vue de rationaliser leur consommation.

Nous avons adopté ces mesures, mais nous sommes conscients qu'elles doivent être appuyées à l'échelle nationale pour ce révéler efficaces.

L'Ontario jette tout son poids dans le nucléaire

Ces facteurs m'ont également convaincu que l'Ontario devait doubler d'efforts et insister davantage au chapitre de l'énergie nucléaire.

A cet égard, la direction et la planification de la recherche d'uranium et de la production d'eau lourde nous rendent très inquiets.

L'Hydro-Québec a dû prendre des initiatives directement dans la production d'eau lourde. Cela est regrettable puisque la fabrication d'eau lourde — rassembler capitaux et personnel — est un besoin national.

La province est impatiente de voir corriger les politiques fédérales qui, selon nous, freinent la recherche d'uranium.

Malgré cette impatience, nous ne nous engageons pas dans des discussions bilatérales avec le gouvernement fédéral. Nous croyons qu'une nouvelle politique fédérale — une nouvelle législation — touchant l'exploration de l'uranium et le contrôle des exportations constitue un sujet de discussions multigouvernementales.

M. McKeough a suggéré de façon officieuse au ministre fédéral de l'Énergie de faire précéder

cette conférence par une rencontre de fonctionnaires qui prendraient connaissance de toutes les informations et statistiques pertinentes.

Il nous semble essentiel, avant de réunir les ministres de l'Énergie ou les premiers ministres, de s'entendre sur les faits ou, à tout le moins, de clarifier les différends qui séparent le personnel de tous les gouvernements, l'industrie et les autres groupes.

Ces idées et ces activités illustrent la direction dans laquelle s'engage la politique ontarienne de l'énergie.

Nous craignons cependant que la politique canadienne de l'énergie soit un rapiécage d'initiatives provinciales. Nous avons besoin d'un leadership commun et compréhensif en cette matière.

Nous avons besoin d'un leadership national

(Cette critique s'adresse au ministre MacDonald qui, lors de ses conversations avec plusieurs homologues provinciaux cet été, affirme que la politique fédérale de l'énergie pourrait s'appliquer de façon différente selon les diverses régions du Canada.)

Un tel leadership se trouve aujourd'hui plus ou moins sapé par la nature actuelle de la Commission nationale de l'Énergie, dont le rôle stratégique implique et nécessite des relations conflictuelles entre les principaux responsables de l'énergie à travers le pays.

Le processus de consultation intergouvernementale — un processus politique — s'en trouve ainsi gêné, voire même bloqué. Il nous apparaît donc urgent d'en arriver à une formule qui permette d'élaborer sur une base coopérative une toute nouvelle politique.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TELEPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7070
PUBLICITÉ 874-7308
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

la semaine revue et résumée

PAR REGINALD
SPINHAYER



DEMANDANT des augmentations salariales de 21 p.c. en deux ans et ayant rejeté les offres de 13.5 p.c. proposées par la partie patronale, les 56,000 employés sédentaires de onze compagnies de chemin de fer du Canada ont transformé en débrayage général de durée indéfinie leurs grèves tournantes déclenchées il y a un mois, paralysant totalement tout trafic ferroviaire au pays et ajoutant aux coûteuses perturbations déjà subies par des quantités d'industries depuis le début du conflit, sans compter les inconvénients pour les voyageurs.

Cette grève d'importance majeure s'ajoute aux 54 autres qui impliquent plus de 16,000 travailleurs et dont la Presse Canadienne a fait le compte cette semaine à travers le Canada, l'Ontario répondant pour le plus grand nombre de grévistes, soit 7,500, tandis que la Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard étaient les seules provinces à n'en compter aucun.

Le secteur des pâtes et papiers est particulièrement touché, notamment au Québec, et la baisse de production dans ce domaine crée une pénurie qui a déjà contraint divers journaux des États-Unis à rationner leur publication.

... et bientôt les transports publics de Montréal ?

Dans le même ordre, les 3,200 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM), dont le contrat collectif est expiré depuis huit mois, ont provoqué de l'inquiétude en déclinant des offres municipales qui auraient porté leur salaire de base à \$9,292 pour l'année en cours et à \$10,148 en 1975.

Bien qu'un arrêt de travail éventuel ne puisse intervenir légalement avant le 23 octobre dans ce conflit, les transports publics pourraient connaître de premiers troubles dès jeudi prochain en raison du piètre état des négociations contractuelles concernant environ deux mille autres employés de la CTCUM, à savoir le personnel des garages, celui de l'entretien, les caissiers et les commis de bureau.

Chômage, subventions et salaire minimum

Entre-temps, et peu après qu'on eut appris à Ottawa que les allocations de chômage payées au Canada durant les six premiers mois de l'année avaient totalisé \$1.2 milliard, soit \$166 millions de plus que pendant la première moitié de l'an passé, et ce en dépit d'une régression du nombre des sans-emploi, le gouvernement fédéral de M. Pierre Elliott Trudeau a annoncé un octroi de \$100 millions, dont \$83 millions dans le cadre du programme des Initiatives locales, pour stimuler l'emploi dans les douze mois à venir, particulièrement au cours de l'hiver, aux rigueurs normales duquel menace de s'ajouter un ralentissement international de l'économie.

À Québec, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a de son côté fait savoir que le salaire horaire minimum dans la province, présentement de \$1.75, passerait à \$1.85 en novembre, à \$2 en mai 1974 et à \$2.10 en novembre 1974, hausses qui le garderaient à 60 p.c. de la rétribution salariale moyenne.

Hausses et baisses des hausses de prix

Les producteurs de lait du Québec et les directeurs d'importantes boulangeries industrielles de l'Ontario sont allés à contre-courant dans le léger recul enregistré depuis la fin de la semaine dernière sur le plan du coût de l'alimentation, les uns en disant que la pinte de lait pourrait atteindre incessamment le nouveau sommet de 41 cents, les autres en invoquant la hausse du blé et... l'inflation du prix de la main-d'œuvre pour expliquer que leurs pains se vendraient jusqu'à 43 cents à compter de mardi. Il existe actuellement une pénurie mondiale de céréales qui, selon les experts, pourrait se prolonger jusqu'à la fin de 1974.

Mais les ménagères québécoises ont généralement constaté des "diminutions de hausses" en faisant leurs emplettes alimentaires, ce qui est réconfortant même si des économistes n'y voient qu'un phénomène temporaire.

L'affaire Laporte : Choquette contredit le premier ministre

Interrompant des vacances aux États-Unis, le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, est brièvement revenu à Montréal pour réitérer les assertions gouvernementales d'intégrité dans différentes affaires politico-judiciaires, mais il a partiellement contredit le premier ministre Robert Bourassa en déclarant que, aussitôt après les dernières élections provinciales, il avait personnellement instruit M. Bourassa des contacts de M. Laporte avec des présumés membres du monde interlope.

Selon Me Choquette, lui-même et M. Bourassa s'étaient alors enten-

dus pour tenir M. Laporte à l'oeil, mais cette surveillance aurait été inutile, selon M. Bourassa, qui a toutefois déploré "l'imprudence de M. Laporte dans le choix de ses relations".

Un présumé "petit juge" et un enquêteur déplacé

Au même chapitre délicat, un quotidien de Montréal a publié qu'un millionnaire de la métropole, M. William Obront, grossiste en viandes et mécène de factions politiques en (presque) tous genres, aurait fourni à la police une belle occasion de confirmer une déposition faite sous serment en mars dernier devant la commission provinciale d'enquête sur le crime organisé, alors qu'il avait dit avoir remis aux mains de son propre avocat une obole de quelques milliers de \$ pour le Parti libéral: dès le lendemain, la police aurait enregistré une communication téléphonique dans laquelle Obront disait plutôt avoir confié sa contribution électorale à "un petit juge" non identifié.

Quant à l'affaire du directeur de la police de Montréal, M. J.-J. Saulnier, un des enquêteurs spéciaux, peut-être trop loquace avec des journalistes et trop critique pour ses supérieurs, a été relevé de ses fonctions et affecté à un travail de routine.

Employés de "LA PRESSE" condamnés à la prison

Deux ans après les faits, la cour d'Appel du Québec a entendu favorablement un recours du ministère public et a imposé des peines de huit jours à un mois de prison à cinq employés des services techniques de "LA PRESSE" qui avaient écoupé d'amendes de \$25 à \$50 en première instance relativement à des actes de violence commis durant un conflit ouvrier qui entraîna la fermeture du journal d'octobre 1971 à février 1972.

Les condamnés ont annoncé qu'ils portaient l'affaire devant la cour suprême du Canada, pendant que, considérant que ces séquences ne peuvent que nuire aux relations de travail et donc au journal lui-même, des observateurs patronaux et syndicaux s'interrogeaient sur les raisons du zèle du ministère public.

Les douches écossaises du président des E.-U.

Le président Richard Nixon, qui s'évertue à faire oublier le scandale électoral "Watergate" à ses concitoyens autant qu'à l'étranger, s'est avantageusement tiré de sa première conférence de presse depuis l'exposition de menées criminelles contre le parti d'opposition démocrate. Il a aussi été acclamé au terme d'une allocution devant 4,500 anciens combattants, et un Républicain a remporté de justesse la première élection partielle tenue depuis le début des troubles.

Après le chaud, le froid!

Mais il a aussi connu de nouveaux déboires. D'abord, à la suite d'une rumeur de complot d'attentat, et manifestement victime d'une tension exacerbée, M. Nixon a physiquement rudoyé son attaché de presse personnel devant les caméras de télévision. Ensuite, le vice-président des E.-U., M. Spiro Agnew, soupçonné d'actes de corruption commis avant son accès à ses présentes fonctions, paraît revenu sur son intention de ne pas invoquer l'immunité exécutive pour échapper à une inculpation éventuelle. Enfin, et pendant qu'un sénateur républicain écoupait d'un jour de prison pour conduite en état d'ébriété, plusieurs pays étrangers auraient discrètement exprimé le vœu que M. Nixon remette "au moins jusqu'à 1974" la tournée de réhabilitation qu'il entendait faire en Europe et ailleurs à compter du mois d'octobre.

Grèce: amnisties en vrac

Le président de la nouvelle république de Grèce, l'ex-colonel Georges Papadopoulos, 54 ans, a levé la loi martiale décrétée six ans plus tôt dans son pays de neuf millions d'habitants. Il a aussi proclamé l'amnistie des délinquants politiques et de leurs tortionnaires militaires ou policiers. Quelque 300 hommes et femmes sont subseqüemment sortis de prisons civiles et militaires, parmi lesquels Alexandros Panagoulis, 34 ans, antérieurement condamné à mort pour un attentat contre Papadopoulos, en 1968. Le zéphyr de libéralisme a également réhabilité les oeuvres musicales du compositeur Mikis Théodorakis, auteur de la musique de "Zorba le Grec".

La démission du général Prats

Le glas, peut-être, de l'expérience d'Allende

CHARLES
DAVID

chroniqueur à
l'information étrangère



AGGRAVANT une situation de plus en plus chaotique, la décision du général Carlos Prats, commandant en chef des forces armées chiliennes et ministre de la Défense dans le dernier cabinet "de sécurité nationale", de quitter le gouvernement et de remettre son commandement militaire, occultera le caractère intense du profond malaise de l'armée et, de ce fait, conditionne, dans un proche avenir, le déclenchement de nouvelles aventures, voire de la guerre civile, qui risquent d'acculer à la faillite le régime socialiste chilien.

Ce départ, en effet, est d'autant plus coûteux pour le président Allende que son plus ferme soutien dans l'armée et le garant de la neutralité politique de cette dernière est obligé de s'effacer au moment où se durcit l'offensive politique des partis de l'opposition et s'éternise, dans un cortège de violences et d'attentats, la grève des transporteurs routiers, soutenue activement par les associations professionnelles et les syndicats industriels patronaux et encouragée ouvertement par les milieux politiques de la droite et de l'extrême-droite. En cas de coup de force d'une partie de l'armée, l'absence du général Prats risque de se faire lourdement sentir.

Car, désormais, la grande majorité de l'Opposition, notamment le mouvement d'extrême-droite "Patrie et Liberté", ne cachant plus sa détermination d'engager la lutte par tous les moyens pour abattre le régime, l'attitude des forces armées chiliennes devient, une fois de plus, prépondérante et devait marquer, d'une façon précise, le cours des événements. Toute la question est de savoir si l'armée chilienne saura résister à la tentation de plus en plus invitante de prendre en mains le destin du Chili.

Risques accrus d'intervention militaire

Dans cette optique, la démission du général Carlos Prats qui a dû céder, pour ne pas briser l'unité de l'armée, devant les critiques de plus en plus acerbes de ses pairs stigmatisant sa fidélité au gouvernement et son attachement à la personne d'Allende, peut apparaître comme le signe le plus évident d'une modification prochaine des positions traditionnelles des forces armées. Advenant cette éventualité, la menace d'un coup d'État militaire se ferait, à brève échéance, de plus en plus précise et l'épreuve de force serait irrémédiablement engagée.

Il est indéniable, en effet, que l'armée se trouve au centre de tou-

tes les controverses politiques et, de par les tiraillements qui secouent le corps des officiers, cache mal son impatience à rester dans les limites d'une stricte neutralité. Situation d'autant plus cruciale pour l'équilibre et le moral de cette institution que son engagement politique a été déterminé pour sauvegarder la réussite d'un régime dont les aspirations concordent difficilement avec sa philosophie et ses sentiments.

Aussi, compte tenu du rôle important tenu par l'armée sur l'échiquier politique chilien, les changements profonds intervenus, ces derniers jours, au sein du haut commandement militaire, peuvent apparaître comme le point tournant dans l'évolution d'une situation qui

ne cesse de se dégrader. Pourtant paradoxalement cette armée chilienne, de par le jeu des passions exaspérées et de l'importance fondamentale de l'enjeu car mettant en cause le destin immédiat du Chili, risque de sortir brisée quelle que soit la tendance de son orientation et de ses prises de position.

Armée brisée

En effet, accusée par la droite de ne pas s'opposer à la détérioration grave de la situation politique et sociale de ce pays, l'armée chilienne se voit, par contre, l'objet de récriminations sévères de la part des partisans du gouvernement qui la soupçonnent de vouloir se lancer dans une aventure sédi-

tieuse et de donner libre cours à ses tendances fascistes. Position intenable qui ne peut qu'exacerber les dissensions déjà profondes au sein d'une armée tiraillée entre la légitimité parlementaire et la légitimité gouvernementale. Il est à craindre que les forces armées chiliennes ne soient plus en mesure désormais d'exercer leur rôle d'arbitre et, par la force des choses, d'assurer, dans le cadre de leur mission traditionnelle, la protection et le respect des institutions.

Appelée à prêter son concours pour rendre aux Chiliens "la confiance et la paix" et participer au "cabinet de la dernière chance", l'armée chilienne en est sortie divisée, le moral profondément atteint, et désormais disponible aux appels éventuels de quelque esprit aventurieux et aventurier. Car, avec la démission du général Prats l'impossible est devenu possible.

Certes, le limogeage, par le président Salvador Allende, du chef de la force aérienne du Chili, le général Ruiz, a démontré clairement que le chef du gouvernement entendait encore imposer sa façon de voir et exercer pleinement son autorité en dépit des risques. Il n'en reste pas moins vrai que cette attitude du président chilien a brusqué la majorité des officiers de cette armée, en dépit du fait que les généraux de l'état-major du général Ruiz aient accepté de faire taire leurs ressentiments et se soient soumis, du moins pour l'instant, à la décision présidentielle.

Néanmoins, malgré les démentis, les rumeurs persistantes de coup de force organisé par les éléments de la marine et de l'armée de l'air prouvent, hors de tout doute, que l'armée chilienne ne supporte, de moins en moins, les agissements du gouvernement marxiste, d'autant que le président Allende ne peut plus compter sur la présence du général Prats qui, à la tête des armées, servait de véritable cran d'arrêt aux factieux dans le développement de leurs activités illicites.

Ainsi, la multiplication des incidents provoqués et alimentés par des forces franchement hostiles, la collusion possible des extrémistes et des factieux, le harcèlement de l'Opposition qui l'accuse de violer la Constitution, de faire fi des libertés élémentaires et de plonger le pays dans le chaos politique et le marasme économique au moment où cette même Opposition participe au sabotage des structures économiques du pays par l'appui politique qu'elle apporte aux différentes grèves, les bruits soudains des difficultés frontalières avec la Bolivie, tout concourt à démontrer que cette situation délicate d'un plan parfaitement ordonné pour briser définitivement l'élan de la tentative politique la plus originale de cette dernière décennie en Amérique Latine.

Pourtant, en tentant de mettre un terme à l'entreprise d'Allende qui veut, avant tout, "concilier liberté et marxisme", ses détracteurs risquent, certes, de sonner le glas d'une espérance, mais ne réussiront, en définitive, qu'à prouver que toute révolution doit s'établir "au bout des fusils". On peut se demander alors pour qui sonnera le glas.



télephoto PA

Le départ du général Prats annonce-t-il le commencement de la fin?

Réduire la consommation plutôt que contrôler la hausse de population

d'après Robert J. DONOVAN
du Los Angeles Times

NEW YORK — LE CONCEPT de croissance démographique zéro a pris au piège la civilisation américaine et les États-Unis ont intérêt à réduire la consommation plutôt que de contrôler l'augmentation de la population.

Telles sont les vues du Dr Amitai Etzioni, directeur du Centre de la recherche politique et professeur de sociologie à l'université Columbia. Le Dr Etzioni est également l'auteur d'un ouvrage intitulé "The Genetic Fix" qui doit sortir des presses bientôt.

Pour le Dr Etzioni, une population stable ou en décroissance est une population vieillissante comptant très peu d'enfants et de jeunes adultes. Et comme l'âge moyen de cette population monte, les écoles et les universités se vident pendant que les personnes âgées éprouvent des besoins croissants en ce qui

concerne les maisons de retraite et les soins médicaux.

Ce qui signifie que la note de la santé nationale va sans cesse augmenter, obligeant la population active à déboursier davantage pour l'entretien de la population à la retraite.

Source de conflits sociaux

Ce problème comporte également un aspect politique important, dit le Dr Etzioni.

Le concept de la croissance démographique zéro exerce un plus grand attrait sur les classes moyennes de professionnels et de personnes éduquées que sur les couches défavorisées de la population.

Le Dr Etzioni note en effet que pendant que le taux de la natalité continue de baisser chez les classes moyennes, il demeure stable ou accuse même une hausse parmi les pauvres et les minorités culturelles.

Il est évident, dit-il, que ce décalage peut être à l'origine de graves conflits sociaux, puisque les enfants pauvres vont en grandissant récla-

mer leur part des ressources disponibles.

Et il ajoute qu'une forte population active est la garantie d'une économie en expansion, ce qui permet de neutraliser avec une relative facilité les causes de tels conflits sociaux puisque la société peut alors donner aux démunis sans rien enlever aux nantis. Mais une population active en baisse signifie une économie stagnante, source de tensions nouvelles puisqu'il faudra alors prendre à certains pour redistribuer à d'autres.

Réduire la consommation

Aussi, dit le professeur Etzioni, le concept de la croissance démographique zéro peut s'avérer une réussite à la seule condition que la population vieillissante ne fasse pas augmenter la consommation.

Une baisse de 2% de la population serait quelque chose de gigantesque, dit-il, mais si par la même occasion le reste de cette population augmente sa consommation de 3%, il est évident que tout le

monde aura moins à consommer qu'auparavant.

Pour renverser cette tendance, dit le Dr Etzioni, il faut mettre l'accent sur la réduction de la consommation.

Par exemple, on a établi que l'automobiliste qui conduit à 50 miles à l'heure plutôt qu'à 70 réalise une économie de 20% sur l'essence.

Il ne faut pas oublier que nos ressources sont limitées, dit-il, ce qui rend plus urgente encore la nécessité de réduire la consommation. Cesser de fumer et réduire la consommation de la bière, par exemple, peut permettre à nos ressources de durer un peu plus longtemps.

Si je pouvais convertir la moitié des Américains au bouddhisme zen, dit le Dr Etzioni qui est né en Allemagne et qui a été éduqué en Israël, j'accomplirais davantage que mille cliniques de contrôle des naissances parce que les bouddhistes zen trouvent leur plaisir dans la beauté et les choses de l'esprit plutôt que dans la combustion de la matière.

pleins feux sur l'actualité

Les délégations du
QUÉBEC en EUROPE

Le Québec a depuis quelques années intensifié sa présence dans les pays du Marché commun européen en y créant des délégations permanentes dont le but est de mieux faire connaître le Québec aux industriels de la CEE et d'attirer les investissements étrangers chez nous.

Il existe quatre délégations du Québec en Europe, ayant leurs sièges à Paris, Londres, Milan et Francfort. Claude Beauchamp, de LA PRESSE, s'est entretenu avec leurs dirigeants, au cours d'un récent séjour en Europe.

Il nous livre ici ses impressions dans une série de quatre articles.

- 1 -

DE LA LARGE FENÊTRE dont les doubles battants sont entrouverts, nous parvient très distinctement le bruit régulier et reposant de l'eau qui coule d'une fontaine toute proche.

Profitant de ce que mon interlocuteur interrompait la conversation pour prendre un appel téléphonique urgent, j'ouvre toute grande la fenêtre qui descend jusqu'au plancher: du deuxième étage, j'embrasse d'un seul coup d'oeil un joli jardin où trône effectivement une petite fontaine, donnant à cette arrière-cour l'allure d'une véritable oasis, tellement ce coin tranquille et verdoyant contraste avec le bruit infernal et la grisaille terne que j'avais pu observer avant de franchir l'entrée principale de l'édifice où je me trouvais maintenant.

Reprenant mon fauteuil dans ce coin de la pièce décorée en petit salon, j'eus tout le loisir d'en jauger la belle dimension et d'en examiner l'autre partie dominée par une table de travail de grand style.

Et je me suis mis à penser que vraiment, jamais nos édifices modernes climatisés, mais aux fenêtres hermétiquement fermées, fonctionnels, mais ne laissant aucun espace pour le simple plaisir de la vue, rentables, mais pas faits à la

mesure de l'homme, ne pourraient dégager une telle ambiance de confort... et de richesse.

J'étais au 16 Via Manzoni, dans le bureau du chef de la mission du Québec à Milan, M. Marcel Bergeron.

La même impression, je l'avais eue quelques mois auparavant en visitant la délégation générale du Québec à Londres. Je l'ai ressentie également à la Maison du Québec à Paris.

Aux yeux des Nord-Américains que nous sommes, ces décors offerts par les vieilles résidences et édifices européens paraissent exorbitants, parce qu'ils sont inaccessibles ici, et s'assimilent à des dépenses somptuaires.

Pourtant, nul ne reproche au gouvernement du Québec d'occuper des locaux dans un des édifices les plus prestigieux de Montréal, Place Ville-Marie.

La somptuosité des dépenses que ferait le Québec pour maintenir sa présence à l'étranger, c'est une légende à détruire.

Réalité et légende

Bien sûr, les bureaux du Québec en Europe appartiennent à une tout autre catégorie que ceux du ministère des Transports, rue Crémazie à Montréal. Bien sûr, qu'ils sont bien situés et bien meublés. Ils le sont au goût des Européens, ce que nous confondons avec luxe exagéré. Pour les Européens, l'adresse est autre chose qu'une boîte postale. Le vieil adage "Loger à bonne adresse" court autant en Allemagne qu'en Italie qu'en France, en Belgique et en Angleterre.

Mais parler du faste des maisons du Québec en Europe ne correspond pas à la réalité. Partout, le mobilier est sobre, même s'il contient des articles sans doute introuvables à Montréal.

Les bureaux de Bruxelles et de Dusseldorf sont les seuls à avoir opté pour un style moderne, occupant l'un et l'autre des édifices de style nord-américain.

D'ailleurs, l'envergure des maisons du Québec varie selon le rôle qui leur est dévolu.

M. Patrick Hyndman, qui dirige à Dusseldorf un simple "bureau économique", occupe avec quatre autres personnes un bureau qu'on doit qualifier de très modeste.

A Milan, M. Bergeron supervise un personnel de six personnes car, en plus de son rôle de promotion industrielle, le bureau s'occupe également des questions d'immigration, de culture et de tourisme. La maison du Québec à Milan se situe dans la catégorie dite des "missions". C'est d'ailleurs la seule en son genre pour le moment.

Londres, Bruxelles et Paris constituent des "délégations générales". Comme la maison du Québec à New York. (Les autres maisons du Québec aux États-Unis sont des "bureaux économiques": Chicago, Dallas, Los Angeles et Boston. A Lafayette, il s'agit d'un "bureau culturel". La maison qui doit être inaugurée cet automne à Tokyo constituera également un "bureau économique". Quant au bureau de Beyrouth, au Liban, où on vient de

nommer un nouvel "agent d'orientation" en matière d'immigration, on lui octroiera éventuellement des responsabilités économiques.)

Les délégations générales de Londres et de Bruxelles comptent un personnel de neuf personnes chacune. Elles s'occupent, en plus de la promotion industrielle, assurée par le délégué général et deux délégués industriels, des questions culturelles, éducatives et d'immigration. Une de leurs tâches importantes consiste à prendre en charge les missions d'étude de toutes sortes (industrielles, commerciales, techniques ou scientifiques) qui émanent du Québec.

Quant à la délégation de Paris, la plus importante de toutes, elle compte, sous la direction de M. Jean Chapdelaine, une soixantaine de fonctionnaires.

S'il est vrai, comme on le verra dans un prochain article, que les résultats demeurent minces au chapitre des investissements directs, le travail effectué en France s'avère considérable à plusieurs autres titres, y compris sur le plan économique. Qu'il suffise de penser que plus de 3,000 Québécois vont en France chaque année en vertu des programmes d'échanges gouvernementaux.

Une chirurgie acceptée

Les remous créés, il y a trois ans, lorsque le premier ministre Bourassa a décidé de réduire le budget accordé à la délégation de Paris, se sont calmés.

On reconnaît volontiers aujourd'hui que la maison du Québec

à Paris, bousculée par l'expansion extrêmement rapide des échanges franco-québécois au cours des années soixante, s'était vu pousser des excroissances nécessitant une bonne chirurgie. Le personnel a effectivement été réduit de 75 à 60 personnes.

Mais à Paris, comme ailleurs où le Québec possède une représentation en Europe, le travail des délégations risque de prendre de l'ampleur au cours des prochaines années et donc, non seulement d'entraîner une hausse des coûts mais encore de créer certains problèmes de recrutement.

En plus d'avoir eu à dénicher quelqu'un pour lancer la maison du Québec à Tokyo, chose pas facile puisqu'en plus des qualités habituellement requises chez un délégué industriel, on demandait une certaine connaissance de l'Orient et de la langue japonaise (c'est M. Normand Bernier qui a été choisi), le ministère de l'Industrie et du Commerce, de qui relève les nominations économiques, devra pourvoir cette année au remplacement de M. Bergeron à Milan (qui revient comme sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce), et de MM. Pierre Plante (qui s'occupera à Montréal des dossiers spéciaux du ministère) et Jules Poisson, à Paris.

Dans le but de diminuer les coûts, on a tendance depuis quelques années à embaucher le plus de personnel possible sur place. C'est ainsi que les adjoints de M. Bergeron à Milan et de M. Hyndman à Dusseldorf sont italiens et al-

lemand. Quelques Français travaillent également à la délégation de Paris.

Malheureusement, beaucoup de faussetés circulent au Québec sur le coût d'opération des maisons du Québec en Europe. A part Paris qui exige sans doute des dépenses de l'ordre de \$1,000,000 million par année, une délégation ne coûte pas très cher relativement à ce qu'elle peut rapporter à court terme.

Londres et Bruxelles coûtent sans doute aux environs de \$200,000 par année, tandis que le coût des maisons de Milan et de Dusseldorf se situe autour de \$75,000.

La maison du
délégué général

Il y a un cas, en particulier, qui a fait couler beaucoup de salive à l'Assemblée nationale et d'encre dans les journaux il y a quelques mois. C'est celui de la résidence du délégué général à Bruxelles, M. Jean Deschamps, dont le coût annuel du loyer s'élève à \$30,000.

C'est énorme selon nos barèmes nord-américains (qui commencent cependant à s'élever dangereusement depuis deux ou trois ans; des loyers de \$1,000 et plus par mois ne sont plus chose rare à Montréal). Mais il faut situer cette résidence bruxelloise dans son contexte bruxellois.

A ce prix, il serait étonnant que la résidence de M. Deschamps ne soit pas belle. Elle est belle, très belle même. Elle est imposante avec sa façade de briques rouges. Elle est vaste: trois étages. Le hall d'entrée donne accès à un immense

salon et à une salle à diner, aussi sobre que vaste. M. Deschamps reçoit à déjeuner ou à dîner, à titre de représentant du gouvernement du Québec, plusieurs fois par semaine, presque tous les midis, et souvent le soir.

Elle est très belle mais elle n'est pas somptuaire. Il faut voir les résidences du même quartier occupées par des représentants d'autres pays (Bruxelles est la ville du monde où existent le plus grand nombre d'ambassades parce qu'en plus d'être une capitale, elle est le siège des institutions du Marché commun européen et de l'OTAN) pour le constater.

En guise de comparaison, les résidences des consuls étrangers en poste à Montréal, rue McGregor par exemple, sont encore plus imposantes que celle du délégué général du Québec à Bruxelles.

Bien logés, oui, mais
des comptes en suspens

Mais, il n'y a pas à se le cacher, les représentants du Québec à l'étranger sont très bien logés. Le gouvernement assume le coût de loyer des résidences des délégués généraux à cause des nombreuses fonctions officielles qui s'y tiennent. Les délégués généraux du Québec en Europe sont happés par la vie diplomatique intense qui s'y déroule.

Quant aux délégués industriels, culturels et autres, les allocations de déplacement et de vie chère qui s'ajoutent à leur salaire de fonctionnaire leur permettent de se trouver des appartements fort respectables.

Les représentants du Québec à l'étranger ne se plaignent d'ailleurs pas du traitement dont ils sont l'objet et qui se compare à ce qu'offrent les autres gouvernements.

Unaniment, par contre, ils s'élèvent contre les tracasseries administratives et les lenteurs bureaucratiques qui leur empoisonnent l'existence.

Cela peut prendre des mois avant que leurs comptes de dépenses soient remboursés. Il manque toujours quelque formulaire à remplir. Un délégué disait avoir près de \$5,000 en suspens.

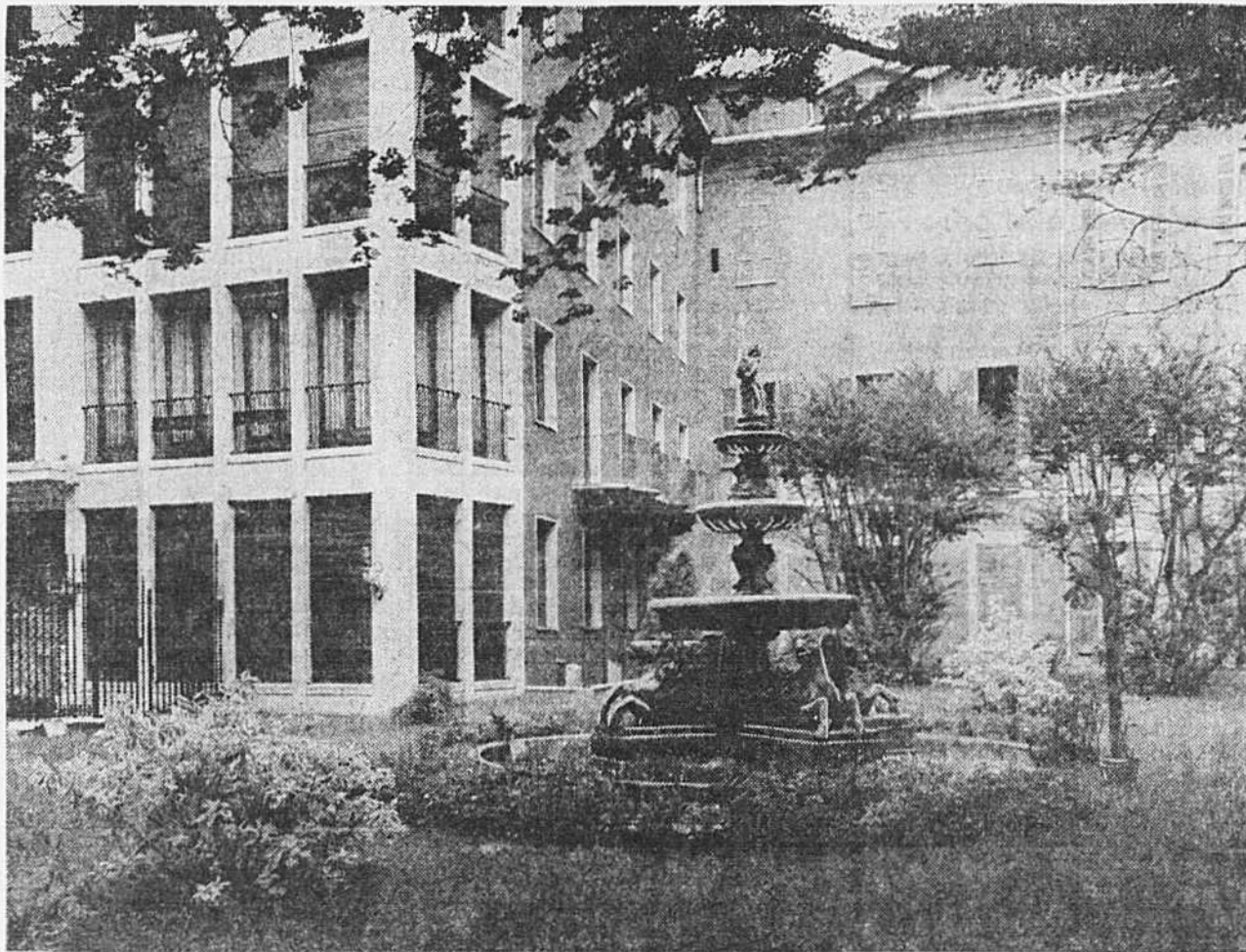
Bien plus, après plusieurs mois d'opérations, la délégation de Bruxelles n'avait pas encore de budget, ce qui veut dire en pratique que les dépenses n'étant pas admises hâtivement, le gouvernement ne peut pas payer les comptes. Ce sont les individus, en particulier le délégué général, qui finalement doivent supporter personnellement parfois pour plusieurs milliers de dollars, la présence du Québec à l'étranger.

"Ça fait partie de la vie à l'étranger", finissent-ils tous par conclure car, cela est remarquable, même après plusieurs années d'exil, bien peu ont perdu la motivation première de leur présence là-bas: le désir et la fierté de contribuer à donner au Québec une place sur l'échiquier international.

LUNDI: Le travail commence à porter des fruits.



M. Marcel Bergeron, le chef de la mission du Québec à Milan.



La grille, le jardin, la fontaine, un décor italien. Au premier étage, les bureaux de la Maison du Québec à Milan.

Napoléon aurait tenté de s'enfuir de Sainte-Hélène

par Jacques FERRIER

Collaboration spéciale à Rome

"RARES sont les historiens qui ont été à Sainte-Hélène. Moi, j'y ai passé trois mois et j'y ai découvert des choses étonnantes. Je me suis rendu compte que c'était là que j'étais le mieux en mesure d'étudier et d'analyser, sur le plan humain, la personnalité de Napoléon. Je suis même parvenu à établir qu'il avait tenté de s'enfuir, ce que nient la plupart des historiens."

C'est ce que nous déclare Bruno D'Agostini, auteur d'un livre intitulé "Sant'Elena operazione fuga" (Sainte-Hélène: opération fuite), qui va être publié incessamment aux éditions PAN, à Milan. Originaire du Frioul, âgé de soixante-deux ans, il a derrière lui une longue carrière de journaliste, d'écrivain et d'historien.

A la recherche

d'une étude impartiale

Il nous reçoit chez lui, à Rome, où il est établi, et il nous raconte qu'il s'est toujours intéressé à Napoléon: "A Bruxelles, j'ai voulu écrire quelque chose sur Waterloo. J'ai été à l'île d'Elbe. Puis j'ai résolu d'évoquer les cent jours. Enfin, je me suis embarqué pour Sainte-Hélène (de Southampton, la traversée dure une dizaine de jours), il y a vingt-cinq ans, et j'ai écrit mille cinq cents mètres et cent Anglais, fonctionnaires de l'adminis-

tration coloniale. C'est donc sur l'exil (1815-1821) que j'ai concentré mon attention."

Bruno D'Agostini a lu des centaines de livres sur Napoléon, mais aucun ne l'a pleinement satisfait. "En France, nous dit-il, on bien on fait son apologie, ou bien on le dénigre. Mais je ne connais aucune étude vraiment impartiale. Par exemple, pour ce qui concerne Sainte-Hélène, on se base toujours presque uniquement sur le mémorial de Las-Cases, lequel a contribué à créer la légende. Mais il y a aussi le journal du général Gourgaud, qui faisait partie de l'entourage de Napoléon. Octave Aubry est un des rares historiens à avoir saisi l'importance de ce journal.

"Quoi qu'il en soit, l'exil est une période historique parmi les plus mystérieuses qui soient. Des historiens français et anglais affirment que d'innombrables faux ont été fabriqués à Sainte-Hélène, et ainsi, peu à peu, la fiction a dissimulé la réalité. Or mon objectif a été de rétablir la vérité."

En premier lieu, D'Agostini a découvert que Sainte-Hélène n'est pas la terre maudite que l'on croit. Elle n'est pas "l'île de la mort" dont parle Emil Ludwig, où le climat est "meurtrier". Au contraire, il s'agit d'une île où l'air et la température sont fort agréables (avec un minimum de 40 degrés et un maximum de 80 degrés). La meilleure preuve est que les Anglais y ont installé un sanatorium, où les malades vont se soigner.

En second lieu, la villa de Longwood n'a pas l'air d'une ancienne écurie, comme on voudrait le faire accroire. Fort bien restaurée selon

les directives données naguère par le général de Gaulle, elle est fort belle et l'existence devait y être agréable. Si Napoléon se lamentait, c'est parce qu'il y était prisonnier, tout simplement. Il avait tout intérêt à faire de la propagande contre Sainte-Hélène et contre le gouverneur Hudson Lowe qui, selon D'Agostini, était un excellent homme.

L'historien italien a été frappé par une remarque d'Octave Aubry: "Cette fuite à laquelle il pensait sans trêve". Or la plupart des auteurs ne sont pas de cet avis. Ils

pensent que jamais Napoléon n'a tenté de s'enfuir. N'y avait-il pas à Sainte-Hélène trois mille soldats anglais, six cents canons et une escadre navale pour garder le célèbre prisonnier?

Un livre
trouvé à Leningrad

Bruno D'Agostini a orienté ses investigations dans cette direction, et il a mis en parallèle une série de coïncidences troublantes. Montholon fait allusion à des projets

d'évasion. Gourgaud relève qu'une fuite aurait eu le plus de chances de succès à travers la ville, en plein jour.

D'autre part, Napoléon avait fait savoir discrètement au commissaire russe à Sainte-Hélène qu'il possédait toutes les lettres que le tsar lui avait adressées, et qu'il avait l'intention de les publier pour le diffamer devant l'opinion publique mondiale. On peut voir là une tentative de chantage.

A Leningrad, Bruno D'Agostini a mis la main sur un document d'une importance exceptionnelle: un livre publié au siècle dernier, relatant le voyage autour du monde de la frégate "Kamchatka", de 1817 à 1819. L'auteur est le commandant du bateau, le capitaine Vassilij Mihailovitch Golovnine. Ce volume a été "oublié" par tous les historiens. Bruno D'Agostini affirme qu'une frégate russe n'aurait jamais été autorisée à mouiller dans la rade de Sainte-Hélène si elle n'avait pas fait au préalable le tour du monde. Et pour quoi y a-t-elle fait escale? Le tsar Alexandre n'avait-il pas une intention très précise?

La frégate "Kamchatka" est arrivée à Sainte-Hélène le 1er avril 1819. Or le 2 avril — selon un récit du maréchal Bertrand — Napoléon a reçu à Longwood un fonctionnaire britannique nommé Ricketts, qui venait d'arriver de Calcutta et à qui il voulait exposer ses doléances.

Or, chose très extraordinaire et fort bizarre, l'entretien, qui a duré quatre heures, s'est déroulé dans l'obscurité, les personnes étant fermées et Napoléon étant couché sur un lit. Or l'historien italien avance l'hypothèse qu'en réalité le général

Montholon était en face de l'Anglais, et que, pendant ce temps, Napoléon a tenté de s'enfuir. Un contretemps, malheureusement, l'a empêché de mettre son projet à exécution.

Empêché
au dernier instant

En effet, le capitaine Golovnine raconte que, de la frégate "Kamchatka", il s'était embarqué sur une chaloupe avec un matelot nommé Loutowsky. Mais, quand il avait voulu retourner à son navire, la chaloupe russe avait disparu, et il avait dû monter à bord d'une chaloupe britannique. Pour D'Agostini tout est clair: Napoléon aurait dû prendre les vêtements de Loutowsky, mais les Anglais, peut-être sans le savoir, ont déjoué son plan. Sur une chaloupe britannique, il aurait été immédiatement reconnu. Il avait été, par conséquent, obligé de battre discrètement en retraite.

Une dernière question se pose: Napoléon pouvait-il quitter Longwood sans que personne le sache? Gourgaud, dans son journal, affirme que c'était le cas. Il précise même qu'il n'aurait pas hésité à se cacher dans un paquet de lessive ou dans un tonneau. Une fuite dans ces conditions, quoi qu'il en soit, entraînerait dans le domaine du possible.

Telle est la thèse de Bruno D'Agostini qui, bien sûr, vaut ce qu'elle vaut. Mais l'auteur croit qu'elle correspond à la réalité: "Je suis convaincu, nous dit-il, que mon hypothèse est exacte. Elle est basée sur des documents incontestables. Pour moi, Napoléon a essayé de s'enfuir de Sainte-Hélène, grâce à l'appui du tsar."



Un masque de Napoléon, provenant de Navarraz à Sainte-Hélène.

pleins feux sur l'actualité



par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — LE 19 JUILLET, à Vancouver, M. David Lewis, rendant compte de son mandat à ses partisans réunis en congrès national, déclarait: "Je ne puis dire quand les prochaines élections auront lieu, mais j'imagine que j'aurai de la difficulté à tolérer encore longtemps le gouvernement Trudeau".

A cette époque, M. Lewis attendait l'issue de la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest pour déterminer si M. Trudeau était sincère dans "sa redécouverte de l'Ouest canadien". Les résultats de la rencontre de Calgary allaient influencer la stratégie de l'aile parlementaire néo-démocrate.

La menace de Vancouver apparaissait presque normale dans le contexte ordinaire de la tauromachie politique partisane. Après tout, M. Lewis ne parlait-il pas aux forces vives de son parti, aux troupes fraîchement émouluées de la campagne d'octobre 1972 contre les supôts des "corporate welfare bums"?

Les journalistes se disent que si M. Lewis perd patience, ce sera à l'automne.

Les jours se passent.

Des lettres arrivent au bureau du NPD à Ottawa. Un partisan de Aylmer, en Ontario, lui écrit: "Si

vous avez quelque chose à faire, faites-le! Le plus tôt sera le mieux. J'ai dangereusement peur des conservateurs... également. Je n'ai pas encore perdu totalement confiance en vous..."

Une autre menace

Puis, le 9 août, pendant que le premier ministre Trudeau préside aux travaux de la Conférence du Commonwealth et que les prix des aliments flambent, M. Lewis menace une deuxième fois de retirer son appui au gouvernement Trudeau.

Cette fois, il confie aux journalistes qu'il serait "très difficile" pour son parti de continuer à soutenir le gouvernement si celui-ci n'octroie pas des pouvoirs accrus à la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires. Bien peu de gens savent que non seulement la Commission Plumtre n'a pas beaucoup de pouvoir mais qu'elle n'a même pas réussi à se doter d'un minimum de personnel.

Nouvel arrivage de lettres de partisans chez M. Lewis. Un néo-démocrate torontois écrit: "Pour plusieurs la hausse des prix est devenue intolérable. Nous avons lu que vous n'avez pas assez de fonds pour provoquer le déclenchement d'une élection. La situation actuelle doit avoir préséance sur les finances du parti."

Puis, les journalistes, citant des sources fiables néo-démocrates, affirment que la caisse électorale du NPD n'a jamais été aussi bien garnie, que le parti pourrait très bien se débrouiller en cas d'élection.

Le 13 août, M. Trudeau réunit son conseil des ministres. Le gouvernement augmente les pensions de vieillesse, décrète un gel des exportations de viandes et se rend compte qu'il faut épauler un peu plus solidement la Commission Plumtre.

En route pour la salle de presse, où il va commenter les nouvelles mesures gouvernementales contre la montée des prix à la consommation, M. Lewis rencontre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, et lui dit: "Je suis désappointé."

"Vous le serez toujours", lui répond Marc Lalonde sans jamais perdre son sourire taquin.

Devant les caméras de télé, M. Lewis décrit les mesures gouvernementales comme "complètement inadéquates". "C'est du vent", dit-il aux réseaux anglais de télé.

Le caucus

Sur-le-champ, il convoqua ses députés en vacances à un caucus de deux jours pour réexaminer la stratégie parlementaire néo-démocrate. La vie du gouvernement est en jeu. Le NPD ne peut plus appuyer un parti qui ne fait pas davantage pour soulager le fardeau des consommateurs.

Le 16 août, La Société centrale d'hypothèques et de logement porte à 9½ pour cent le taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires.

Le lendemain, M. Lewis fulmine encore une fois contre le gouvernement qui doit baisser le taux d'intérêt au lieu de l'accroître.

Pendant ce temps, les lettres continuent d'affluer chez M. Lewis. Comme pour ajouter au crescendo précédant la rencontre extraordinaire du 20 août, un conseiller de M. Lewis se charge de constituer ces lettres en dossier et de faire circuler le document au sein des journalistes de la Tribune de la presse. Les lettres citées plus haut proviennent du dossier en question.

Que M. Lewis ait préparé l'opinion parlementaire outaouaise à un grand coup, cela ne fait pas beaucoup de doute. Mais il n'y a pas eu de grande finale au terme du caucus néo-démocrate et lorsque les journalistes ont talonné le chef néo-démocrate pour savoir pourquoi, M. Lewis s'est emporté et leur a dit: "Vous voulez du sang."

C'est que M. Lewis apprend à tous les jours à utiliser "une balance du pouvoir" qui, depuis quel temps, est plutôt embarrassante.

Etre associé au gouvernement Trudeau lorsqu'il augmente les pensions de vieillesse, ça va toujours. C'est moins simple lorsque les prix augmentent et que la SCHL majore ses taux d'intérêt. Les militants néo-démocrates écrivent à M. Lewis, alors, et lui disent que bonnet blanc, c'est blanc bonnet.

Par leur caucus de lundi, les députés néo-démocrates ont voulu démontrer à leurs partisans qu'ils étaient toujours capables "de prendre leurs distances" du pouvoir sans renverser le gouvernement pour autant. Le couloir est étroit. Ils le savent et tentent de se faufiler en espérant, comme le disait récemment le député néo-démocrate torontois, John Harney, "que nous allons apprendre à manier cet instrument qu'est la balance du pouvoir".

ler en espérant, comme le disait récemment le député néo-démocrate torontois, John Harney, "que nous allons apprendre à manier cet instrument qu'est la balance du pouvoir".

Le NPD est bien prêt à appuyer le gouvernement à la condition de ne pas laisser l'impression qu'il renie son programme et ses idéaux. Après tout, il a toujours passé comme "le pur" de l'arène politique canadienne.

Quant au gouvernement, il se montre assez "cool". Il administre au jour le jour et ne donne pas du tout l'impression de céder "aux exigences" du NPD.

Ce dernier est emprisonné par son appui. S'il abandonne le gouvernement, les libéraux déclencheraient probablement des élections dont ils feront porter la responsabilité par les néo-démocrates.

Autrement, ils dureront. "Ils passeront l'hiver", comme dirait l'autre et choisiront le moment qui leur conviendra le mieux pour solliciter un renouvellement de leur mandat.

En attendant, ils placent des mesures comme les augmentations de pension de vieillesse et la majoration des allocations familiales à l'ordre du jour, de sorte qu'il devient encore une fois bien délicat pour le NPD de renverser le gouvernement avant l'adoption de ces mesures justement destinées à soutenir le revenu des familles canadiennes.

C'est partager les responsabilités du pouvoir en y goûtant à peine du bout des lèvres.

La conférence de presse: une opération où les dés sont toujours pipés en faveur des politiciens

Une analyse de
Marcel ADAM

MERCREDI APRES-MIDI, le président Nixon a décidé d'accorder une conférence de presse à sa résidence californienne de San Clemente.

C'était la première fois, en cinq mois, c'est-à-dire depuis que l'affaire du Watergate a été étalée au grand jour et dans toute son ampleur, que le président américain se soumettait aux questions des journalistes.

Cette confrontation était attendue depuis longtemps, car certains témoignages présentés à l'enquête sénatoriale Erwin sur le Watergate — notamment celui de l'ex-conseiller de la Maison Blanche John Dean — ont convaincu les trois quarts des Américains que le président Nixon était depuis le début au courant du rôle que jouaient ses principaux conseillers dans ce qui est devenu le plus grand scandale de l'histoire politique des Etats-Unis.

Comme les journalistes américains et M. Nixon se vouent depuis un quart de siècle une profonde inimitié; comme le scandale du Watergate a, de plus, été mis à jour par la presse qui a fait remonter les soupçons de conspiration jusqu'à M. Nixon lui-même, tout le monde attendait ce moment où le président serait mis en pièces par la presse.

La rencontre a eu lieu. Elle a duré plus d'une heure, dans un climat de très haute tension. Mais le massacre n'a pas eu lieu, il s'en faut de beaucoup.

La conférence de presse de M. Choquette

Plus près de nous et sur une plus petite échelle, le ministre Choquette donnait une conférence de presse télévisée, dimanche dernier, dans les studios de Télé-Métropole.

C'était la première fois, depuis deux mois, c'est-à-dire depuis l'éclatement en Chambre de l'existence d'enregistrements de conversations téléphoniques, susceptibles de relier à la pègre un ex-directeur de la police montréalaise et des personnages importants du gouvernement et du parti libéral du Québec.

Parce que le gouvernement s'est empressé d'ajourner l'Assemblée nationale aussitôt après avoir été contraint d'avouer l'existence de tels documents et que, pendant tout l'été, le premier ministre et le ministre de la Justice affectaient, par leur silence, la sérénité et l'indifférence devant une affaire qui pourtant ne voulait pas mourir et prenait la dimension d'un scandale, l'annonce de la conférence de presse de M. Jérôme Choquette a eu un effet dramatique.

Tout le monde s'attendait à un affrontement très dur entre un ministre acculé à la défensive depuis deux mois et une pléthore de journalistes préparés à le lapider de questions dévastatrices.

La conférence de presse a eu lieu. L'atmosphère était tendue, certes, durant ce suspense d'une heure et quart. Mais M. Choquette en est sorti souriant et soulagé.

Bilan: Choquette et Nixon n'ont rien perdu dans cette confrontation et ont peut-être même gagné quelque chose, alors que la presse n'a rien gagné et peut-être même perdu quelque chose.

Comment le pouvoir gagne

Moralité: les conférences de presse, règle générale, servent les intérêts du pouvoir, ternissent l'image de la presse, confondent l'opinion publique, rendent plus difficile la découverte de la vérité.

Les journalistes d'expérience savent que les conférences de presse convoquées par les autorités politiques — elles ne le sont jamais par la presse — ne révèlent jamais plus que ce que les politiciens avaient décidé de révéler.

Par contre, cette opération est éminemment utile à l'homme politique. D'abord, il se présente comme celui qui a le souci démocratique de rendre des comptes à la population. Ensuite, il présente sa version des faits et des événements qui avantage son image et sert sa stratégie politique ou électorale. Enfin, elle le dispense de rendre tous les comptes en Chambre, où les risques sont beaucoup plus grands. Pourquoi le pouvoir réussit-il presque toujours à faire jouer les conférences de presse à son avantage, alors que pour le profane ce jeu paraît excessivement périlleux pour celui qui s'y soumet?

D'abord parce que le politicien

connait les dossiers à fond et que les journalistes n'en connaissent que des éléments, souvent imprécis et incohérents. Dans ces conditions, il lui est facile de se jouer de celui qui pose les questions et de le faire paraître ignorant des grands enjeux politiques, négatif et soucieux de ne chercher que la petite bête noire.

Ensuite, à cause de la formule même des conférences de presse.

L'homme politique qui s'y présente s'est préparé longuement et méticuleusement; avec ses conseillers (souvent d'anciens journalistes) il a étudié les questions à fond, prévu toutes les questions susceptibles de lui être posées et préparé habilement ses réponses. Quant aux journalistes, ils arrivent nombreux, une minorité connaissant assez bien les problèmes qui seront soulevés, la plupart les connaissant superficiel-

lement ou très mal, tous agissant individuellement et sans concertation.

Une payaille profitable au politicien

Donc, un homme parfaitement renseigné et très bien organisé est confronté à un groupe de journalistes très mal informés et inorganisés. Et comme la formule exige qu'un journaliste, fût-il le mieux préparé, ne puisse trop longtemps occuper par ses questions la période de temps déterminée par le politicien, les questions fusent de manière incohérente, les insignifiantes succédant aux importantes. Les journalistes, préoccupés de noter les réponses et de préparer leurs questions, ne se donnent pas la peine d'approfondir le filon important mis à découvert par un confrère ni ne cèdent leur tour au bénéfice des journalistes capables, par leurs connaissances et leur insistance, à tirer quelque chose de valable du politicien.

C'est pourquoi les conférences de presse ont presque toujours l'air d'une payaille où le plus médiocre politicien paraît plus valable, intellectuellement, que certains journalistes qui le valent deux fois.

Quelques enseignements à tirer

Et les résultats, positifs pour le politicien et négatifs pour les journalistes, sont multipliés lorsque la conférence de presse est télévisée, parce que la population est témoin des inégalités que je viens de mentionner et que le spectacle non seulement les souligne, mais les amplifie.

La conférence de presse de Nixon, tenue à l'extérieur, dans un décor enchanteur et ensoleillé qui invitait à la détente et à la joie de vivre, diminuait sensiblement le caractère dramatique de cette confrontation. Ensuite la lumière solaire, très crue, avantageait M. Nixon: elle montrait sa physionomie dans un léger flou qui masquait considérablement son vieillissement ces derniers mois (très visible, en studio, la semaine précédente) et la nervosité de son regard dissimulé sous des sourcils froncés qui lui donnaient un air agressif (et non traqué), par la grâce d'un micro avec protecteur contre le vent, modifiait légère-

ment sa voix et en éliminait les modulations trahissant les émotions.

A cause de la formule décrite précédemment, M. Nixon n'a jamais vraiment été en danger, même s'il n'a pas éclairci les points obscurs de son comportement dans le Watergate. Mais il a pu donner une performance qui a obligé la presse à dire de lui qu'il a fait acte de courage et de combativité, et lui a peut-être fait gagner quelques points en popularité.

Quant à la conférence de presse de M. Choquette, on a vu un homme qui, malgré sa tension intérieure, s'est montré souriant, sûr de lui et détendu au point de pouvoir fumer un peu la pipe. Au départ il jouissait en plus d'un maquillage, d'un éclairage et d'un jeu de caméras qui l'avantageaient à tous égards, alors que les journalistes étaient désavantagés par l'absence de maquillage, un mauvais éclairage, une prise de son inégale et une certaine nervosité due à une moins grande habitude de la télévision.

Le lendemain, la performance de M. Choquette était saluée comme une réussite personnelle alors qu'il n'avait pas répondu aux vraies questions.

De tout cela on peut peut-être tirer quelques enseignements.

D'abord il est illusoire, pour la presse, de compter sur les conférences de presse pour tirer des politiciens les informations qu'ils ne veulent pas donner. Ou bien les journalistes connaissent les faits et une conférence ne presse ne peut leur servir qu'à se réjouir de voir un politicien dans l'eau bouillante (ce qui n'arrive presque jamais); ou ils ne connaissent pas les faits vraiment importants et ce n'est pas une conférence de presse qui les leur fournira. Dans l'un et l'autre cas, la conférence de presse tend à fournir au politicien l'occasion de faire passer son message et de raffermir son image, et à la presse celle de ternir la sienne en se faisant l'instrument du pouvoir.

Enfin, les journalistes devraient se convaincre que c'est en concentrant leurs efforts dans ce en quoi ils excellent et rendent le meilleur service: la recherche patiente et obstinée de l'information, la vraie, l'utile, celle que les politiciens gardent, pour eux-mêmes, sachant qu'une nouvelle c'est une information que quelqu'un, quelque part, désire supprimer, le reste n'étant que publicité (dixit Northcliffe).

SONDAGE GALLUP					
tous droits réservés					
61% des Canadiens ne croient pas à une pénurie d'essence					
Au moment où plusieurs régions des Etats-Unis connaissent une pénurie de pétrole et d'essence, les Canadiens ont été interrogés pour savoir s'ils croyaient à l'éventualité d'une pénurie au Canada l'an prochain. La majorité, 61%, croit qu'il n'y aura probablement pas de pénurie ici, 30% croient en cette possibilité et 9% ne sont pas sûrs.					
Une plus grande proportion de professionnels est optimiste et plus de collets bleus sont pessimistes. De nombreux Québécois (41%) ont exprimé une inquiétude pendant que dans les provinces de l'Ouest 18% croient qu'une pénurie est probable.					
Sans s'occuper de leur première réponse on a demandé à chacun si, dans l'éventualité d'une pénurie, il préférerait un système gouvernemental de rationnement ou l'augmentation des prix. Plus de 7 sur 10 préféreraient le rationnement et seulement 18% l'augmentation des prix.					
Cette enquête a été menée auprès de 700 Canadiens de 18 ans et plus, rencontrés en personne à leur domicile. Un échantillon de ce genre accuse une marge de 4% d'erreur, 19 fois sur 20.					
Les questions:					
"Croyez-vous qu'il y aura probablement ou qu'il n'y aura probablement pas de pénurie de pétrole et d'essence au Canada au cours de l'an prochain?"					
"S'il y avait, dans les faits, une véritable pénurie, et que seules deux alternatives étaient proposées, préféreriez-vous voir un rationnement contrôlé par le gouvernement ou l'augmentation des prix?"					
PENURIE PROBABLE			SI PENURIE, PREFERERAIS		
	Oui	Non	Rationnement	Prix	
NATIONAL	30%	61%	71%	18%	11%
Atlantiques	22%	62%	73%	11%	11%
Québec	40%	45%	66%	19%	15%
Ontario	31%	61%	69%	21%	10%
Ouest	18%	78%	80%	16%	4%
Professionnels	22%	72%	75%	18%	7%
Commerçants-clergé	28%	64%	72%	19%	9%
Travailleurs	34%	57%	70%	21%	9%
Fermiers, autres	29%	58%	71%	13%	16%

Les arrérages des étudiants de l'UQAM ne s'élèvent qu'à \$460,000

par Lysiane GAGNON

Invité par LA PRESSE à dresser le tableau de la situation financière des étudiants de l'Université du Québec à Montréal, le recteur Léo-A. Dorais a fourni hier les précisions suivantes:

• La totalité des montants dus sur les frais de scolarité, pour les étudiants inscrits l'an dernier, a baissé de moitié entre janvier dernier et cette semaine: le total des dettes étudiantes s'élevait alors à un peu plus d'un million de dollars, et est maintenant de \$460,251.

• Sur les quelque 12,000 étudiants de l'institution, 746

doivent à l'université moins de \$100 (pour une somme totale de \$43,769, la dette moyenne de ce groupe étant de \$58.67);

• Un deuxième groupe de 549 étudiants doivent entre \$100 et \$200 à l'UQAM (pour une somme totale de \$77,473, la dette moyenne étant de \$141.12);

• La troisième catégorie, enfin, doit plus de \$200, et c'est le cas de 807 étudiants, dont la dette moyenne est de \$420.09, et dont le total des dettes s'élève à \$333,009. Parmi eux, il y en a 133 dont les arrérages sont supérieurs à \$500.

Rappelons que l'UQAM a été cette semaine le théâtre d'un mouvement de boycottage des inscriptions, qui vise à protester contre le fait que l'UQAM n'inscrit que les étudiants qui ont acquitté leurs dettes antérieures et payé un premier versement sur les frais de scolarité de cette année.

Les étudiants font valoir qu'il s'agit là d'un mode de sélection qui a pour effet d'écarter les milieux populaires de l'université, d'autant plus que les modalités d'arrangement proposées par l'administration à ceux qui ne pourraient acquitter leurs dus

d'un seul coup impliquent quand même que l'étudiant soit "solvable", ou qu'il puisse compter sur un certain revenu.

Les pressions étudiantes, dans les locaux où devaient s'inscrire cette semaine les étudiants de maîtrise, ont paralysé en grande partie le processus. L'inscription, pour le premier cycle, doit se poursuivre la semaine prochaine.

L'administration, de son

côté, reste sur la réserve, et le recteur a déclaré que le conseil d'administration n'a pas pris position sur cette question, lors de sa réunion de jeudi soir dernier. Ce qui veut dire que l'Université maintient ses règlements au chapitre des frais de scolarité, et qu'elle "laisse venir" les choses avant de décider de ce qui adviendra de la session d'automne.

MON OIL SUR MONTREAL

PAR GERMAIN TARDIF

65 ans d'humour

Le pavillon de l'Humour a réservé un coin spécial pour rendre hommage à l'un des doyens de la caricature dans le monde, Alexandre Saroukhan, artiste égyptien d'origine arménienne.

Agé maintenant de 75 ans et toujours actif, il collabore, au Caire, à la revue "Al Akhharel Yom".

Le conservateur du pavillon, Robert LaPalme, accueillait, jeudi, cet artiste qui en était à sa première traversée de l'Atlantique et à son premier voyage en Amérique.

"La caricature, nous confiait-il, lors d'une brève rencontre, est un art auquel s'adonnent très peu d'adeptes. C'est, d'ailleurs, compréhensible. Les gens qui ont le sens de l'humour sont déjà assez rares et sont en minorité dans le monde. Il y a beaucoup plus de gens tristes que de gens joyeux. Et parmi ces derniers, il n'en existe pas beaucoup qui ont le talent du dessin."

Dès l'enfance

Lui-même s'est découvert très jeune le sens de l'humour. Dès l'âge de dix ans, il commençait à dessiner des scènes comiques, chez ses parents. En compagnie de son frère Levon, il devait publier, peu après, à Constantinople, un hebdomadaire manuscrit de quatre pages illustrées de caricatures. Ce journal vécut trois ans.

Au sommet de sa carrière, en 1961, il fut décoré par un organisme américain, "People to People", avec treize autres artistes du monde, pour son activité en faveur de la paix dans le domaine de la caricature.

M. Saroukhan n'est pas sans éprouver une certaine admiration pour les Américains qui l'ont ainsi honoré malgré qu'il ne les ait pas ménagés dans ses caricatures de politique internationale.

Université du Québec à Montréal

COURS DU SOIR POUR ADULTES

ADMINISTRATION

Administration de l'entreprise
Administration du personnel
Commerce international
Comptabilité avancée
Gestion du commerce de détail
Initiation aux relations humaines en milieu de travail
La nouvelle loi de l'impôt
Laboratoire de sensibilisation au comportement organisationnel
Le financement de l'entreprise

LANGUES VIVANTES

Allemand
Anglais
Arménien
Espagnol
Esquimaux
Français
Italien
Russe
Composition et rédaction professionnelles anglaises

PSYCHOLOGIE

Psychologie de la personnalité
Psychologie de l'enfant
Psychologie sociale et relations humaines
La pratique des relations humaines

SCIENCES

Science et technologie (physique)
Etude de la pollution et de l'environnement

ÉCONOMIE

Problèmes économiques contemporains

ARTS ET TECHNIQUES (Cours d'atelier)

Batik
Couleur
Initiation à la sculpture céramique
Initiation à la sculpture sur bois
Initiation au modelage
Textile

CIVILISATIONS

Le Québec d'hier
Le Québec d'aujourd'hui
Le Nord: réalités et perspectives d'avenir
Civilisation arménienne

VOYAGES - SIMULATION

Egypte
Grèce
Italie
Liban

DÉBUT DES COURS: SEMAINE DU 24 SEPTEMBRE 1973
DÉPLIANT SUR DEMANDE

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

1180, rue de Bleury
Montréal 111, Québec
Tél.: 876-3030

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

RECHERCHE

Un(e) infirmier(e) chef pour un département de médecine-chirurgie

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae complet à:

Service du Personnel,
Centre Hospitalier de Valleyfield
245 rue Salaberry,
Valleyfield, P.Q.
J6T 2J5
Tél. (514) 373-3360

L'AMBASSADE DU ROYAUME DU MAROC AU CANADA

Recherche pour OCTOBRE 1973 DES ENSEIGNANTS

DISCIPLINES: Mathématiques, Physique, Chimie
NIVEAU: Secondaire, 1er et 2e cycles (Enseignement secondaire II, III, IV).

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

— Excellente connaissance de la langue française
— Expérience de l'enseignement souhaitable
— Formation requise pour enseigner au niveau secondaire

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avec copie des diplômes le plus tôt possible.

Aucune candidature ne sera acceptée après le 15 septembre 1973.

Les entrevues débuteront à cette date à l'Ambassade du Royaume du Maroc à OTTAWA.

AMBASSADE DU ROYAUME DU MAROC
Service Culturel
38, Range Road
OTTAWA, (Ontario)
Tél.: 236-7391 (2-3)

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT recherche

SPÉCIALISTE EN PUBLICITÉ

LES FONCTIONS:

— Responsable au directeur du marketing;
— Conception et mise en œuvre de campagnes publicitaires à l'échelle de la province.

QUALIFICATIONS:

— Âge 25 à 35 ans;
— Bilingue, langue maternelle le français;
— Très bonne connaissance de l'utilisation des médias;
— Préférerait un minimum de 2 ans d'expérience dans une agence de publicité.

REMUNÉRATION:

— \$10,000 à \$12,000 selon qualifications et expérience;
— Bénéfices marginaux très intéressants.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Case 13883 LA PRESSE

ON RECHERCHE LES SERVICES DE DEUX INFORMATIENS ANALYSTES

FONCTION: Travailler avec des bibliothécaires professionnels et d'autres experts à l'implantation d'un Centre d'information Documentaire pour les Bibliothèques d'Enseignement du Québec (CIDBEQ), projet approuvé par le Ministère de l'Éducation.

EXIGENCES:

Posséder une formation universitaire et une bonne connaissance du français et de l'anglais; ou une expérience jugée équivalente, de préférence au niveau de l'informatique documentaire.

Le salaire et les conditions de travail: à discuter.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

Jean-M. Bernard Lefeville
Directeur par intérim du projet CIDBEQ
LA CENTRALE DES BIBLIOTHÈQUES
1685 est, rue Fleury — Montréal 359, Qué.
(514) 381-8891

L'HÔPITAL CHARLES-LEMOYNE

demande

ASSISTANTE HOSPITALIÈRE EN SALLE D'OPÉRATIONS

EXIGENCES: Licence d'infirmière et 2 ans d'expérience en salle d'opérations.

2 POSTES D'INFIRMIÈRES AUXILIAIRES EN SALLE D'OPÉRATIONS

Appeler au: BUREAU DU PERSONNEL
672-2211 Local 219

ou écrire à: 121 Boul. TASCHEREAU
Greenfield Park, Québec

L'employeur exige un

CURRICULUM VITAE

Faites-le préparer par des professionnels
C'est un document important

381-9176 — SELECTION 71

Filiale d'Angers et Associés
conseillers en administration

Vendeur de photogravure et lithographie demandé

Un jeune vendeur bilingue dans les arts graphiques est requis par une compagnie compétente dans la photogravure et lithographie. Un avenir excellent est assuré à un homme ambitieux et progressif. Veuillez soumettre un résumé complet qui sera gardé en toute confiance à:



Gérant General,

MECO LTD. LTEE,
1027 rue de la Montagne,
Montréal 107, Qué.

REPRÉSENTANTS DES VENTES

Manufacturier canadien de produits utilisés dans les arts graphiques recherche deux (2) représentants d'expérience. Tout candidat doit être bilingue et posséder une bonne connaissance technique dans l'un et préférentiellement plusieurs des départements suivants: plaques Offset, département de camera ou département de photogravure. Le salaire déterminé selon l'expérience. Allocation de voiture, dépenses payées.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Gérant des Ventes, est du Canada
CHRISTIE CHEMICAL CIE LTEE
7995-14e ave, Montréal 455

REPRÉSENTANT TECHNIQUE

Compagnie européenne spécialisée dans la fourniture d'équipement d'entreposage et de manutention est à la recherche d'un représentant agressif, pour couvrir l'industrie, dans la région de Montréal.

Salaire de base, commission et allocation pour automobile. Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 13884 LA PRESSE

Cours d'initiation à la décoration intérieure recherche

PROFESSEUR, pour septembre 1973

QUALIFICATIONS: 3 ans minimum dans l'enseignement ou comme décorateur professionnel.

Faire parvenir "curriculum vitae" au plus tôt.

LES ARTISANS DU MEUBLE QUEBÉCOIS INC.
88 est, rue St-Paul, Montréal 127
866-1836

VENDEUR

Produits — brochage et clouage

Fabricant canadien a besoin d'un représentant bilingue pour territoire établi. L'emploi offre salaire garanti, bon et primes d'encouragement. Auto de la compagnie, indemnités de frais encourus, avantages sociaux habituels.

Veuillez indiquer numéro de téléphone, adresse, "curriculum vitae" et expérience dans une lettre adressée à:

CASE 13879 LA PRESSE

ASSISTANT-GÉRANT D'USINE

Un manufacturier situé en banlieue de Montréal recherche un assistant-gérant âgé de 28 à 40 ans avec diplôme d'ingénieur ou l'équivalent. Expérience minimum de trois ans dans la production. Parlant couramment le français et l'anglais. Salaire attrayant et perspectives d'avenir.

S.V.P. téléphonez à:

M. Gordon (514) 697-3344

TECHNICIEN EN COMMUNICATIONS

Avec expérience en VHF. Connaissances en SSB et marine seraient un atout. (Pour la région de Québec).

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 13882 LA PRESSE

REPRÉSENTANT DE VENTES INDUSTRIELLES BILINGUE

Il travaillera de notre bureau de Montréal. Il serait utile d'être expérimenté en manutention de matériel.

Vente d'une gamme complète de batteries industrielles. Prière d'écrire en anglais à:

M. S. R. Elsdon

GLOBELITE BATTERIES CANADA Limited

1290 Bellamy Road N.

Scarborough, Ontario

BUREAU D'ARPEPAGE recherche

CHEF D'ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉ

Pour bureau d'arpage. Salaire selon expérience.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 13862 LA PRESSE

CENTRE ROSALIE-JETTÉ

RESPONSABLE DE PAVILLON pour mères célibataires en foyer maternité

376-5621

VENTE DE PRODUITS VÉTÉRINAIRES

Possédez-vous de solides aptitudes pour la vente, un niveau supérieur d'éducation?

Si oui, nous vous proposons un salaire à la mesure de vos possibilités, une voiture et des frais de déplacement, les avantages sociaux habituels, des chances de promotion et un programme de formation technique.

La langue française est essentielle mais le candidat doit posséder un peu d'anglais.

Région: Province de Québec

Ecrivez en confidence à:

L'Officier du Personnel
AGROPHARM LTD
C. P. 500, Lachine, Québec

STAGIAIRE EN ADMINISTRATION

Requis par une entreprise manufacturière en plein essor faisant partie d'une vaste organisation.

LES FONCTIONS:

Suivre un programme d'entraînement dans le but éventuel d'obtenir un poste de contrôleur adjoint, de contrôleur ou une autre position administrative.

LES QUALIFICATIONS:

— Âge de 23 à 28 ans;
— Étudiant R.I.A., C.A., C.G.A. ou B.Com.;
— Bilingue;
— Disposé à être relocalisé.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 13867 LA PRESSE

INFIRMIER (ÈRE) AUTORISÉ(E)

service de soir, poste permanent
AVANTAGES: fin de semaine aux 15 jours

S'adresser à:

CENTRE D'ACCUEIL LACHINE
Casier postal 207
Tél.: 634-7161

ASSISTANTE COMPTABLE

Une compagnie canadienne progressive recherche une assistante comptable possédant expérience, connaissance de la dactylographie et de l'anglais nécessaire.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 13864 LA PRESSE

COMPTABLE

Comptable avec expérience pour agir comme technicien pour bureau de comptables agréés.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Jean-Claude Legault
ST-GEORGES, HEBERT & CIE
401 est, Boul. St-Joseph
Montréal 176

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES DIRECTION DES SERVICES DU PERSONNEL

OUVERTURE DE POSTE

FONCTION: ADJOINT AU PRINCIPAL
ENDROIT: Pavillon St-Gabriel
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

- A) L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère;
- B) Une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- C) Une expérience dans un domaine particulier pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe ou de chef de département, de section ou de groupe;
- D) Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement;
- E) Leadership évident;
- F) Une expérience dans la direction est souhaitable.

SALAIRE: Selon le document numéro 1 du Ministère de l'Éducation concernant la politique administrative et salariale pour le personnel de la direction des écoles.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er septembre 1973
au: Directeur des Services du personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298 Deux-Montagnes, P.Q.
J7R 4K2

N.B. Cette ouverture de poste s'adresse, en premier lieu, au personnel à l'emploi de la C.S. Régionale Deux-Montagnes.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES DIRECTION DES SERVICES DU PERSONNEL

OUVERTURE DE POSTE

FONCTION: ADJOINT AU PRINCIPAL (étudiants)
ENDROIT: Pavillon de l'enseignement secondaire
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

- A) L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère;
- B) Une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- C) Une expérience dans un domaine particulier pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe ou de chef de département, de section ou de groupe;
- D) Avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement;
- E) Leadership évident;
- F) Une expérience dans la direction est souhaitable.

SALAIRE: Selon le document numéro 1 du Ministère de l'Éducation concernant la politique administrative et salariale pour le personnel de la direction des écoles.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er septembre 1973
au: Directeur des Services du personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298 Deux-Montagnes, P.Q.
J7R 4K2

N.B. Cette ouverture de poste s'adresse, en premier lieu, au personnel à l'emploi de la C.S. Régionale Deux-Montagnes.

DIPLOMÉ EN RELATIONS INDUSTRIELLES

LA TÂCHE:
L'agent de gestion que nous recherchons est prêt à faire équipe avec les autres membres d'un service du personnel en pleine voie d'organisation, qui a pour principal objectif de mettre sur pied une administration du personnel tenant compte des récents développements dans le domaine et adaptée au besoin spécifique de la Commission, qui constitue un milieu bien particulier.

Plus particulièrement, il se verra confier les tâches suivantes:

- 1° Embauche, promotion, transfert;
- 2° Mise à jour des dossiers de personnel;
- 3° Administration des bénéfices marginaux et préparation d'une partie de la paye;
- 4° Exécution de toutes autres tâches connexes en collaboration avec le directeur du service du personnel;

LE CANDIDAT:
Diplômé en relations industrielles, il possède un minimum de 2 ans d'expérience en administration du personnel incluant une solide expérience en sélection du personnel. Démontrant des aptitudes manifestes pour le travail en équipe, il possède le sens de l'organisation et une bonne capacité d'innover.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire et bénéfices marginaux très avantageux, possibilité d'avenir intéressant.

Faire parvenir "curriculum vitae" détaillé avant le 31 août 73 à:

ROGER LATTARO
Directeur du Personnel

COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION
3530 ouest, rue Jean-Talon
Montréal, Que.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU CUIVRE

requiert les services de trois

CONSEILLERS D'ORIENTATION

Le rôle du conseiller d'orientation est de fournir une assistance professionnelle aux étudiants face à leur orientation scolaire et professionnelle.

FONCTIONS:

- Consultation individuelle et information de groupe relatives à l'orientation.
- Travail multidisciplinaire: collaboration avec l'Aide pédagogique individuel, l'information scolaire et professionnelle, etc.
- Participation à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail du Service d'Orientation et mise en application de ces politiques.
- Autres tâches inhérentes à sa fonction et relatives à sa compétence.

EXIGENCES:

Licence ou maîtrise en orientation scolaire et professionnelle.

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier académique complet d'ici le 4 septembre à:

Jean-Luc Gosselin
Directeur des services au personnel,
C.S.R. du Cuivre,
Case postale 908,
Rouyn, P. Que.,
J9X 5C9

PROJET BAIE JAMES VÉRIFICATEUR INTERNE

LE POSTE

Responsable de la mise en marche d'un système de vérification interne d'une Société québécoise, sous la direction d'un contrôleur.

LE CANDIDAT

Diplômé de comptable agréé. Avoir 5 années d'expérience en vérification interne ou dans un bureau de vérification externe, dont au moins 2 ans à un niveau responsable; de plus, de l'expérience en vérification des contrats et des réclamations est hautement souhaitable.

Avoir les qualifications pour devenir chef de groupe à brève échéance.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

SALAIRE

Selon l'expérience et les qualifications du candidat.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, en mentionnant le numéro LS631, au

SERVICE DU PERSONNEL
LALONDE, VALOIS, LAMARRE,
VALOIS & ASSOCIÉS, INC.

Experts-conseils — Consultants
615 rue Belmont, Montréal 101,
Que.



Desjardins + Sauriol et Associés

Ingénieurs-Conseils

demandent

INGÉNIEUR (Génie Civil)

(Ponts, bâtiments, usines, etc.)

FONCTION:

Doit être capable d'assumer la responsabilité de toutes les phases de préparation d'un projet sous la direction du chef de service.

QUALIFICATIONS:

Aptitudes à travailler avec un groupe jeune et dynamique.

EXPÉRIENCE:

Au moins cinq (5) ans dans un cabinet de génie-conseil.

LIEU DE TRAVAIL:

Ville de Laval

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Avantages sociaux usuels
- Stationnement privé gratuit
- Bureau situé à proximité de Montréal
- Position permanente
- Salaire selon qualifications et expérience

Veuillez faire parvenir votre "Curriculum Vitae", à:

DESJARDINS + SAURIOL & ASSOCIÉS
Service du Personnel
400, boul. Labelle
Chomedey, Laval

RELATIONS PUBLIQUES

ASSOCIATION MANUFACTURIÈRE INTERNATIONALE

DEFINITION:

Une association manufacturière internationale dans le secteur des produits récréatifs recherche un directeur régional pour planifier et coordonner ses efforts de relations publiques dans l'Est du Canada. Le siège social de cet organisme est aux États-Unis et le directeur régional est responsable de relations avec les manufacturiers, le gouvernement et le public.

LE CANDIDAT:

Ce poste intéressera un jeune homme d'environ 26 à 32 ans déjà familier avec le domaine du marketing ou des relations publiques. Il doit être bilingue, capable d'initier ses propres projets, bon négociateur et il doit posséder des facilités pour la rédaction de rapports et ou conférences. C'est un amateur de sports et une connaissance particulière de ce milieu serait un avantage pour combler ce poste rapidement.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal **REMUNERATION:** \$10,000-\$14,000

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 13880 LA PRESSE

PROGRAMMATEUR (TRICE) ANALYSTE

Requis par une entreprise
de vente au détail.

FONCTIONS: Construction en langage Cobol (ANSC) de différentes applications intégrées à des systèmes de comptabilité de détail. Supervision de toutes les phases de la mise en opération des systèmes.

QUALIFICATIONS: Minimum de 2 années d'expérience en analyse et programmation.

Salaire à déterminer suivant qualifications.

Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" à:

Bureau du Personnel no. 150
C.P. 2320
Ville St-Laurent, P.Q.

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

Des applications sont demandées pour la position de Directrice des Soins Infirmiers. Les candidats doivent avoir de l'expérience en administration des soins infirmiers avec, soit un baccalauréat ou une maîtrise en Nursing. La position est ouverte immédiatement à tout candidat masculin ou féminin. Ceci est un hôpital général moderne de 250 lits pour soins aigus, qui est complètement accrédité et doit organiser prochainement un département de Santé Communautaire. Rivière-du-Loup est situé sur la côte sud du St-Laurent à 115 milles de Québec, à la terminaison de la route 20.

Toute réponse sera gardée confidentielle et devra être adressée au Directeur Général.

L'HÔTEL-DIEU DE RIVIÈRE-DU-LOUP,
75 ST-HENRI,
RIVIÈRE-DU-LOUP, P.Q.,
G5R 2A4

CHEF POUR RESTAURANTS

En mesure de se charger des opérations alimentaires de restaurants avec un roulement de plus de 2 millions de dollars par an. Demandé pour un prestigieux grand restaurant à Columbus, Ohio. Le titulaire doit être bien qualifié pour diriger un effectif de 30 personnes aux cuisines. Nous servons plus de 400 clients à nos quatre nouveaux emplacements de restauration.

Meilleurs revenus et excellente sécurité d'emploi sont offerts au candidat expérimenté.

Veuillez soumettre un résumé et indiquer le salaire attendu, à:

Mr. Lee Henry ou Mr. Bill Sapp
Wine Cellar Restaurant
1777 E. Granville Rd., Columbus, Ohio 43229

REPRÉSENTANT VENDEUR

POUR ATELIER DE PHOTOGRAPHIE ET DE LITHOGRAPHIE
(TRADE SHOP)

Nous désirons un représentant connaissant au moins les rudiments de ces métiers.
Nos employés sont au courant de cette annonce.
Communiquer en toute confiance.
Atelier unimonie.
Bénéfices marginaux.

Envoyez "curriculum vitae" et salaire désiré à:

CASE 13885 LA PRESSE

PRÉPOSÉS TRÈS COMPÉTENTS DEMANDÉS POUR LA PRODUCTION

Deux (2) hommes de belle présentation, compétents et expérimentés dans le domaine de la lingerie demandés. Âgés de 25 à 40 ans, ils connaissent les deux langues, française et anglaise, pour les besoins du travail.
Salaire à établir selon la compétence et l'expérience. Ce poste offre une occasion de carrière pour les candidats voulus.

Toutes les demandes seront traitées très confidentiellement.

Veuillez soumettre un résumé à:

CASE 13873 LA PRESSE

ÉVALUATEURS EN IMMEUBLES

Compagnie d'envergure nationale recherche des évaluateurs seniors, intermédiaires et juniors, préférentiellement bilingues, pour travail permanent dans la région de Montréal.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 13874 LA PRESSE

REPRÉSENTANT DE VENTE

Demandé pour importateur de voitures.
— Doit posséder connaissance automobile et organisation concessionnaires.
— Doit être bilingue.

Faire parvenir "curriculum vitae" accompagné d'une photo à:

CASE 13872 LA PRESSE

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC.

Recherche les services

d'un RESPONSABLE DE CAS AUX INDIENS

Endroit de travail: Senneterre.
Fonction: Dispenser les services sociaux courants à la population indienne de la région de Senneterre.

Exigences:

- posséder un diplôme universitaire ou collégial en Service Social;
- être âgé de 20 à 40 ans, de sexe masculin de préférence, être bilingue;
- le diplôme ne sera pas une condition essentielle pour les candidats indiens. Ceux-ci devront cependant posséder au moins 13 ans de scolarité.

Conditions: Salaire, bénéfices d'emploi et autres conditions en fonction des diplômes ou selon la convention collective en vigueur au Service Social de l'Ouest Québécois Inc.

Disponibilité: Immédiate.

Faire parvenir les demandes à:

Directeur général,
Le Service Social de l'Ouest Québécois Inc.
282, 1^{er} Ave. est.
Ames, Abitibi-Est, P. Que.
J9T-1H3

MANOIR VERDUN

Centre d'accueil pour personnes âgées (320 lits)

INFIRMIER(E) AUTORISÉ(E)

Temps complet de soir et de nuit.
Poste de responsabilité.

GARDE-MALADE AUXILIAIRE

Temps complet de nuit.
AVANTAGES:
Fin de semaine aux deux semaines.
Programme de formation en cours d'emploi.
Communiquer avec:

MANOIR VERDUN
5500, boul. Lasalle, Verdun
769-8801

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR (GRANBY)

recherche les services de professeurs pour l'enseignement au secondaire dans les disciplines suivantes:

AU 1^{er} CYCLE:

2 professeurs

1 professeur

SOUDURE

INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

AU 2^e CYCLE:

1 professeur

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

Faire parvenir les applications LE PLUS TÔT POSSIBLE à:

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR
à l'attention du Directeur du Personnel,
55, rue Court, Granby, Que.
J2G 5K9

SHELL CANADA LIMITED

Raffinerie de Montréal-Est

DESSINATEUR

Les Fonctions:

Préparer les esquisses, les plans de détails, les estimations, les spécifications du matériel et les investigations nécessaires sur le chantier.

LES QUALIFICATIONS:

La compagnie recherche un diplômé de l'école technique possédant au moins 2 ans d'expérience industrielle en dessin d'électricité. Le candidat devra être parfaitement bilingue.

LE TRAITEMENT:

La compagnie offre un salaire de départ établi à partir de la formation et de l'expérience.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur résumé complet à:



Adjoint au Personnel
Shell Canada Limited
Case Postale 600
Pointe-aux-Trembles,
Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES DIRECTION DES SERVICES DU PERSONNEL

OUVERTURE DE POSTE

FONCTION:

Acheteur

ENDROIT:

Au niveau régional

QUALIFICATIONS:

Secondaire V, avec option appropriée. L'acheteur est chargé de l'achat des marchandises requises par la commission, selon des modalités déterminées. Son travail consiste principalement à analyser les requêtes d'achat, à en clarifier la teneur au besoin ainsi qu'à rechercher, par l'intermédiaire des catalogues ou par téléphone, les fournisseurs possibles.

EXPERIENCE:

Six (6) années d'expérience pertinente.

SALAIRE:

\$6,000.00 à \$9,500.00

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er septembre 1973 à:
Directeur des Services du personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298 Deux-Montagnes, P.Q.
J7R 4K2

NOTAIRES DEMANDÉS

Par un bureau de notaires dynamiques et progressifs. Minimum 3 années d'expérience. Possibilité d'association.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

DE PALMA & LAMOTHE
7679 Papineau, Montréal

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: CONTRÔLEUR DES ABSENCES

Qualification: Diplôme en Assistance Sociale (conseiller social).
Lieu de travail: Territoire juridictionnel de la Commission Scolaire Régionale Salaberry.
Clients: Élémentaire: locales Salaberry de Valleyfield et Huntingdon.
 Secondaire: Régionale Salaberry.

Supérieur immédiat: Sous l'autorité du Directeur des Services aux étudiants.

Fonction:
 1. Collaborer avec l'école à favoriser la fréquentation scolaire.
 2. Faire en sorte que le retour de l'élève à l'école se fasse de façon permanente et que l'élève profite le plus possible de l'éducation et de l'enseignement donnés.

Tâches principales: Rencontrer les principaux agents pouvant favoriser le retour définitif et permanent de l'enfant à l'école. (Parents, principaux, professeurs et autres).
 Fournir des rapports tel qu'exige par la loi de la fréquentation scolaire.

Exigence particulière: Automobile.

Date d'entrée: 5 septembre 73.

Salaire: \$5,999.00 minimum.

S'adresser à: Jean Faillie, Directeur du Personnel,
 47, rue Perreault,
 Valleyfield, 371-2000

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir d'ici le 31 août 1973 à l'adresse ci-haut mentionnée.



DIRECTEUR DE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur des services d'éducation des adultes, le directeur de centre assume l'entière responsabilité d'un centre institutionnel d'éducation des adultes.

QUALIFICATIONS:

- Autorisation permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes;
- Diplôme universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- Six (6) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans l'éducation des adultes.

ÉCHELLE DE SALAIRE: \$12,700-\$16,400

ENTRÉE EN FONCTION: Immédiatement

Prière de faire parvenir toute demande au plus tard le 4 septembre 1973 au:

Directeur des services du personnel

COMMISSION REGIONALE DE CHAMBLY
 2, boul. Desaulniers—Suite 300—St-Lambert—Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES

requiert les services d'un

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE, classe II

NATURE DU TRAVAIL:

Entretien et fonctionnement d'un système de télévision en circuit fermé.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

- Il procède à la vérification périodique des appareils et effectue les réparations nécessaires.
- En fonction de l'organisation locale et des besoins de l'école il peut être appelé à étendre et perfectionner le système en circuit fermé.
- Il doit pouvoir fournir une assistance technique aux élèves et aux professeurs.
- Il peut être affecté à des tâches de démonstrateur, de moniteur ou d'instructeur.
- Il voit à la planification générale du studio.
- Il peut collaborer à des productions.
- Il accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS:

- Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, spécialisée en télévision ou l'équivalent.
- Expérience de travail en studio souhaitable.

SALAIRE:

De \$120. à \$140. semaine selon l'expérience.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 7 septembre 1973 au:
 Directeur des Services du Personnel
 C.P. 298, Deux-Montagnes
 J7R 4K2

UNION CARBIDE DU CANADA LIMITÉE

Métaux
 Beauharnois, Québec

Manufacturier de Produits de Ferro-Alliage
 offre le poste suivant:

DESSINATEUR INDUSTRIEL

Le Poste: Sous la direction d'un ingénieur responsable des projets, le candidat aura la responsabilité de concevoir des dessins industriels et mécaniques, de préparer des dessins électriques, d'exécuter des projets variés, d'effectuer les inventaires physiques, etc.

Le Candidat: Doit être dynamique, bilingue et gradué d'un institut de technologie ou d'un collège d'enseignement général et professionnel en mécanique ou en dessin industriel et doit posséder au moins trois années d'expérience industrielle.

Nous offrons: Gamme complète de bénéfices sociaux en plus du régime d'épargne de la compagnie et l'occasion de faire partie d'une organisation progressive en pleine expansion.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae à:



Gérant des Relations Industrielles
 Union Carbide du Canada Limitée
 Métaux
 Beauharnois, Québec

La compagnie des découvertes

REPRÉSENTANTS

Importante compagnie internationale dans le domaine des communications est à la recherche de représentants bilingues à l'esprit innovateur et dynamique.

Entraînement complet avec moniteurs qualifiés.

Remunération avantageuse incluant sécurité.

Motivation et épanouissement personnels.

Chance de promotion rapide.

Auto nécessaire pas de longs trajets.

Les candidats possédant de bonnes qualifications académiques et expérience de la vente auront le premier choix.

Veuillez téléphoner au:

Gérant de Succursale

866-6131



CANADA LIMITED
 TELEPHONE DIVISION

INTERNATIONAL TELEPHONE AND TELEGRAPH CORPORATION

2720 Pittfield, St. Laurent, Québec
 A Division of ITT Canada Limited

Manufacture de l'industrie légère
 connue à travers le pays
 située à Montréal
 recherche les services d'un

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

La préférence sera accordée à l'ingénieur diplômé en mécanique possédant un minimum de 3 ans d'expérience dans la fabrication et l'emboutissage des métaux. Cependant, nous pourrions considérer des demandes provenant de candidats n'ayant pas un diplôme professionnel mais pouvant démontrer une expérience de plusieurs années acquise en tant que technicien en usine. Des connaissances des travaux de placage et blindage (plating), quoique non essentielles, seraient souhaitables.

Les fonctions comporteront, entre autres, l'entretien de l'équipement groupant un nouvel outillage et les schémas d'installation. Il est indispensable, pour ce poste, de pouvoir travailler efficacement avec les autres membres de l'équipe de techniciens, d'avoir une expérience pour traiter avec le personnel de l'usine, et être en mesure de traiter avec le syndicat.

Candidats doivent nécessairement être bilingues.

Nous offrons un salaire intéressant ainsi qu'un éventail complet d'avantages sociaux avec contribution de la compagnie.

Veuillez répondre en fournissant des données détaillées relatives aux qualifications et à l'expérience, à:

CASE 13876 LA PRESSE



UNION RÉGIONALE DE MONTRÉAL DES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS POSTE: Programmeur-Analyste

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES:

— Sous l'autorité du chef de la section programmation, étudier les systèmes administratifs en vue de leur adaptation au traitement par ordinateur.
 Préparer les spécifications destinées à la programmation et fait lui-même de la programmation. La programmation s'effectue sur ordinateur Burroughs ou sur tout autre ordinateur de troisième génération fonctionnant en multitraitement.

EXIGENCES:

- Posséder un minimum de deux (2) années d'expérience dans la fonction.
- Avoir été responsable du développement de projets d'envergure moyenne.
- Avoir travaillé sur un ordinateur de la série "Medium Systems" de Burroughs ou sur tout autre ordinateur de troisième génération fonctionnant en multitraitement.
- DEC en informatique ou l'équivalent.

CONDITIONS:

- Salaire intéressant.
- Avantages sociaux usuels.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le 29 août 1973 au:

SERVICE DU PERSONNEL DE
 L'UNION RÉGIONALE DE MONTRÉAL,
 AU 875 BOUL. ST-LAURENT,
 MONTRÉAL 351, QUÉBEC



CEGEP DE ST-JÉRÔME

offre d'emploi

Le CEGEP de St-Jérôme demande un

COORDONNATEUR À L'ÉDUCATION PERMANENTE

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il voit à l'organisation de l'enseignement aux adultes, des méthodes propres à cet enseignement en fonction des besoins du milieu.

QUALIFICATIONS:

- Posséder un diplôme universitaire de préférence en administration et/ou en andragogie.
- Expérience de niveau collégial.

SALAIRE:

Selon les politiques salariales des cadres des collèges.

Prière d'adresser "curriculum vitae" au plus tard le 5 septembre 1973 au:

Secrétaire Général
 C.E.G.E.P. DE ST-JÉRÔME
 295, rue du Palais
 St-Jérôme, Qué.



Les LABORATOIRES VILLE-MARIE Inc.,

demandant

TECHNICIENS DE GÉNIE CIVIL

NATURE DU TRAVAIL:

- Contrôler qualitativement des matériaux et de la mise en place en chantier.
- Technicien en laboratoire, pour effectuer les divers essais qualitatifs sur les matériaux.

ENDROIT:

Région de Laval

QUALIFICATIONS:

Etre diplômé en technique de génie civil, ayant 6 mois d'expérience pertinente.

RÉMUNÉRATION:

En fonction des qualifications et de l'expérience du candidat ainsi que de la fonction à remplir.

TRAVAIL PERMANENT

DISCRETION ASSURÉE

Faire parvenir toute demande d'emploi et curriculum vitae, à:

LES LABORATOIRES VILLE-MARIE INC.
 Bureau du Personnel
 400, boul. Labelle
 Chomedey, Laval,
 681-9221

RESPONSABLE DU MAGASIN GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Le responsable du magasin général assume la responsabilité du bon fonctionnement du département et de la gestion des ressources humaines, du matériel et coordonne l'approvisionnement, la réception, la classification, l'emménagement, l'inventaire et la distribution des marchandises.

LE CANDIDAT:

- Cours secondaire complet;
- Cours en comptabilité;
- Expérience de cinq (5) années dans des fonctions connexes;
- Expérience dans la tenue de livres et l'application des techniques comptables;
- Expérience administrative souhaitable.

LES APTITUDES:

- Esprit d'initiative et d'organisation;
- Aptitude à diriger une équipe de travail;

Les candidats doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" au plus tard le 14 septembre 73 à:

RESPONSABLE, SERVICE DE PLACEMENT
 HÔPITAL ST-JEAN-DE-DIEU
 Montréal Gamelin

DIRECTEUR DU SERVICE SOCIAL

FONCTIONS:

Relevant de la direction générale, le directeur du service social assume la responsabilité du bon fonctionnement du département et de la gestion des ressources humaines et coordonne les activités liées à l'évaluation psychosociale, l'étude des problèmes d'adaptation, d'organisation matérielle et familiaux de la clientèle et prévoit des programmes de thérapie familiale.

QUALIFICATIONS:

- Membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux et Professionnels de la Province de Québec;
- Maîtrise en service social d'une Université reconnue;
- Expérience administrative de cinq (5) années dans des fonctions de cadre de préférence.

Les candidats (es) doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" au plus tard le 14 septembre 73 à:

RESPONSABLE, SERVICE DE PLACEMENT
 HÔPITAL ST-JEAN-DE-DIEU
 Montréal Gamelin

DIRECTEUR DU PERSONNEL

LA COMPAGNIE: Pour faire suite au développement sans cesse grandissant de notre entreprise, G. LEBEAU LTÉE recherche un directeur du Personnel pour ses 300 employés.

LE CANDIDAT: Celui-ci aura une formation en relations industrielles ou l'équivalent. Il aura un minimum de 2 ans d'expérience dans le domaine du Personnel afin de mettre en application toute la fonction "Personnel" à l'intérieur de l'organisation et de ses subsidiaires. Il sera bilingue.

CONDITIONS: Le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience. Avantages sociaux appréciables.

Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" avant le 7 septembre 1973 à:

G. LEBEAU LTÉE

625 boul. Deslauriers
 Ville Saint-Laurent
 att: Mme Tremblay

Toute demande sera traitée de façon confidentielle.

LAVAL SCHOOL BOARD

POSTE: Institutrice de 3e année

EXIGENCES: Brevet d'enseignement (brevet A); Être francophone; Au moins 3 ans d'expérience; Connaissances des méthodes d'enseignement de langue seconde seront appréciées.

FONCTIONS: Enseignement du programme de 3e année entièrement en français à des élèves anglophones. L'enseignante devra en plus enseigner le français comme langue seconde à un groupe d'élèves anglophones suivant un programme anglais.

Pour formule de candidature et rendez-vous, s'adresser à:

R. G. Smith, M.A., Directeur général,
 LAVAL SCHOOL BOARD
 4351 ouest, rue Notre-Dame
 Chomedey, Laval, Québec
 688-6440

VENTE — MISE EN MARCHÉ

Manufacturier d'emballage flexible recherche représentant de ventes, bilingue, avec expérience, pour la région de Montréal, pour clientèle établie, nouveaux clients et développement de nouveaux produits. Cette position offre un poste excellent avec la compagnie du à la diversification des produits et marchés concernés.

SALAIRE: \$10,000 au début, plus frais d'auto et boni.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 13887 LA PRESSE

POSTES VACANTS

CHEF CUISINIER D'HÔPITAL

LE CANDIDAT:

- Expérience antérieure dans le domaine hospitalier d'au moins 5 années;
- Responsable de la bonne marche du service de l'alimentation et de la cafétéria;
- Responsable du budget alloué;

INFIRMIÈRES EN SERVICE GÉNÉRAL

- 1— Soins intensifs post-opératoires;
- 2— Cardiologie infantile;
- 3— Investigation;
- 4— Soins coronariens et intermédiaires;

Etudes spécialisées ou expérience non requises.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à:

L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Service du Personnel
 5000 est, rue Bélanger, Montréal 410
 376-3330, poste 267



**LA COMMISSION
 SCOLAIRE CATHOLIQUE
 DE SHERBROOKE**

895, RUE BOWEN SUD, SHERBROOKE
 QUE. J1G 2G3 TEL: (819) 562-3881

OUVERTURE DE POSTE

FONCTION: Professeur d'Éducation Physique à l'Élémentaire.

QUALIFICATIONS: Posséder un brevet spécialisé en Éducation Physique ainsi qu'une autorisation d'enseigner, décernée par le Ministère de l'Éducation.

SALAIRE:

Selon le décret des enseignants.

DATE D'ENTRÉE

EN FONCTION: Le 1er septembre 1973.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae avant le 31 août 1973 à:

LA COMMISSION SCOLAIRE
 CATHOLIQUE DE SHERBROOKE,
 a.s. Services du Personnel,
 895, Bowen sud,
 Sherbrooke, P. Québec.

MARCEL SIMONEAU,
 Directeur général.

INGÉNIEUR

Bureau d'ingénieurs-conseils requiert un ingénieur ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la construction de bâtiments. Une certaine expérience de génie municipal serait un atout. Cet ingénieur participerait à la planification et à la gestion de complexes immobiliers et en second lieu, à la confection d'études et travaux de génie municipal.

Emploi permanent. Salaire selon qualifications et expérience. Location Centre ville Montréal.

GILLES MERCILLE & ASSOCIÉS
 866-4684

TECHNICIENS DEMANDÉS

Génie du bâtiment, ingénieur en mécanique, climatisation, chauffage, etc., quelques années d'expérience locale requise.

DESSINATEURS ET TECHNICIENS

Intermédiaires et juniors, en plomberie, chauffage et électricité, travail dans bureau francophone à Montréal. Salaire selon expérience.

Envoyer applications à:

LORRAIN & GERIN - LAJOIE ING. CONS.
 4070 ouest, Jean-Talon
 Montréal 308
 731-3556

REPRÉSENTANT

Compagnie nationale recherche vendeur matériaux de construction (brique) région de Montréal.
 Bon salaire, auto fournie, bénéfices marginaux.

Appelez MME HOFFER

866-3257 677-8951

TECHNICIENNE EN RADIOLOGIE

Temps complet ou temps partiel avant-midi seulement.

HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE

1051 rue St-Hubert
 Montréal 132
 842-7181 poste 226

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

Rôtisseur de café recherche distributeurs: Visitant actuellement restaurants, salles à manger, etc.
 De préférence opérant territoire de distribution de chocolats, bonbons et chips, etc.
 Hommes d'affaires sérieux seulement.
 Excellent revenu.

10768 SALK, MONTRÉAL-NORD

Lundi, mardi, mercredi, 6 à 9 p.m.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE LAKESHORE/BALDWIN-CARTIER 121 Summerhill, Pointe-Claire

Vous êtes invité(e) à faire application pour le poste de:

PROFESSIONNEL DE L'ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

(le titre officiel sera déterminé par le Ministère de l'Éducation)

RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du Directeur de l'Éducation aux Adultes, cet officier assume les responsabilités déléguées par le Directeur de l'Éducation aux Adultes, section française et section anglaise. De plus, il remplace le Directeur en l'absence de celui-ci, évalue le personnel sous son autorité et il l'aide à faire partie de l'équipe de Direction des Services de l'Éducation aux Adultes.

QUALIFICATIONS

1. Certificat permanent d'enseignement avec un minimum de 16 ans de scolarité.
2. Minimum de 4 ans d'expérience en relation avec le poste (i.e., enseignement ou administration).
3. Les candidats doivent connaître le français et l'anglais.

REMUNÉRATION

D'après la Politique Administrative et Salariale.

Faire application par écrit à:

M. GILBERT CHASLES, DIRECTEUR DU PERSONNEL,
COMMISSION SCOLAIRE DE BALDWIN-CARTIER,
130 AMBASSADOR, POINTE-CLAIRE

A cause de l'entente entre les deux commissions scolaires, à moins que des circonstances l'exigent, les deux officiers seniors devraient être des employés de différentes commissions scolaires. En conséquence, la préférence sera accordée, à qualifications égales, à un membre de la Commission Scolaire Baldwin-Cartier.

FAIRE VOTRE DEMANDE AVANT: LE 27 AOUT, 1973

4:30 P.M.



C.E.G.E.P. DE ST-LAURENT

OFFRE D'EMPLOI

POSTE OUVERT: COORDONNATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTRIBUTIONS:

- Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il est responsable de l'administration de la bibliothèque et de l'audiovisuelle.
- Il a, comme principale fonction, de constituer progressivement un centre de documentation qui répond de aux objectifs de l'institution.
- Il est notamment responsable des services suivants: acquisition, catalogage et classification, préparation matérielle, entretien, prêt et référence.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire en bibliothéconomie.
- Cinq années d'expérience pertinente.

REMUNÉRATION:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION: Le plus tôt possible.

INSCRIPTION ET MODALITÉS:

Présenter un curriculum vitae complet sous pli scellé portant la mention: POSTE DE COORDONNATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE.

DATE LIMITE: Le Collège recevra les candidatures jusqu'à 17h00 le vendredi 7 septembre 1973. Elles devront être adressées comme suit:

C.E.G.E.P. DE ST-LAURENT,
A.S DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
625, BOUL. STE-CROIX,
ST-LAURENT, MONTREAL (379).

Commission de la fonction publique concours de recrutement



SPÉCIALISTE EN ÉTUDE DE MARCHÉ

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation — postes à Montréal

FONCTIONS — Effectuer des études en vue de déterminer les possibilités de marché pour les produits agricoles transformés du Québec; participer à la création et à la réalisation des politiques gouvernementales concernant la mise en marché de ces mêmes produits.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle dans une discipline appropriée; au moins 10 années d'expérience pertinente à la fonction.

TRAITEMENT pouvant atteindre \$19,140
Concours A102AG — Date limite pour l'inscription: 8 septembre 1973

BIBLIOTHÉCAIRE

Ministère de l'Éducation — poste à Montréal

FONCTIONS — Sous la responsabilité du directeur de la documentation, voir à l'organisation et au fonctionnement de la bibliothèque du Service général des Moyens d'enseignement; appliquer les techniques et les méthodes propres à la bibliothéconomie en vue de sélectionner, conserver, classer, organiser et rendre ac-

cessibles les documents du Centre de documentation; superviser le travail des bibliothécaires.

EXIGENCES — Diplôme universitaire en bibliothéconomie; 3 années d'expérience pertinente dont au moins une dans un poste de responsabilité de personnel.

TRAITEMENT de \$9,250 à \$12,551
Concours A112AA — Date limite pour l'inscription: 10 septembre 1973.

SPÉCIALISTE EN PASTORALE SCOLAIRE

Ministère de l'Éducation — poste à Québec

FONCTIONS — Animer, coordonner et superviser les activités du secteur de la pastorale scolaire surtout aux niveaux élémentaire et secondaire; participer à l'élaboration et à l'implantation de programmes répondant aux objectifs et aux politiques de la pastorale scolaire selon les règlements du comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle dans une discipline appropriée; 5 années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT de \$11,542 à \$16,147
Concours A123BH — Date limite pour l'inscription: 8 septembre 1973

S'inscrire à l'aide du questionnaire offre de service qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission de la fonction publique (Québec: tél. 643-3984; Montréal: tél. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumise par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VALLEYFIELD offre d'emploi

PRINCIPAL À L'ÉLÉMENTAIRE

Ecole St-Timothée (St-André et Marie-Rose)
Nombre d'élèves: environ 515

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, il assume la responsabilité de son école. Il organise celle-ci du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activité de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

QUALIFICATIONS:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère de l'Éducation;
- Une formation exigeant au moins quinze (15) années de scolarité;
- Une expérience minimum de cinq (5) ans dans l'enseignement;
- Une formation en administration scolaire serait un avantage;

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation (document no 1)

ENTRÉE EN FONCTION: immédiate

Les demandes écrites, accompagnées d'un "curriculum vitae" devront parvenir d'ici le 7 septembre 73 à l'adresse suivante:

Le Directeur du Personnel
LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY
47 rue Perreault
Valleyfield, Qué.

VÉRIFICATEUR DE GESTION COMPTABLE AGRÉÉ



Le service de la vérification de gestion de la société STEINBERG LIMITÉE offre présentement une excellente possibilité de carrière à un jeune comptable agréé ayant au moins une année d'expérience en industrie.

Le titulaire participera à la vérification, à l'analyse et à l'évaluation systématique et objective des activités financières et gestionnaires de nos diverses divisions. Il soumettra à la direction des recommandations visant à établir des systèmes mieux intégrés et des contrôles opérationnels plus efficaces.

Nous sommes à la recherche de candidats possédant les aptitudes administratives et la compétence leur permettant de remplir la fonction de vérificateur. Nous donnons une formation intense au travail que nous complétons par des cours et des séminaires. Les possibilités d'avancement sont supérieures vu l'intégration rapide des vérificateurs à l'ensemble de la compagnie.

Veuillez nous faire parvenir votre "curriculum vitae" sous pli confidentiel au:

Bureau d'emploi
STEINBERG LIMITÉE
1500 Atwater
Plaza Alexis Nihon,
11 étage
Montréal 216, Qué.

COMPTABILITÉ

Traitements jusqu'à \$16,000

Nous avons présentement plusieurs demandes de comptables qualifiés de la part d'importantes entreprises nationales et internationales, dans les domaines suivants:

VÉRIFICATION

C.A. - C.G.A. - R.I.A. 1 à 5 ans d'expérience.
\$12,000 à \$16,000.

PRIX DE REVIENT

R.I.A. - 1 à 4 ans d'expérience, étudiants de 3e, 4e, 5e année. \$9,000 à \$16,000.

GÉNÉRAL

C.A. - C.G.A. - R.I.A. - 5 ans d'expérience et plus, finance et systèmes. \$12,000 à \$14,000.

C.A. - C.G.A. - R.I.A. - en 4e année ou B. Com., option comptabilité.

Planification et réorganisation. \$10,000 à \$12,000.

C.A. - C.G.A. - R.I.A. - étudiants avec quelque expérience. \$7,500 à \$12,000.

CONTRÔLE

Baccalauréat avec expérience. \$12,000 à \$16,000.

Il faut être bilingue dans la plupart des cas. Pour renseignements supplémentaires, téléphonez à Mme Francine Stewart, 283-5233, ou adressez-vous au:

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
CADRES ET DIPLOMÉS UNIVERSITAIRES
800 PLACE VICTORIA, SUITE 904
MONTREAL 115, QUEBEC



VILLE DE LONGUEUIL PRÉPOSÉ AU BUDGET

MANDAT:

Vérifier, contrôler et corriger au besoin les imputations des dépenses d'opération pour l'ensemble des Services Techniques. Préparer régulièrement des rapports relatifs aux progrès budgétaires, à la comptabilité des opérations courantes et participe à la préparation du budget des Services Techniques, en collaboration avec le Contrôleur du Budget. Le travail s'accomplit sous surveillance générale. Le titulaire organise lui-même son travail selon les directives reçues du Directeur des Services Techniques.

INSTRUCTION:

Diplôme minimum de niveau CEGEP avec option comptabilité ou l'équivalent.

EXPERIENCE:

Minimum de deux (2) ans d'expérience en comptabilité, de préférence dans une municipalité (service public).

QUALITÉS REQUISES:

Bilingue; Bonne connaissance des méthodes comptables et de gestion modernes, dont le P.P.B.S.; Habileté à rédiger des rapports et à travailler en équipe; Qualités personnelles appropriées.

TRAITEMENT:

\$147.75 à \$178.75 par semaine; des avantages sociaux coutumiers sont également prévus.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

MANDAT:

Analyse et recommander des systèmes et effectuer de la programmation au Service de l'Informatique. Le travail s'accomplit sous direction. Le titulaire jouit d'une certaine autonomie d'action et doit faire preuve d'initiative dans les recherches à effectuer ainsi que dans le choix des systèmes et méthodes envisagés pour l'élaboration de nouveaux programmes. Il soumet ses projets à son supérieur une fois ses études complétées.

INSTRUCTION:

11e année, diplôme universitaire en systèmes et méthodes et un certificat de programmeur ou toutes combinaisons de scolarité équivalentes.

EXPERIENCE:

De trois (3) à quatre (4) ans dans un travail connexe.

QUALITÉS REQUISES:

Bilingue; Tact et courtoisie; Acuité visuelle; Connaissance pratique de la machinerie utilisée dans un centre d'informatique; Esprit analytique; Qualités personnelles appropriées.

TRAITEMENT:

\$166.00 à \$201.50 par semaine; des avantages sociaux coutumiers sont également prévus.

Les candidats intéressés à ces fonctions devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 août 1973 au:

Service du Personnel,
100 ouest, rue St-Charles,
Longueuil, P.Q.

REPRÉSENTANT

(MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION)

LE POSTE CONSISTE À:

Visiter les marchands détaillants, faire la promotion et la vente d'une ligne complète de contreplaqué et de différents autres matériaux de construction.

LE CANDIDAT CHOISI:

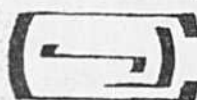
Devra être bilingue, être déterminé à réussir, avoir beaucoup d'initiative et être capable de travailler avec un minimum de supervision.

EN RETOUR LA COMPAGNIE OFFRE:

Une formation complète, un salaire selon les qualifications et expérience, une automobile plus les frais de voyage et les avantages sociaux usuels.

Envoyer votre "curriculum vitae" à l'adresse sous mentionnée, les informations communiquées sont confidentielles.

M. Jean-Pierre Dufour
CONSOLIDATED PLYWOOD CORPORATION
Division de Hunter Douglas Canada Ltée
8530, 8e ave, St-Michel, Mt 455



LE COLLÈGE
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

requiert les services d'un

CONSEILLER EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

NATURE DU TRAVAIL:

Le conseiller en enseignement professionnel assume des tâches relatives à l'élaboration et l'application des politiques dans le domaine de l'enseignement professionnel.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Il s'occupe de la promotion, auprès des étudiants et du public, des cours de formation professionnelle offerts par le collège.

Il se tient en relation étroite avec le monde du travail pour en connaître les besoins en effectifs nouveaux et en recyclage pour ses propres employés. Il travaille à l'implantation de nouveaux cours et évalue les cours existants.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans une discipline appropriée telle l'électrotechnique, la fabrication mécanique ou l'administration. Connaissance souhaitable du milieu industriel.

Faire parvenir "curriculum vitae" au plus tard le 4 septembre 1973 à:

Jules Roy, Directeur des Services du Personnel
Collège St-Jean-sur-Richelieu
C.P. 310
St-Jean, Québec, J3B 5J4

LABORATOIRE ROLMEX

demande

UN CHIMISTE

membre C.C.P.Q. ou un pharmacien pour la production. Expérience minimum 2 ans.

UN CHIMISTE

membre C.C.P.Q. pour le laboratoire de contrôle. Expérience minimum 1 an, connaissances du C.G.C. infrarouge, spectrofluoromètre, spectrophotomètre.

UN TECHNOLOGISTE DE LABORATOIRE, diplômé Minimum 1 an d'expérience.

Adresser "curriculum vitae", réponse confidentielle, à:

Louis-B. Carrier, Chim. P.,
Directeur scientifique
2334 boul. Marie-Victorin
Varenes, Québec.

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

CENTRE DE RECHERCHES
POUR LA DÉFENSE, VALCARTIER (CRDV)

Le CRDV recherche un ingénieur-mécanicien pour diriger sa Section d'ingénierie.

Cette section, qui regroupe quelque 135 employés, comprend un bureau d'étude et de dessin ainsi qu'un atelier de fabrication qui produisent une grande variété d'appareils mécaniques nécessaires aux différents projets de recherche.

EXIGENCES

Le candidat doit posséder un baccalauréat en sciences appliquées (génie mécanique); avoir une expérience pertinente d'au moins cinq ans, de l'expérience en gestion, une connaissance pratique des deux langues officielles; être citoyen canadien.

Le traitement sera déterminé selon la scolarité et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Chef,
Centre de recherches pour la défense,
Valcartier
C.P. 880, Courcelette, P.Q.
G0A 1R0



LA COMMISSION SCOLAIRE
JÉRÔME-LE ROYER

requiert les services d'enseignants dans les options suivantes:

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL:

- Initiation à la technologie
- Construction (bâtiment)
- Dessin technique
- Electronique industrielle
- Mécanique automobile

INITIATION AU TRAVAIL:

- Arts plastiques

N.B.: Les candidatures des postulants non qualifiés seront considérées.

Faire parvenir curriculum vitae pour le 30 août 1973 à:

Monsieur Gaetan Brancionier
Coordonnateur de l'enseignement professionnel
129, Grande-Allee
Montréal-Est 550, (Québec)



TRAFIC

Nous offrons immédiatement un poste, à notre usine de LaSalle, à un analyste des tarifs expérimenté, qui aura pour principale fonction d'organiser un système d'analyse des tarifs de transport des marchandises. La préférence sera accordée aux étudiants de C.I.T.T. et qui possèdent les aptitudes et le désir de se créer une carrière dans le domaine de la distribution des marchandises.

Le bilinguisme constituera un avantage. Pour obtenir des renseignements, les candidats devront s'adresser à

Mlle C. Joski
MONSANTO CANADA LIMITEE
425, rue St-Patrick
LaSalle, Québec
366-4850

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de \$1.10 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à

874-7320

ou écrivez à

LA PRESSE,
7, rue Saint-Jacques
Montréal

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉTABLISSEMENT DES IMMIGRANTS

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION:
Poste à Montréal.

- FONCTIONS:** Sous l'autorité du sous-ministre, le titulaire est responsable de l'orientation, de la planification et de la direction des activités de la direction générale de l'établissement. A cette fin, il doit: constituer un inventaire permanent des besoins en ressources humaines et économiques susceptibles d'être comblés par une immigration sélective et rationnelle; favoriser l'apport des capitaux étrangers de la part des immigrants; coordonner et planifier les activités des bureaux à l'étranger; assurer à l'immigrant les services essentiels à son établissement en vue d'une intégration harmonieuse à la communauté québécoise.
- EXIGENCES:** Diplôme universitaire en sciences économiques, en sciences de l'administration avec concentration en économie, en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience dans les domaines de la main-d'œuvre, de l'industrie et de l'administration ou tout autre domaine connexe. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- TRAITEMENT:** \$19.925 à \$25.400.
- CONCOURS:** A620CT — Date limite pour l'inscription: 31 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

INGÉNIEUR MUNICIPAL

LE CLIENT
* CITÉ DE DRUMMONDVILLE

LE POSTE

- * Surveiller, diriger et coordonner toutes les activités relatives au génie municipal et aux travaux publics.
- * Voir à la préparation des estimations, des plans et devis et des soumissions requises pour les différents services municipaux ainsi que procéder à l'étude des plans, devis et estimations soumis par les ingénieurs-conseils pour des projets particuliers.
- * Préparer à tous les ans les prévisions des dépenses et des revenus de son service et s'assurer que ces prévisions, une fois approuvées, soient respectées et que les dépenses encourues soient justifiées.
- * Étudier et élaborer, en collaboration avec le directeur général des services, les projets à long terme et les politiques du service.
- * Favoriser et maintenir de bonnes relations avec les autres municipalités, les compagnies d'utilités publiques et les citoyens et voir à régler efficacement les plaintes de ces derniers.

LE CANDIDAT
* Être diplômé en génie civil et membre de la C.I.O.
* Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en génie municipal ou à un poste similaire.
* Être bilingue.

LE TRAITEMENT
* La personne choisie touchera un salaire en fonction de ses qualifications et de son expérience et son traitement comprendra tous les bénéfices marginaux existants à la municipalité.

LA CANDIDATURE
* Les personnes intéressées doivent nous faire parvenir, à l'adresse ci-dessous, avant le 15 septembre 1973, leur candidature par écrit en détaillant leur scolarité, âge et expérience.
* Les candidatures reçues seront traitées confidentiellement. Prière de mentionner le no de dossier 73-87.

ROGER POMINVILLE LIMITÉE

Conseillers en administration
4770 de Salaberry
Montréal 390, Que.



LA COMPAGNIE RAYONIER QUEBEC INC.

Un nouveau complexe de 165 millions a besoin des maintenant pour son usine de pâte à dissoudre située à Port-Cartier (près de Sept-Îles) de personnel qualifié pour les emplois suivants:

- 1— PLANIFICATEUR A L'ENTRETIEN**
Participer à l'élaboration et à l'implantation d'un programme d'entretien préventif. Responsable de la cédule quotidienne de travail.
LE CANDIDAT: 12e année — connaissance de la machinerie mécanique ou de la machinerie électrique et d'instrumentation. 4 ans d'expérience dans l'entretien, la supervision et la planification, de préférence dans l'industrie des pâtes et papiers.
- 2— SUPERVISEUR DE L'INSTRUMENTATION**
Superviser le personnel d'instrumentation qualifié dans l'accomplissement des tâches d'entretien préventif. Superviser les réparations. Collaborer avec les fournisseurs et les conseillers en instrumentation pour l'implantation d'une nouvelle usine.
LE CANDIDAT: Diplôme technique ou équivalent — 5 ans d'expérience dans l'instrumentation et 2 ans de supervision de préférence dans l'industrie des pâtes et papiers.
- 3— INGÉNIEUR A L'ENTRETIEN**
Étudier et régler les problèmes majeurs de l'entretien et superviser les réparations.
LE CANDIDAT: Ingénieur mécanicien gradué — 3 ans d'expérience d'ingénierie et d'entretien, de préférence dans l'industrie des pâtes et papiers.
- 4— SUPERVISEUR A L'ENTRETIEN (mécanique)**
Superviser et instruire les mécaniciens.
LE CANDIDAT: Mécanicien qualifié, 5 ans d'expérience dont au moins 2 ans de supervision.

Nous offrons des salaires excellents et de très bons avantages sociaux. Les personnes expérimentées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au Directeur du personnel de l'usine, en ayant soin d'indiquer le poste demandé et le salaire visé à:



Directeur du personnel de l'usine
RAYONIER QUEBEC INC.
2015 rue Peel
Montréal 110, Québec

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.



LE CEGEP DE VICTORIOVILLE

recherche

Des PROFESSEURS à son pavillon du Meuble et Bois ouvre pour les départements suivants:

- 1 — ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE LA FABRICATION**
EXIGENCES:
1- Avoir un minimum de 10 ans d'expérience industrielle dans la fabrication générale du meuble.
2- Avoir déjà agi comme contremaître ou dirigé des subalternes dans une usine de fabrication.
3- Connaître les modes de construction de meubles.
4- Avoir des connaissances dans le tournage et le sablage industriels (non obligatoire mais souhaitable).
5- Avoir de la facilité à communiquer des connaissances.
 - 2 — DÉPARTEMENT DE SABLAGE**
EXIGENCES:
1- Avoir un minimum de 10 ans d'expérience industrielle dans le sablage des bois solides et plaques.
2- Avoir déjà agi comme contremaître ou dirigé des subalternes dans une section de sablage.
3- Avoir de la facilité à communiquer des connaissances.
4- Connaître toutes les techniques du sablage.
5- Connaître les problèmes majeurs causés par un mauvais sablage.
 - 3 — DÉPARTEMENT DE BLANCHISSAGE ET DE PRÉPARATION (DÉBITAGE)**
EXIGENCES:
1- Avoir un minimum de 10 ans d'expérience industrielle dans un département de blanchissage et préparation.
2- Avoir déjà agi comme contremaître ou dirigé des subalternes dans un département de préparation.
3- Connaître les principes du séchage et le fonctionnement du séchoir à bois.
4- Manipuler avec facilité les équipements utilisés pour le blanchissage du bois.
5- Avoir de la facilité à communiquer des connaissances.
- TRAITEMENT:**
Selon l'échelle de rémunération des enseignants.
Toute candidature doit être soumise par écrit à:
- PAUL-ANDRÉ DUFRESNE, ADJOINT AU D. S. P.**
ÉCOLE DU MEUBLE ET BOIS OUVRE
C.P. 306, VICTORIOVILLE
1-819-758-1531

CHEF DE LA DIVISION DE LA TECHNOLOGIE DES SYSTÈMES DE TRANSPORT

MINISTÈRE DES TRANSPORTS:

Poste à Québec mais nécessité d'assurer de fréquentes présences au bureau de Montréal.

- FONCTIONS:** Sous l'autorité du chef du service des études en planification des transports, planifier et diriger des études portant sur la technologie des systèmes de transport et de ses composantes; évaluer le potentiel d'application de ces systèmes au Québec. A cette fin, le titulaire doit: participer activement à la formulation des programmes, stratégies et politiques en matière de systèmes de transport; concevoir, organiser et diriger un service de documentation sur la technologie des systèmes de transport; organiser et superviser des études visant à déterminer les caractéristiques désirables des systèmes de transport et collaborer à l'établissement des normes en cette matière; participer à l'établissement de liens étroits de communication avec les organismes et sociétés impliqués dans la recherche, la conception et la construction des équipements de transport; vérifier, s'il y a lieu, l'impact des projets de systèmes de transport sur le niveau du bruit, la pollution de l'atmosphère et de l'eau et les vibrations.
- EXIGENCES:** Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en toute autre discipline universitaire appropriée; études post-universitaires en transport, recherche opérationnelle ou méthodes quantitatives. Environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste dont un certain nombre dans le domaine des équipements de transport.
- TRAITEMENT:** \$16.100 à \$20.200.
- CONCOURS:** A621 CD. Date limite pour l'inscription: 31 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

DIRECTEUR DE POLICE ET INCENDIE

LE POSTE

- * Surveiller, diriger et coordonner toutes les activités du service de la Police qui est composé d'une cinquantaine de policiers-pompiers.
- * Voir à faire respecter la loi et le bon ordre et à maintenir la paix en tout temps sur tout le territoire qui lui est confié et faire appliquer les sanctions prévues lors de violation.
- * Préparer à tous les ans les prévisions des dépenses de son service et s'assurer que ces prévisions, une fois approuvées, soient respectées et que les dépenses encourues soient justifiées.
- * Favoriser et maintenir de bonnes relations avec les autres municipalités, les autorités municipales, les autres corps de police, son personnel et les citoyens et voir à régler efficacement les plaintes de ces derniers.

LE CLIENT

* CITÉ DE DRUMMONDVILLE

LE TRAITEMENT

* La personne choisie touchera un salaire en fonction de l'expérience et des qualifications et son traitement comprendra tous les bénéfices marginaux existants à la municipalité.

LA CANDIDATURE

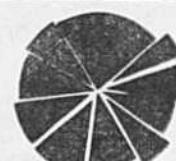
* Les personnes intéressées devront nous faire parvenir, à l'adresse ci-dessous avant le 15 septembre 1973, leur candidature par écrit en détaillant leur scolarité, âge et expérience.
* Les candidatures reçues seront traitées confidentiellement. Prière de mentionner le No de dossier 73-86.

LE CANDIDAT

- * Être de citoyenneté canadienne et bilingue.
- * Posséder un cours secondaire correspondant à au moins onze (11) ans d'études ou toute autre préparation jugée équivalente et reconnue par le ministère de l'Éducation.
- * Posséder au moins dix (10) ans d'expérience dans un corps policier comparable dont cinq (5) à titre d'officier supérieur ou d'état-major.
- * N'avoir jamais été déclaré coupable ni s'être avoué coupable d'une infraction au code criminel.
- * Être prêt à fournir un relevé de ses empreintes digitales pour fins de vérifications.
- * Des connaissances administratives et en criminologie, sans être essentielles, seront considérées comme un atout supplémentaire.

ROGER POMINVILLE LIMITÉE

Conseillers en administration
4770 de Salaberry
Montréal 390, Que.



DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES MEDIA

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS:
Poste à Québec.

- FONCTIONS:** Sous l'autorité du directeur général des télécommunications, formuler des politiques à l'échelle du Québec en matière de développement de la radio-télédiffusion éducative et culturelle, des câbles coaxiaux à des fins de programmation communautaire et des media d'information (presse, radio, télévision). A cette fin, le titulaire doit: diriger des travaux de recherche en cette matière; élaborer et diriger des projets susceptibles d'apporter une meilleure connaissance et une utilisation plus efficace des nouvelles technologies de communications; coordonner la production gouvernementale de documents audio-visuels conformément à la loi du ministère des Communications.
- EXIGENCES:** Diplôme universitaire, de préférence de deuxième cycle, en sciences humaines ou en toute autre discipline universitaire appropriée; plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine de la production audio-visuelle. Connaissances approfondies de la science de l'information et de l'utilisation des divers media de communications.
- TRAITEMENT:** \$18.950 à \$23.100.
- CONCOURS:** A620CV — Date limite pour l'inscription: 14 septembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

REPRÉSENTANTS TECHNIQUES

Le plus important fabricant d'équipement de scieries au Canada requiert trois représentants des ventes supplémentaires pour l'Abitibi, le Nord de l'Ontario et les Maritimes.

EXIGENCES: Préférence sera accordée aux candidats résidant dans le territoire. Ils devront posséder une bonne formation technique, être âgés d'environ 30 à 35 ans et compter un minimum de 5 années d'expérience dans la vente d'équipement industriel. Ces postes exigent initiative, jugement et entente.

Excellente rémunération, bénéfices sociaux intéressants, automobile fournie.

Faire parvenir Curriculum Vitae en stricte confiance à:



7000 avenue du Parc, Montréal 303, Que.
Att. M. René Robitaille

COLLÈGE DE ROSEMONT

OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT
DES TECHNIQUES D'INHALOTHÉRAPIE
A TEMPS PLEIN ET A TEMPS PARTIEL

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme en techniques d'inhalothérapie et quelques années d'expérience pertinente dans le milieu hospitalier.

TRAITEMENT:
Selon les normes régies dans le décret tenant lieu de la convention collective du 15 décembre 1972.

EXEMPLE: 14 années de scolarité: de \$5.757 à \$9.387.
15 années de scolarité: de \$6.328 à \$10.183.
Un curriculum vitae doit être remis avant le MERCREDI 29 AOUT 1973 A 17:00 HEURES AU:
CEGEP DE ROSEMONT
Bureau du directeur des services au personnel
6400, 16e Avenue
Montréal (408e)

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LANAUDIÈRE

RECHERCHE LES SERVICES D'UN

CONSEILLER(ÈRE) D'ORIENTATION

NORMES D'ÉLIGIBILITÉ: — Posséder une licence ou une maîtrise en orientation.
— Être membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation du Québec ou de la Corporation des Psychologues du Québec.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL: Selon la convention collective des conseillers d'orientation.
Toute personne intéressée à ce poste est priée de faire parvenir sa demande écrite au Directeur du Personnel au plus tard le 3 septembre 1973.

Par: René Bacon
Directeur du Personnel
C.S.R. Lanaudière
333, rue Tellier
Joliette.
Tel.: 514-756-0511.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES

DIRECTION DES SERVICES DU PERSONNEL

OUVERTURE DE POSTE

FONCTION: Cuisinier
ENDROIT: Au niveau régional
QUALIFICATIONS: Secondaire III ou l'équivalent
ATTRIBUTIONS: Le cuisinier est chargé de la préparation, de l'assaisonnement, de la cuisson et, au besoin, du portionnement des aliments, le tout conformément au menu offert à la clientèle.

EXPERIENCE: Trois (3) années d'expérience pertinente.

SALAIRE: \$126.40 par semaine.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er septembre 1973 à:
Directeur des Services du personnel,
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298 Deux-Montagnes, P.Q.
J7R 4K2



COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
requiert les services

D'un PROFESSEUR DE FRANÇAIS à temps complet pour l'année et d'un PROFESSEUR A LA LEÇON.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— 1er cycle universitaire achevé et 2e cycle universitaire en cours.
— Connaissances en linguistique et en littérature québécoise.

SALAIRE: Selon les normes établies par le Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre "curriculum vitae" avant mercredi le 29 août 1973 à:

Bureau du Personnel

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945, Chemin Chambly, Longueuil



VILLE DE WATERLOO
CHEF DE POLICE

La Ville de Waterloo, Comté de Shefford, recevra d'ici le 8 septembre 1973, des offres d'emploi pour le poste de Chef de Police.

Les conditions sont celles décrites dans la loi de la Commission de Police du Québec.

AVANTAGES: Congés de maladies, fêtes payées, vacances, assurance-maladie, etc.

Les candidats devront être bilingues et l'expérience sera sérieusement considérée.

SALAIRES: selon la compétence.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 8 septembre 1973 à:

René Bellefeuille
Secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
Waterloo (C.P. 50)

ANALYSTE TEMPS ET MOUVEMENTS

Le candidat effectuera des études et des analyses des méthodes existantes ou futures envisagées pour l'exécution du travail et fera la mise au point pour appliquer les méthodes les plus efficaces.

Toutes combinaisons de formation et d'expérience seront appréciées. Le salaire pour ce poste sera évalué et déterminé selon les qualités et l'expérience du candidat.

Pour rendez-vous adressez votre "curriculum vitae" ou téléphonez à:



a/s Service du Personnel
850 boul. Ouellet
Thetford-les-Mines
(418) 338-4581

DIRECTEUR DES VENTES

La fonction consiste à gérer, à partir des bureaux à Montréal, les opérations de ventes pour les régions de l'Est d'une manufacture de commandes pour moteurs électriques; le titulaire s'occupera, en outre, de motiver l'équipe de vendeurs ainsi que le personnel interne pour faire connaître une vaste gamme de produits de qualité à une clientèle bien diversifiée. Ce poste comporte d'intéressants éléments rémunérateurs.

Nécessairement bilingues, les candidats ont acquis une solide formation dans les ventes rattachées à l'industrie d'articles électriques et possèdent une expérience au niveau de la supervision ou bien de la gestion.

Adressez résumé complet à:

Directeur du marketing
CUTLER-HAMMER CANADA LIMITED
45 Progress Avenue
Scarborough, Ontario

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUREAU DE RECHERCHE SUR LA RÉMUNÉRATION

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE:
Poste à Québec.

FONCTIONS: Diriger et coordonner des travaux de recherche relatifs aux traitements, bénéfices marginaux et autres conditions de travail de la main-d'œuvre des autres secteurs de l'économie et ce, aux fins de la détermination des conditions de travail des employés des secteurs public, para-public et péri-public. A cette fin, le titulaire doit: voir à l'organisation du bureau de recherche et en diriger ses activités; concevoir et développer des techniques statistiques; orienter et coordonner des travaux de recherche concernant la rémunération.

EXIGENCES: Diplôme universitaire en sciences économiques, en sciences administratives ou en toute autre discipline universitaire appropriée; expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine de la recherche appliquée; maîtrise des techniques statistiques; habileté à s'acquitter de ces fonctions avec une grande latitude d'action.

TRAITEMENT: Ce poste est susceptible d'intéresser le candidat dont le traitement est supérieur à \$20,000.

CONCOURS: A620CW — Date limite pour l'inscription: 7 septembre 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.



C.E.G.E.P. DE ST-LAURENT OFFRE D'EMPLOI

POSTE OUVERT:
DIRECTEUR GÉNÉRAL (nouveau concours).

FONCTIONS: — Principal administrateur du Collège, il est directement responsable auprès du Conseil d'administration dont il est aussi membre; — Il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement; — Il veille à l'administration financière et pédagogique du Collège et en assure les relations internes et externes; — Il exerce les pouvoirs qui lui sont confiés par le Conseil d'administration quant à l'engagement de tout le personnel du Collège.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Une formation universitaire exigeant au moins 17 années de scolarité et comprenant de préférence, un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
- Au moins trois années d'expérience au niveau de cadre supérieur (directeur de service), de préférence dans des établissements d'enseignement;
- Aptitude et habileté à résoudre des problèmes administratifs, humains, techniques et complexes.

REMUNÉRATION: Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

ENTREE EN FONCTION: Le plus tôt possible.

INSCRIPTION ET MODALITÉS:

Présenter un curriculum vitae complet sous pli scellé portant la mention: POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

DATE LIMITE:

Le Collège recevra les candidatures jusqu'à 17h00 le vendredi 7 septembre 1973.

ENDROIT:

C. E. G. E. P. de St-Laurent,
a.s du secrétaire général,
625, boul. Ste-Croix,
St-Laurent, Montréal (379)



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CES CONCOURS SONT OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Chef d'équipe, mécanicien d'hélicoptère

\$13,270.

Ministère
des Transports
STE-FOY, QUE.

FONCTIONS: Sous direction, effectuer la réparation, la révision et l'entretien courant des hélicoptères du Ministère; superviser le travail de mécaniciens d'aviation de la section; approuver les vérifications moteur et hélicoptère 1 à 4; rédiger des rapports; accomplir, au besoin, d'autres travaux connexes.

EXIGENCES DE BASE:

- Posséder un permis "R" valide de mécanicien d'entretien d'aéronefs annoté pour les hélicoptères Bell 47 et 206.
- Aptitude confirmée par les antécédents professionnels, à repérer les vices de fonctionnement et à exercer des responsabilités de surveillance.
- La connaissance du français est essentielle.

Veuillez mentionner le numéro de concours 73-DPAS-135-200 (GL-AIM-12 B-2)

Mécanicien d'hélicoptère

\$11,995

Ministère
des Transports
STE-FOY, QUE.

FONCTIONS: Sous surveillance, effectuer la remise en état, la réparation et l'entretien courant des hélicoptères du Ministère; faire fonctionner et aider à entretenir le matériel de maintenance au sol; aider à entretenir les hangars; préparer les rapports courants ayant trait à ces fonctions; remplir au besoin d'autres fonctions connexes.

EXIGENCES DE BASE:

- Posséder un permis "R" valide de mécanicien d'entretien d'aéronefs annoté pour les hélicoptères Bell 47 et 206.
- Aptitude confirmée par les antécédents professionnels, à repérer les vices de fonctionnement.
- La connaissance du français est essentielle.

VEUILLEZ MENTIONNER LE NUMÉRO DE CONCOURS 73-DPAS-111-200 (GL-AIM-11)

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

Les personnes intéressées doivent remplir une "Demande d'emploi" (formule PSC 367-401) qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de poste, aux Centres de Main-d'Oeuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et l'adresser comme suit:

AGENT RÉGIONAL DE DOTATION EN PERSONNEL
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
EDIFICE DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE
AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
MONTRÉAL 300, QUE.

Les intéressés doivent s'inscrire au plus tard le 7 septembre 1973.

INGÉNIEUR DANS LA VENTE (RÉGIONAL)

Ce poste offre d'excellentes chances d'avancement à un jeune ingénieur avec expérience qui travaille déjà dans le domaine mais n'est pas satisfait de sa position.

Qualifications: solide expérience de la vente dans le domaine industriel, de préférence dans les réseaux de transport en surface. Le candidat devrait être un ingénieur diplômé en mécanique, bilingue de préférence.

Endroit: Montréal. Salaire intéressant, automobile fournie et avantages sociaux complets.

S'adresser en toute confiance à M. Paul Mignault, 630 ouest, boul. Dorchester, suite 2560, Montréal 101, Québec (514) 878-9461. Ref. A-2453.

Riddell
Stead
& Associés
Ltée

conseillers en administration

membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration
QUÉBEC • MONTREAL • OTTAWA • TORONTO • VANCOUVER

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ÉTABLISSEMENT DES IMMIGRANTS

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION:
Poste à Montréal.

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur général, le titulaire est responsable de la gestion courante des opérations de la direction générale. A cette fin, il doit: coordonner l'ensemble des projets relatifs à l'établissement des immigrants au Québec; participer activement à l'élaboration des politiques opérationnelles de la direction générale ainsi qu'à la préparation du budget.

EXIGENCES: Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste dont quelques-unes liées à la gestion d'unités administratives ou à des activités conseil d'une fonction contrôle.

TRAITEMENT: \$16,100 à \$20,200.

CONCOURS: A621CF — Date limite pour l'inscription: 31 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

C.L.S.C. CHATEAUGUAY requiert les services d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS: Administrer, planifier et coordonner toutes les activités du C.L.S.C. c'est-à-dire: — Assurer la mise en exécution des décisions du Conseil d'administration; — Coordonner le travail du personnel; — Préparer et administrer le budget; — En collaboration avec une équipe multidisciplinaire, mettre sur pied les différents programmes et services de santé, services sociaux et actions communautaires compte tenu des besoins du milieu et en conformité avec la Loi 65.

QUALIFICATIONS:

- Formation universitaire en sciences administratives ou en sciences de l'homme ou l'équivalent reconnu;
- Bilingue;
- Expérience pertinente dans le domaine des affaires sociales ou organismes communautaires serait utile.

REMUNÉRATION:

En fonction des qualifications du candidat selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae au plus tard le 14 septembre 1973, à l'adresse suivante:

Pierre-Paul Grandbois,
Comité de Sélection
13 rue Principale,
Châteauguay - Centre, Que.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ADAPTATION DES IMMIGRANTS

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION:
Poste à Montréal.

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur général, le titulaire est responsable de la gestion courante des opérations de la direction générale. A cette fin, il doit: coordonner les activités de l'ensemble des projets relatifs à l'adaptation des immigrants; participer activement à l'élaboration des politiques opérationnelles de la direction générale ainsi qu'à la préparation du budget.

EXIGENCES: Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste dont quelques-unes liées à la gestion d'unités administratives ou à des activités conseil d'une fonction contrôle.

TRAITEMENT: \$16,100 à \$20,200.

CONCOURS: A621CG — Date limite pour l'inscription: 31 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

LES PAVILLONS BOIS-JOLY INC.

requiert les services d'un:

RESPONSABLE DE PAVILLONS (Chef-éducateur)

FONCTIONS: Responsable de la direction, de la coordination du travail et de l'application des programmes d'observation et de traitement auprès d'une trentaine de jeunes à l'intérieur de 2 pavillons de filles âgées de 12 à 18 ans.

QUALIFICATIONS: Détenteur d'un diplôme en sciences humaines, de préférence en psychologie, criminologie ou psychoéducation.

EXPERIENCE REQUISE: Minimum d'une année auprès des jeunes mesadaptes socio-affectifs.

REMUNÉRATION: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées et répondant aux critères énumérés devront faire parvenir leur demande d'emploi et leur "curriculum vitae" avant le 1er septembre 1973 à:

Les Pavillons Bois-Joly Inc.
3000 rue Pratte
C.P. 452
St-Hyacinthe, Québec



SOCIÉTÉ DES ALCOOLIS DU QUÉBEC

INGÉNIEUR PROFESSIONNEL

Poste ouvert à Montréal

ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES:

- Selon le relevé de l'état physique des lieux, préparer les plans et devis de transformation;
- Rédiger les normes de construction;
- Préparer les budgets de réaménagement;
- Approuver la documentation préparée à l'intention des commissionnaires;
- Surveiller la progression et approuver l'exécution des travaux requis et dirige le personnel de son service.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Ingénieur professionnel avec expérience d'environ cinq (5) ans dans la construction d'édifices commerciaux et le réaménagement de locaux pour fins commerciales.

SALAIRE: Selon compétence.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:
BUREAU DU PERSONNEL
C.P. 1058, Place d'Armes
Montréal 126, P.Q.

C-778

UN IMPORTANT ORGANISME DE
MONTREAL, AYANT A SON EMPLOI
PLUS DE 6.000 EMPLOYES, EST A LA
RECHERCHE D'UN

TECHNICIEN

EXIGENCES DE LA TÂCHE:

- Formation technique en mécanique générale et de préférence posséder quelques années d'expérience en étude du travail dans le domaine de l'équipement lourd et/ou manufacturier.
- La fonction principale du candidat choisi sera le développement et l'application de tests de qualification pour hommes de métier.

REMUNÉRATION:

- Salaire très avantageux, selon la compétence.
- Avantages sociaux substantiels.
- Emploi stable.

Faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae à
Casier postal 13869, LA PRESSE



Desjardins + Sauriol
et Associés

Ingénieurs-Conseils

demandent

DESSINATEUR (Génie Civil)

(Ponts, bâtiments, usines, etc.)

EXIGENCES: Ayant au moins cinq (5) années d'expériences pertinentes dans un bureau de génie-conseil.

LIEU DE TRAVAIL:

Laval.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Avantages sociaux usuels
- Stationnement privé gratuit
- Bureau situé à proximité de Montréal
- Position permanente
- Salaire selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir votre "Curriculum Vitae", à:

DESJARDINS + SAURIOL & ASSOCIES
Service du personnel
400 Boul. Labelle
Chomedey, Laval

DIRECTEUR GÉNÉRAL

d'un centre hospitalier situé près de Montréal

POSTE: Administrateur expérimenté pouvant diriger et coordonner toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.

FONCTIONS: — Assurer la mise en exécution des résolutions du Conseil d'Administration et du Comité Administratif; — Préparer à l'intention du conseil d'administration le budget de l'établissement et l'élaboration d'un plan d'organisation annuel; — Préparer un système efficace de gestion et en assurer le contrôle; — Exploiter les meilleurs moyens d'accroître l'efficacité des services et les adapter aux politiques en vigueur.

QUALIFICATIONS REQUISES: Diplôme universitaire en sciences administratives ou en sciences de l'homme.

REMUNÉRATION: Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

INSCRIPTION: Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae avant le 25 septembre 1973 à l'adresse suivante:

CASE 13886 LA PRESSE
7, rue St-Jacques ouest
Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU CUIVRE

requiert les services de deux

PSYCHOLOGUES

FONCTIONS:

Contribuer au développement de l'étudiant par le "counseling" et l'animation dans le cadre des services aux étudiants.

QUALIFICATIONS:

- Être membre de la Corporation des psychologues de la Province de Québec.
- Expérience souhaitable.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier académique complet d'ici le 4 septembre à:

Jean-Luc Gosselin,
Directeur des services au personnel,
C.S.R. du Cuivre,
Case postale 908,
Rouyn, P. Qué.,
J9X 5C9

REPRÉSENTANTS

requis par



pour recruter des membres

Les candidats devront être énergiques, ambitieux et posséder de l'expérience ou des aptitudes pour la vente directe.

Possibilité de salaire au-dessus de \$10,000 par année sur une base à commission.

Hommes et femmes possédant les qualifications requises ou jeunes personnes désirant commencer une carrière dans la vente ou retraités intéressés à demeurer actifs, postulez par écrit ou téléphonez pour rendez-vous à:

TOURING CLUB MONTREAL

Mlle M. Collette, secrétaire
Service de l'expansion
1401, McGill College
Montréal 110, Québec
288-7111, poste 42

TECHNICIENS

SENIORS INTERMÉDIAIRES

Techniciens spécialisés en mécanique de bâtiments (plomberie, chauffage, ventilation et climatisation).

Les candidats devront posséder de l'expérience dans la conception des systèmes et préféablement, dans la surveillance des installations.

Travail à Montréal.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, en mentionnant le numéro L102, au

SERVICE DU PERSONNEL
SALONDE, VALOIS, LAMARRE,
VALOIS & ASSOCIÉS, INC.
Experts-conseils — Consultants
615, rue Belmont, Montréal 101,
Qué.



CARRIÈRES et PROFESSIONS

CHEF DE LA DIVISION DES ÉTUDES DU MILIEU (Planification des transports)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS:

Poste à Québec mais nécessite d'assurer de fréquentes présences au bureau de Montréal.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du chef du service des études en planification des transports, planifier et diriger des études sur le milieu, dans le but d'inventorier les facteurs sociologiques, économiques, spatiaux et écologiques; prévoir, à partir de ces études, les besoins à moyen et à long terme de la collectivité en matière de systèmes de transport. A cette fin, le titulaire doit: participer activement à la formulation des programmes, stratégies et politiques en matière de systèmes de transport; superviser des études visant la prévision des besoins de la collectivité en matière de transport et ce, à partir des données socio-économiques recensées auprès des ministères et organismes publics et privés compétents en cette matière; participer à l'établissement de liens étroits de communication avec les ministères et organismes intéressés et établir des mécanismes de consultation avec la population; évaluer l'impact des structures tarifaires et de la réglementation gouvernementale sur le développement et l'efficacité des systèmes de transport; évaluer, s'il y a lieu, l'impact sur le plan de l'environnement, des programmes et projets d'amélioration des systèmes de transport.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire en sciences humaines, en sciences appliquées, en architecture ou en toute autre discipline universitaire appropriée; de préférence, maîtrise en urbanisme ou en aménagement du territoire; environ 10 années d'expérience reliée à l'étude et à l'aménagement du territoire, plus particulièrement dans le domaine du transport.

TRAITEMENT:

\$16.100 à \$20.200.

CONCOURS:

A621CE. Date limite pour l'inscription: 31 août 1973. S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.



C.E.G.E.P. DE ST-LAURENT OFFRE D'EMPLOI

POSTE OUVERT:

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

ATTRIBUTIONS:

- Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.
- Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audiovisuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovisuelle), secteurs d'enseignement.
- Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins 17 ans de scolarité.
- Dix années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

REMUNÉRATION:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

ENTREE EN FONCTION:

Le plus tôt possible.

INSCRIPTION ET MODALITÉS:

Présenter un curriculum vitae complet sous pli scellé portant la mention: **POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES**.

DATE LIMITE:

Le Collège recevra les candidatures jusqu'à 17 h 00 le vendredi 7 septembre 1973. Elles devront être adressées comme suit: C.E.G.E.P. de St-Laurent, a.s. du secrétaire général, 625, boul. Ste-Croix, St-Laurent, Montréal (379).

CHEF DE LA DIVISION DES ROUTES

MINISTÈRE DES TRANSPORTS:

Poste à Québec.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du chef du service des systèmes et méthodes, coordonner les activités relatives à l'étude, à l'implantation et à l'amélioration de systèmes opérationnels, de méthodes, de contrôles et autres procédés administratifs et ce, au sein des différents services du ministère. A cette fin, le titulaire doit: étudier les relations entre les différents services du ministère et proposer des méthodes et procédures renouvelées; étudier et proposer des modifications aux méthodes de travail en vue d'améliorer la gestion de la direction générale des routes; participer à l'élaboration des procédures de la direction générale des routes; étudier la possibilité de traiter par informatique des systèmes d'information, et ce, en collaboration avec le chef du service du développement des systèmes informatiques.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire en génie, sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée. L'absence de diplôme universitaire peut être compensée par une expérience directement reliée aux fonctions du poste. Environ 10 années d'expérience diversifiée dans le domaine de l'administration, notamment orientée vers la solution des problèmes de gestion. De préférence, expérience dans le domaine de la voirie et du transport.

TRAITEMENT:

\$16.100 à \$20.200.

CONCOURS:

A621BZ. Date limite pour l'inscription: 31 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

Fonction publique Canada

Public Service Canada

CE CONCOURS EST OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

AGENT SENIOR D'ADMINISTRATION

\$14,778
\$16,976

FONCTIONS: Le ministère des Approvisionnements et Services recherche un Agent senior d'administration pour l'élaboration et l'exécution de projets auprès de la Direction régionale dans les domaines de la rémunération des employés fédéraux, l'émission de chèques, les services d'information, de comptabilité et de vérification. À la suite d'un stage à Montréal, le candidat sera muté à Québec pour assumer un poste comportant des fonctions de gestion de niveau supérieur.

QUALITÉS: Le candidat doit détenir un diplôme universitaire et une bonne formation générale et plusieurs années d'expérience en gestion avec direction d'un personnel. Connaissance de la comptabilité ou de l'administration financière. Connaissance de notions d'informatique souhaitable mais non essentielle.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés, afin de satisfaire aux exigences linguistiques du poste, à entreprendre aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

MINISTÈRE DES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

Division des
Services opérationnels
VILLE DE QUÉBEC,
P.Q.

Toute personne intéressée, doit remplir une demande d'emploi (PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de main-d'œuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique et l'adresser comme suit:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE,
PLACE DU CANADA, SUITE 1360,
1010 OUEST, RUE LAGACHETIÈRE,
MONTREAL 101, P.Q.

Veuillez mentionner le numéro de concours 73-M79 (AS 5)-200

DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DU PERFECTIONNEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES:

Poste à Québec.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du sous-ministre adjoint responsable des relations professionnelles, orienter les politiques générales du ministère des Affaires sociales en matière de formation, de perfectionnement et de recyclage destinées au secteur parapublic. A cette fin, le titulaire doit: définir les objectifs généraux et déterminer les priorités relatives aux programmes de formation, de perfectionnement et de recyclage destinés au secteur des Affaires sociales; coordonner la préparation et la réalisation de ces programmes; représenter le ministère des Affaires sociales au sein des divers comités intéressés à ce domaine d'activités.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire dans une discipline appropriée; plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste notamment en gestion du personnel et en pédagogie. Une vaste expérience dans ce secteur d'activités peut suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT:

\$18.950 à \$23.100.

CONCOURS:

A620CQ — Date limite pour l'inscription: 31 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.

ADMINISTRATEUR \$10,000 pour commencer

Notre client, une association professionnelle, est à la recherche d'un administrateur pour promouvoir le développement de ses membres.

Le candidat, à la fois bilingue, débrouillard et possédant un sens inné de l'organisation, devra organiser les congrès annuels, les conférences, les séminars, les cours de perfectionnement, et enfin certaines réunions techniques et sociales. Ces diverses rencontres ont généralement lieu tout au cours de l'année à Montréal et dans les grands centres de la Province.

Pour d'autres informations, en toute confiance, écrivez ou téléphonez à:
Yves Morin, C.A. (514) 875-6222

e plus Itée
CONSEILLERS EN PERSONNEL

Suite 1212, Édifice du Carré Dominion, Montréal 110.

Superviseur Contrôle des inventaires

\$12,000 +

Notre client, un important fabricant de luminaires, pressé par une croissance et une expansion exceptionnelles, est à la recherche d'un superviseur au contrôle des inventaires.

Le titulaire du poste relèvera directement du contrôleur et aura la responsabilité totale de l'évaluation des besoins en matériel. Il est appuyé dans ses fonctions par un personnel de six agents de bureau. Outre ses fréquents contacts avec les services des achats et de l'expédition, il est appelé à collaborer avec le personnel de vente auprès des clients de la compagnie.

Les postulants bilingues ont obligatoirement une expérience pertinente du contrôle des inventaires. Il n'est pas de rigueur toutefois que ce soit dans le domaine d'activités de notre client. L'aptitude à manipuler des chiffres et une excellente mémoire sont indispensables au succès. Encouragé par des politiques facilitant la formation, le titulaire idéal est ambitieux et soucieux de sa croissance professionnelle assurant ainsi sa participation au développement rapide de la compagnie.

Toutes les demandes faisant état de l'âge, de la formation et de l'expérience devront être faites par écrit et seront traitées confidentiellement.

Référence, dossier C-311

Woods, Gordon & Cie

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

630 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL 101, QUÉBEC.

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION:

Poste à Québec.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur général de l'enseignement collégial, superviser l'élaboration d'une politique d'aménagement physique des collèges et collaborer à l'étude de projets de construction avec les divers organismes extérieurs impliqués dans ce secteur d'activités. A ces fins, il doit: conseiller les autorités compétentes au niveau des collèges sur les procédures et les moyens à mettre en œuvre en vue d'améliorer les méthodes de gestion de l'équipement; administrer les plans d'équipements des collèges (analyse des besoins, détermination des coûts, normalisation); collaborer à l'application des politiques de planification avec les services intéressés.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en toute autre discipline appropriée; environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste: bonne connaissance du système scolaire du Québec plus particulièrement au niveau collégial.

TRAITEMENT:

\$18.950 à \$23.100.

CONCOURS:

A620CR — Date limite pour l'inscription: 31 août 1973.

S'inscrire à l'aide du questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC (Québec: tel. 643-3984; Montréal: tel. 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. SI LE NOMBRE DE CANDIDATURES SOUMISES PAR DES CITOYENS CANADIENS EST SUFFISANT POUR COMBLER CE POSTE, LA COMMISSION LIMITERA SA SÉLECTION À CES PERSONNES.



Université du Québec à Montréal

DÉPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES

Poste

Charges de cours pour enseigner un cours d'Écologie animale avancée (niveau 2e cycle) dès la mi-septembre.

Qualification

Ph. D.

Faire parvenir le curriculum vitae au:
Département des Sciences Biologiques
Université du Québec à Montréal
C. P. 8888
Montréal 101



Université du Québec à Montréal

DÉPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES

Poste

Professeur à plein temps
Spécialisation: Invertébrés (Entomologie, limnologie, arthropodes)

Qualifications

Ph. D., expérience de recherche et intérêt pour l'écologie.

Traitement

Selon l'échelle de salaires de la convention collective des enseignants présentement en vigueur à l'UQAM.
Faire parvenir le curriculum vitae au:
Département des Sciences Biologiques
Université du Québec à Montréal
C. P. 8888
Montréal 101

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER INC.

Clinique externe de pédo-psychiatrie

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

EXIGENCES:

Diplôme universitaire en service social.

— Option "individu-famille".

— Membre de C. T. S. P. Q.

— Expérience en pédo-psychiatrie de préférence.

PSYCHO-ÉDUCATEUR

EXIGENCES:

Diplôme universitaire en psycho-éducation.

Spécialité en rééducation des troubles d'apprentissage et/ou des troubles psycho-moteurs.

Prière de faire parvenir "curriculum vitae" avant le 31 août 1973 au:

Service du Personnel

HÔPITAL HONORÉ-MERCIER

2750, Laframboise, Saint-Hyacinthe

REPRÉSENTANTS en PUBLICITÉ

Journal en pleine expansion est à la recherche de représentants sérieux et qualifiés.

NOUS OFFRONS:

- Territoires protégés avec clientèle déjà établie.
- Salaire et commission des plus intéressants.
- Tous les bénéfices marginaux

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Être âgé entre 25 et 35 ans (mariés de préférence).
- Ayant fait leurs preuves dans la vente.
- Doivent posséder voiture.
- Désireux de se créer une carrière.

Prière de faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 13877 LA PRESSE

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

est à la recherche de

PROFESSEURS

ENSEIGNEMENT ACADÉMIQUE

No du concours	Matières	Quantité
1.6	Initiation au travail (enfance inadaptée)	1
1.5	Art rythmique	1
2.3	Français, sec. V	2
3.1	1/2 écologie et 1/2 anglais	1
4.1	1/2 expression dramatique et 1/2 catéchèse	1
2.4	Physique, sec. IV et V	1

QUALIFICATIONS:

3rèvet A ou bacc. en enseignement spécialisé.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

No du concours	Matières	Quantité
1.1	Refrigeration (climatisation)	1
1.2	Debusselage	1
1.3	Soudure	2
1.4	Soudure, menuiserie	1
2.1	Hydrothermie et mécanique auto	1

QUALIFICATIONS:

Brevet d'enseignement ou au moins 3 années d'expérience sur le marché du travail.

Envoyer votre offre de service en mentionnant le numéro du concours à:

Commission Scolaire Régionale Yoville
Service du Personnel
200 rue Ellice
Beauharnois, J6N 1Y1



Université du Québec à Montréal

DÉPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES

Poste

Charges de cours pour enseigner 5 charges de Biologie cellulaire I (Cytologie et Histologie) (niveau 1er cycle).

Qualification

Maîtrise es sciences minimum

Faire parvenir le curriculum vitae au:

Département des Sciences Biologiques
Université du Québec à Montréal
C. P. 8888
Montréal 101



Les LABORATOIRES VILLE-MARIE INC.

demande

TECHNICIENS

EN MÉCANIQUE DES SOLS

Pour faire essais routiniers en laboratoire.

Lieu de travail: BAIE JAMES — BARRAGE LG-2.

Conditions avantageuses.

Faire parvenir demandes au:

Service du personnel,
400 boul. Labelle, Chomedey, Laval.
681-9221

En patins à roulettes jusqu'à Olympie!

par Guy PINARD

"Bien sûr m'sieur que je fais du sport. Moi, je fais du... patin à roulettes!"

Ces paroles ont peut-être choqué plus d'un puriste de l'Olympisme, d'autant plus que France Chartrand, âgée de 8 ans, venait de recevoir l'un des premiers prix du concours olympiques de 1973, auquel ont participé pas moins de 500.000 jeunes.

Comme thème de son dessin, France a choisi d'illustrer un gymnaste sur les anneaux. C'est en toute candeur qu'elle a expliqué son choix.

"La maîtresse nous a présenté différents projets de dessins. Les autres étaient trop difficiles. J'ai choisi celui-là, et de toute façon j'aime beaucoup la gymnastique."

Voilà. Rien de plus simple. Faut pas chercher midi à 14 heures et du rationalisme là où il n'y en a pas. Pourtant, un jour, vous retrouverez la jeune Chartrand en gymnastique, grâce justement aux concours olympiques.

France, comme les au-

tres gagnants des concours jeunesse, a mérité un voyage à Olympie, en Grèce, le berceau de l'Olympisme, en compagnie de ses parents et de son institutrice. Les autres gagnants sont Johanne St-Antoine, de Montréal également, Daniel Bégin, de Rimouski, François Girard, d'Outremont, et Richard Gravel, de LaSalle.

Au cours de la cérémonie, le COJO a également présenté officiellement les prix attribués dans le cadre d'un concours réservé aux professionnels du sport et dont les noms des cinq gagnants a déjà été annoncés.

Ces concours étaient de nouveau subventionnés par le gouvernement provincial et les caisses Pop. Dans son boniment de fin de cérémonie, le président et commissaire général Roger Rousseau a émis le vœu que ces concours s'étendent à l'ensemble du Canada l'an prochain. Ce serait assurément un excellent moyen de propagande, et pour l'Olympisme, et pour les Jeux de 1976.

Signature du contrat pour le vélodrome

Réuni en assemblée spéciale hier, le comité exécutif de la Ville de Montréal a signé le contrat qui lie la Ville à la firme Charles Duranceau pour la construction du gros oeuvre du vélodrome olympique.

Le contrat est de l'ordre de \$12.309.529, soit \$687.000 de moins que la première soumission de la firme Duranceau, la plus basse des trois parvenues aux autorités municipales en juin dernier.

Les deux parties en sont venues à une entente pour cette "réduction" suite à des négociations. Ainsi, la firme Duranceau a accepté de ne pas charger une somme de \$12.610 pour une clôture temporaire, \$29.488 pour des câbles chauffants, \$50.530 pour la chape en béton, soit un total de \$96.628 pour des travaux enlevés du présent contrat.

De plus, la firme Duranceau a accordé un crédit de \$152.325 à la Ville pour des éléments de précontrainte en acier, mais en revanche, la Ville devra déboursier \$53.482 de plus que prévu, résultat de modifications apportées à la toiture. Ce qui laisse la Ville avec une diminution de \$186.471.

Pour témoigner sa bonne foi, la firme Duranceau a également consenti à réduire sa soumission d'une somme de \$500.000, prévue pour les contingences. L'histoire ne dit pas cependant ce qu'il adviendra pour terminer le vélodrome à temps, une possibilité qui risque fort de se matérialiser devant le peu de temps laissé à l'entrepreneur pour ériger le gros oeuvre du vélodrome.

Il est à noter aussi que la Ville pourra exercer à son choix l'option d'acheter ou de se procurer elle-même l'équipement, tel que grues et étalement, en application duquel un montant de \$725.000 sera réduit sur le contrat à ce chapitre.

En définitive donc, si la Ville exerce cette option, le gros oeuvre (et le gros oeuvre seulement) du vélodrome aura "officiellement" (mais

non officiellement) coûté à la Ville la somme de \$11.584.000.

Gaston Plante écope de deux autres années de pénitencier

Gaston Plante et Jean-Charles Saint-Jacques ont reconnu leur culpabilité, hier, devant le juge Claude Lamoureux, de la cour des Sessions de la paix, à l'accusation de s'être évadés de

l'Institut Leclerc, le 13 août dernier.

Gaston Plante, un criminel d'habitude déjà condamné à l'emprisonnement à perpétuité, s'est vu imposer une

peine additionnelle de deux ans de pénitencier...

Quant à Jean-Charles Saint-Jacques, qui purge présentement une peine de dix ans de pénitencier pour vol à main armée, il a écopé d'une peine de dix-huit mois de pri-

son. Plante et Saint-Jacques étaient représentés par Mes Jean-Claude Hébert et Robert Flahiff.

Ces derniers ont longuement expliqué au président du tribunal le sens du plai-

doyer de culpabilité de leurs clients.

Tout en reconnaissant que ceux-ci avaient déjà des dossiers judiciaires, ils ont en effet voulu souligner au juge Lamoureux que Plante et St-

Jacques étaient conscients, dans les circonstances, qu'ils ne devaient pas abuser des tribunaux et enregistrer des plaidoyers qui déboucheraient tôt ou tard, sur des procès coûteux pour les contribuables.

PRIX D'ÉTÉ

BOURSE \$130,000

DIMANCHE, 26 AOÛT À 2 HEURES

La bourse pour ambleurs la plus riche au monde.

Blue Bonnets c'est plein d'allure!

EATON

du nouveau

avec

les articles
de sport
eaton

Eaton du Mail Cavendish, Côte St-Luc ouvre le 30 août.
Un magasin de plus dans le grand programme d'expansion Eaton

Mlle
GALAXIE NUE

Dimanche, 26 août
11 h a.m.

**AU PARC NATURISTE
LAURENTIN**



Votre couverture sur notre
garni est votre siège \$5.00 par
personne

EATON

Soyez à l'heure du sport



Eaton a tout pour équiper les jeunes et les moins jeunes athlètes de la tête aux pieds. Tous les vêtements sont en nylon extensible d'entretien facile. Vous les trouverez dans les tailles pour garçons 8 à 14 et dans celles pour hommes: très petite, petite, moyenne, grande et forte.

1. Chandail-T à encolure à découpe V. Encolure de teinte contrastante. En vert, rouge ou marine à garniture blanche ou blanc à garniture marine.

Garçons 3.49 Hommes 4.49

2. Shorts à rayure sur les côtés. En marine, rouge ou vert à rayures blanches ou en blanc à rayures marines.

Garçons 2.98 Hommes 3.49

3. Survêtement "Athos". Veste à glissière avant, élastiques à la taille, aux poignets et à l'encolure. Pantalon à taille sur élastique. En marine ou rouge à rayures blanches. Tailles pour hommes seulement: très petite, petite, moyenne, grande et forte.

21.95 l'ensemble

4. Chandail-T à encolure arrondie. En marine/blanc, blanc/marine, rouge/blanc, vert/blanc à encolure et emmanchures en jaune, bleu ou vert.

Garçons 3.79 Hommes 5.98

5. Shorts unis en marine, rouge, blanc ou vert.

Garçons 3.19 Hommes 3.29

6. Chandail-T à encolure arrondie de teinte contrastante. En bourgogne, vert, jaune ou bleu à encolure blanche ou en blanc à encolure bourgogne, verte, rouge, jaune ou bleue.

Garçons 3.49 Hommes 4.49

7. Shorts à braguette sur glissière avant. En marine, blanc, rouge ou vert.

Garçons 3.39 Hommes 3.69

8. Souliers d'entraînement Atala Sport "Monaco 72". Extérieur, garniture en vinyle. Support à l'arche avec semelle injectée. En rouge sur blanc seulement. Pointures 3 1/2 à 12.

15.98 la paire

Rencontrez les Expos!
Mike Torrez et
John Boccabella

le lundi 27 août, de 12 h 30 à 14 h
chez Eaton, Centre-Ville,
cinquième étage
(Rayon des articles de sport)

Venez ou téléphonez **842-9211** La carte comptable Eaton, une façon moderne de magasiner.

EATON Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, rayon 261.

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 A 18 H — JEUDI, VENDREDI DE 9 H 30 A 21 H — SAMEDI DE 9 H A 17 H — LE STANDARD OUVRE A 8 H 30, 842-9211